

Commission des comptes de l'agriculture de la nation - Session du 7 juillet 2021

L'agriculture en 2020

Les comptes nationaux provisoires de l'agriculture en 2020

Données arrêtées le 4 juin 2021

Document de travail

N°E2021-03 – Juillet 2021



Commission des comptes de l'agriculture de la nation

Session du 7 juillet 2021

L'agriculture en 2020

Les comptes nationaux provisoires de l'agriculture en 2020

Données arrêtées le 4 juin 2021



Direction des statistiques d'entreprises / Division industrie et agriculture

Rédacteurs du rapport : Xavier Guillet, Philippe Lauraire, Claire Géry

Table des matières

Introduction.....	3
L'agriculture dans l'économie française en 2020.....	4
Faits marquants pour l'agriculture en 2020.....	7
La production de la branche agricole.....	8
1 La production hors subventions.....	8
2 Détails par produits.....	11
2.1 Les céréales.....	11
2.2 Les plantes industrielles.....	13
2.3 Les fruits et légumes.....	14
2.4 Les vins.....	15
2.5 Le bétail.....	17
2.6 Les produits avicoles.....	18
2.7 Les autres produits animaux.....	19
3 Les subventions sur les produits.....	20
4 La production de la branche agricole au prix de base.....	20
La valeur ajoutée de la branche agricole.....	21
1 Les consommations intermédiaires.....	21
2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole.....	24
3 Les subventions d'exploitation.....	25
4 Les impôts sur la production.....	27
5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole.....	27
Les résultats de la branche agricole.....	28
1 Le résultat brut de la branche agricole.....	28
2 Le résultat net de la branche agricole.....	29
2.1 La consommation de capital fixe.....	29
2.2 La valeur ajoutée nette au coût des facteurs et le résultat net de la branche agricole.....	30
L'investissement agricole.....	31
Le commerce extérieur des produits agricoles bruts en 2020.....	33
Comparaisons européennes.....	36
<i>Annexes</i>	38
Compte provisoire de la branche agriculture en 2020.....	38
Compte semi-définitif de la branche agriculture en 2019.....	42
Compte définitif de la branche agriculture en 2018.....	48
Les révisions de compte.....	53
Fiche : La production agricole depuis 2000.....	56
Fiche : La consommation des ménages en produits alimentaires en 2020.....	61
Fiche : En 2020, la demande chinoise de céréales françaises bondit, celle de vins et spiritueux se contracte nettement.....	63
Fiche : Le blé, pilier de l'excédent commercial agricole français.....	64
Fiche : En 2020, les exportations de vins et spiritueux se replient de 13,5 % en valeur.....	68
Fiche : Le déficit commercial structurel des fruits s'accroît en 2020.....	70
Nomenclature de produits française (CPF rév. 2.1).....	73
Graphiques sur longue période.....	74
Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole.....	77
Liens vers Internet.....	79

Introduction

Le compte de l'agriculture, dit « compte spécifique », présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN), est établi par l'Insee selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole. Les évaluations s'appuient sur les résultats de la Statistique agricole annuelle (SAA) et du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Le champ du compte spécifique est plus large que celui des résultats du RICA présentés à la CCAN par le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Ceux-ci ne couvrent pas notamment les petites exploitations, ni les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

Le compte spécifique de l'agriculture s'écarte du compte national sur les points suivants :

- les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central ;
- les établissements produisant des semences certifiées et les jardins familiaux ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les performances de l'agriculture en tant qu'**activité économique**. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité. Augmentée de l'ensemble des subventions nettes des impôts au titre de son exercice, elle est appelée **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**. Celle-ci peut aussi être exprimée nette de la dépréciation du capital. Ce résultat est alors appelé **revenu des facteurs de la branche agricole**, au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.**

Ce compte provisoire de l'agriculture pour 2020 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 4 juin 2021.

Ce rapport et la rétrospective 1959 – 2020 des comptes sont disponibles sur le site :

<https://www.insee.fr/fr/recherche?q=Compte+de+l%27agriculture+en+2019&debut=0>

L'agriculture dans l'économie française en 2020

En 2020, l'activité affiche un recul inédit : le produit intérieur brut (PIB) en euros constants baisse de 7,9 % après + 1,8 % en 2019. La crise sanitaire et les mesures pour contenir la propagation de l'épidémie (confinements, etc) adoptées en France et à l'étranger ont durement impacté l'économie.

La production se contracte nettement (- 8,3 %, après + 2,1 %), de même que les consommations intermédiaires (- 8,7 %, après + 2,3 %). La baisse de l'activité est particulièrement marquée dans la production manufacturière (- 12,7 %), notamment dans les branches des matériels de transport (- 28,1 %). La production des raffineries chute (- 27,7 % en volume). Le repli est important dans les biens d'équipement (- 11,4 %) mais est plus modéré dans le secteur agroalimentaire (- 2,6 %). La production dans la construction pénalisée pendant le premier confinement, baisse de 13,0 %. Celle dans les services recule de 7,6 %. Les services immobiliers (- 1,0 %) et les services financiers (- 2,5 %) fléchissent dans une moindre mesure. En revanche, les autres services marchands reculent fortement (- 9,4 %). Les services principalement non marchands englobant la santé et l'éducation se replient plus modérément (- 3,3 %).

La crise sanitaire a fortement réduit les échanges extérieurs. En volume, les exportations diminuent de 15,8 % et les importations de 11,9 %. L'aéronautique et le tourisme sont particulièrement affectés. Par ailleurs, l'achat exceptionnel de masques creuse le déficit. À l'inverse, celui-ci se réduit nettement pour les biens énergétiques du fait de la contraction des échanges en volume et de la baisse des cours du *brent*. Au total, le déficit du commerce extérieur se creuse : il s'élève à 46,5 milliards d'euros (Md€) en 2020, après 23,3 Md€ en 2019.

Les dépenses de consommation des ménages se replient nettement en volume en 2020 (- 7,1 %, après + 1,8 % en 2019). La baisse est marquée dans les services (- 11,0 % en volume), en particulier dans les transports, l'hébergement-restauration et les services aux ménages – comprenant notamment les services récréatifs (théâtres, cinémas, etc.). En revanche, elle est moindre dans les services financiers (- 2,7 %) et augmente dans les services immobiliers (+ 1,1 %). La consommation des ménages en biens décroît plus modérément (- 3,8 %). La diminution est nette concernant les biens fabriqués (- 8,1 %) et l'énergie (- 7,3 %). En revanche, elle s'accroît en produits agroalimentaires (+ 3,2 %) et en produits agricoles (+ 1,9 %).

La consommation des administrations publiques se contracte de 3,2 % en volume. Dans la santé, les reports des actes médicaux et des consultations hors Covid-19 excèdent le surcroît de soins du fait de la crise sanitaire. En revanche, la consommation des administrations publiques, mesurée par la somme des coûts (salaires et consommations intermédiaires notamment) augmente de 3,0 %.

En 2020, le pouvoir d'achat du revenu disponible continue d'augmenter : + 0,4 %, après + 2,6 % en 2019. Par unité de consommation, il est stable en moyenne : 0,0 %, après + 2,0 % en 2019. Les salaires nets reçus par les ménages diminuent : au total de 4,3 % et par tête de 3,3 % en moyenne. Les revenus des entrepreneurs individuels sont quasi stables, sous l'effet des subventions versées par le fonds de solidarité. Hors aides, leurs revenus auraient nettement reculé (- 9,0 %). Les prestations sociales en espèces augmentent de 9,5 %, en progression de 49,6 Md€ par rapport à 2019, sous l'effet principalement du dispositif d'activité partielle (+ 27,6 Md€), des indemnités chômage (+ 4,2 Md€), des indemnités journalières de l'assurance maladie (+ 2,6 Md€) ainsi que des aides exceptionnelles envers les plus précaires (+ 2,1 Md€).

Tableau 1 : Agrégats 2020 par branche d'activité en milliards d'euros et évolutions en %

Niveaux en milliards d'euros

	Agriculture	IAA	Industrie hors IAA et énergie	Commerce ⁷	Services	Ensemble des SNF-EI ⁵
Valeur ajoutée brute (VAB)	31	46	170	215	590	1 294
VAB au coût des facteurs (VABCF)	37	44	164	208	591	1 272
Emploi total, en milliers d'etp ⁴	723	626	1 905	3 562	8 729	18 480
VABCF par actif (en milliers d'euros)	52	71	86	58	68	69
Excédent brut d'exploitation (EBE)	29	18	55	73	200	491
Exportations	63		374	7	136	642
Importations	57		420	9	145	688
Demande intérieure finale en produits ¹	214		393	13	422	

Évolutions en %

	Agriculture	IAA	Industrie hors IAA et énergie	Commerce ⁷	Services ⁶	Ensemble des SNF-EI ⁵
Valeur ajoutée brute (VAB) ³	- 1,8	- 0,7	- 13,1	- 4,4	- 8,7	- 8,3
VAB au coût des facteurs (VABCF) ³	- 2,6	- 0,2	- 12,9	- 4,5	- 7,4	- 7,6
<i>Emploi total, en milliers d'etp⁴</i>	- 1,7	+ 0,2	- 1,2	- 0,5	- 2,4	- 1,0
VABCF par actif (en milliers d'euros) ³	- 0,9	- 0,4	- 11,9	- 4,1	- 5,2	- 6,6
Excédent brut d'exploitation (EBE) ³	- 2,7	- 1,6	- 25,0	- 3,9	- 5,6	- 9,8
Exportations ³	- 3,8		- 16,6	- 2,8	- 8,6	- 13,2
Importations ³	- 1,0		- 10,1	- 4,2	- 8,4	- 9,6
Demande intérieure finale ² en produits	+ 3,0		- 7,6	- 8,6	- 15,1	

1. Niveau en volume

2. Évolutions en volume

3. Évolutions en valeur

4. En milliers de personnes en équivalent temps plein (etp, salariés + non salariés).

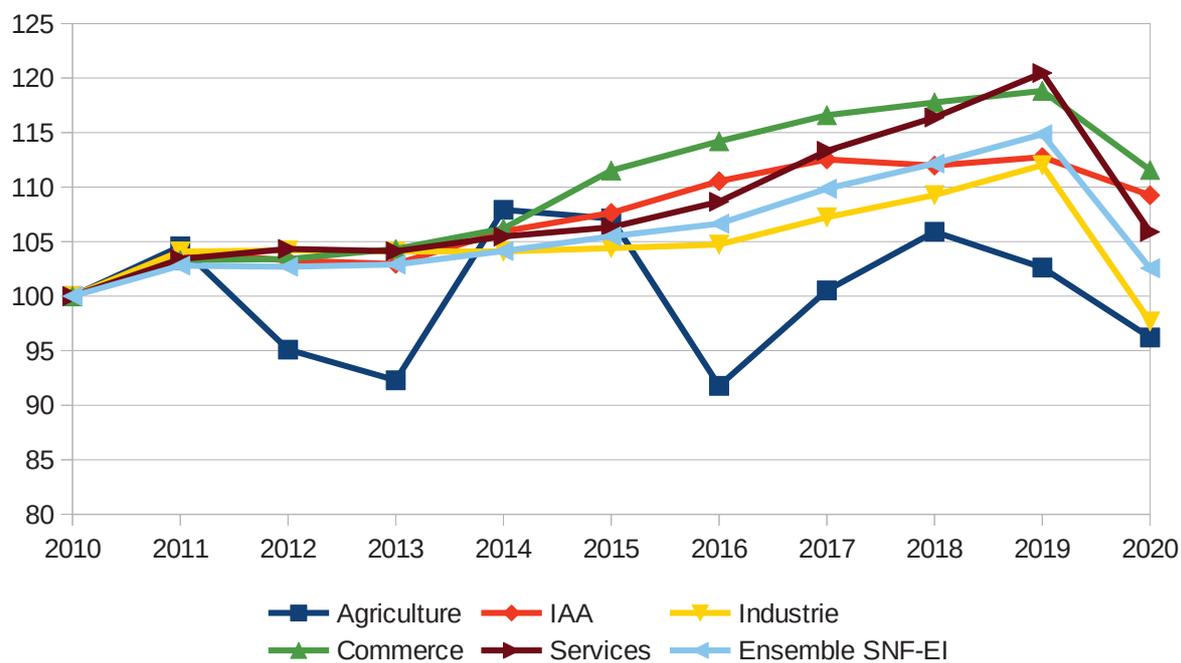
5. Sociétés et entreprises individuelles non financières (y compris énergie et construction)

6. Services principalement marchands, hors activités financières et d'assurance, activités immobilières

7. Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles

Sources : Insee, compte spécifique CCAN et comptes nationaux, 2020 provisoire

Graphique 1 : Évolutions de la valeur ajoutée brute des différentes branches, en volumes chaînés, base 100 en 2010



Source : Insee, comptes nationaux base 2014, compte spécifique CCAN, 2020 provisoire

Note : L'industrie désigne l'industrie manufacturière hors industrie agroalimentaire et cokéfaction raffinage

Faits marquants pour l'agriculture en 2020

En 2020, la valeur de la **production de la branche agricole** hors subventions sur les produits baisse de nouveau (– 1,9 % après – 0,4 %). « Activité de première ligne », l'agriculture a été moins affectée par la crise sanitaire que les autres activités économiques. Les conditions météorologiques restent un facteur dominant l'évolution de la production végétale.

La valeur de la **production végétale** baisse en valeur (– 2,4 % après – 2,6 %) du fait de la contraction des volumes alors que les prix augmentent. La production de céréales a souffert de la sécheresse et se replie nettement en volume (– 18,8 % après + 14,5 %). Soutenu par la fermeté de la demande internationale adressée à la France, leur prix rebondit (+ 12,2 %, après – 10,0 %). Après deux années de très fortes variations, la production totale de vins varie à peine en volume (+ 1,4 %). La production de fruits augmente en valeur (+ 3,7 % après + 2,7 %) du fait de la nette hausse des prix (+ 10,8 %) alors que les volumes se contractent (– 6,3 %). La production d'oléagineux augmente en valeur (+ 12,2 %) sous l'effet de la hausse des prix.

La valeur de la **production animale** fléchit (– 0,9 % après + 2,5 %), la hausse modérée des volumes ne compensant pas la baisse des prix. Contrairement aux deux années précédentes, la variation du prix des porcins est contenue (– 4,8 %) mais pèse sur les prix, ainsi que ceux des œufs et du lait.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole diminuent en valeur (– 2,0 % après + 3,4 % en 2019) ; les volumes et les prix se replient. Le prix de l'énergie et des lubrifiants baisse nettement en 2020 (– 13,9 %), ceux des aliments pour animaux intra-consommés (– 1,8 %) et des engrais et amendements (– 0,9 % après + 9,0 %) plus modérément. En volume, la consommation d'engrais et d'amendements diminue nettement (– 8,6 %).

En 2020, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole diminue (– 1,8 %), du fait de la baisse de la production au prix de base – c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits – (– 1,9 %).

En 2020, les **subventions d'exploitation** (hors subventions sur les produits) s'élèveraient à 7,8 milliards d'euros, en baisse de 5,6 % par rapport à 2019 du fait de la fin du CICE et de sa transformation en allègements de cotisations.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** baisse de 2,6 % en 2020. Le volume de l'emploi agricole décroît tendanciellement. En 2020, l'emploi total baisse de 1,7 %, la réduction de l'emploi non salarié se poursuit (– 2,1 %) et l'emploi salarié se replie (– 1,0 % après + 1,4 % en 2019). Dès lors, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif diminue de 0,9 %. En termes réels, elle se replie de nouveau, de 3,3 %, après – 5,1 % en 2019.

Tableau 2 : De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

		Valeurs (en milliards d'euros)	Évolutions en %		
			Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	(a)	75,5	– 2,9	+ 1,0	– 1,9
Produits végétaux		44,3	– 4,8	+ 2,5	– 2,4
Céréales		10,0	– 18,8	+ 12,2	– 8,9
Oléagineux, protéagineux		2,4	– 0,9	+ 12,2	+ 11,3
Autres plantes industrielles		1,1	– 16,2	– 2,9	– 18,6
Fourrages		5,4	+ 1,9	– 3,5	– 1,7
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs		10,2	+ 0,4	+ 0,9	+ 1,3
Fruits		3,3	– 6,3	+ 10,8	+ 3,7
Vins		11,9	+ 1,4	– 3,4	– 2,0
Produits animaux		26,3	+ 0,4	– 1,3	– 0,9
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)		11,0	+ 0,2	– 1,4	– 1,2
Volailles, œufs		4,6	– 1,0	– 2,5	– 3,5
Lait et autres produits de l'élevage		10,7	+ 1,2	– 0,6	+ 0,6
Services		4,9	– 3,0	– 0,2	– 3,2
Subventions sur les produits	(b)	1,1	– 1,6	– 0,6	– 2,2
Production au prix de base	(c) = (a) + (b)	76,6	– 2,9	+ 1,0	– 1,9
Consommations intermédiaires, dont :	(d)	45,5	– 0,6	– 1,4	– 2,0
achats		38,3	– 1,5	– 1,4	– 2,8
Valeur ajoutée brute	(e) = (c) – (d)	31,1	– 6,3	+ 4,7	– 1,8

La production de la branche agricole

1 La production hors subventions

Tableau 3 : La production de la branche agricole hors subventions

	Valeurs en millions d'euros	Évolutions en %			Contributions en point de % à la variation de la production hors subvention	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Production hors subventions	75 494	- 2,9	1,0	- 1,9	- 2,9	1,0
dont productions végétales	44 255	- 4,8	2,5	- 2,4	- 2,8	1,5
céréales	9 962	- 18,8	12,2	- 8,9	- 2,7	1,4
fruits	3 267	- 6,3	10,8	3,7	- 0,3	0,4
vin	11 860	1,4	- 3,4	- 2,0	0,2	- 0,6
légumes frais	3 393	- 3,1	6,7	3,5	- 0,1	+ 0,3
pommes de terre	3 978	3,4	- 3,1	0,2	0,2	- 0,2
dont productions animales	26 292	0,4	- 1,3	- 0,9	0,1	- 0,4
bétail	11 027	0,2	- 1,4	- 1,2	0,0	- 0,2
lait	9 575	0,8	- 0,7	0,1	0,1	- 0,1

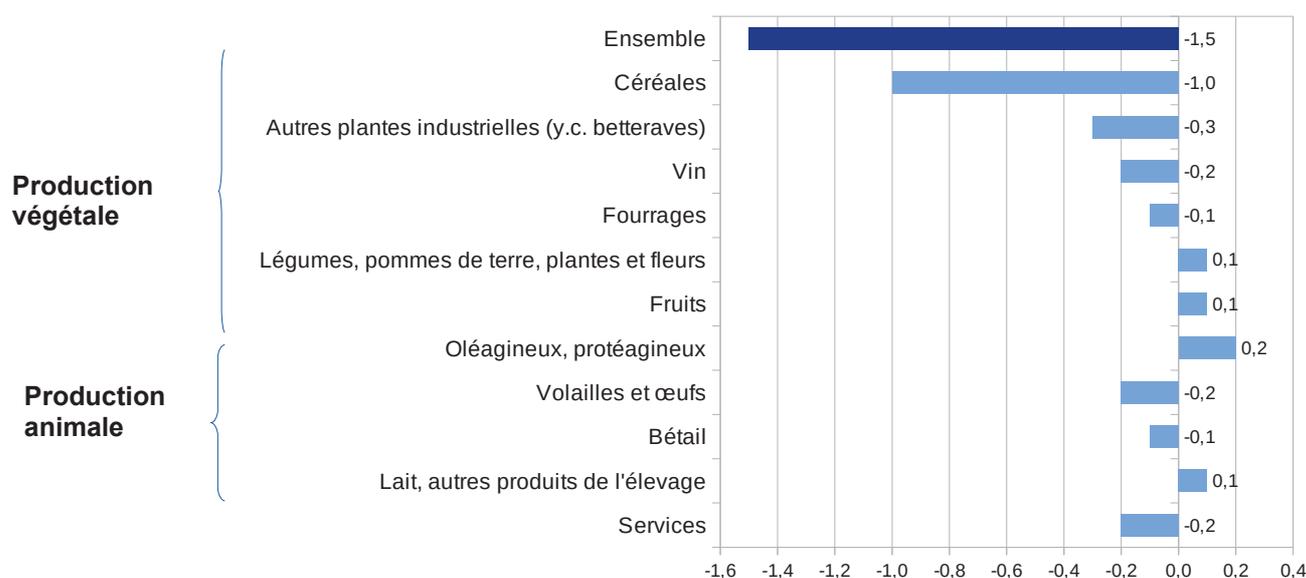
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

Le **volume** de la production agricole hors subventions se replie en 2020 (- 2,9 %). Les productions végétales baissent de nouveau en volume (- 4,8 % après - 0,9 %) du fait du repli de la production de céréales qui a pâti de conditions climatiques défavorables. Les productions animales croissent légèrement du fait notamment de la production laitière.

Globalement, le **prix** hors subventions augmente légèrement (+ 1,0 %). Celui des productions végétales croît plus dynamiquement (+ 2,5 %), tiré par les céréales (+ 12,2 %) et les fruits (+ 10,8 %). En revanche, celui des productions animales décroît (- 1,3%), du fait notamment des prix du bétail.

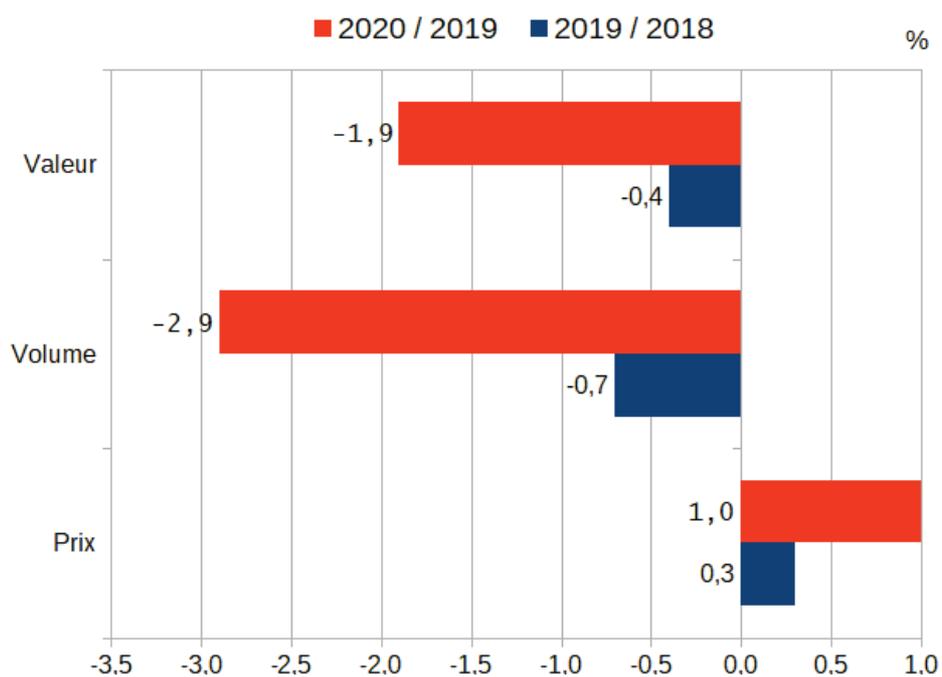
Au total, la **valeur** de la production hors subventions recule pour la deuxième année consécutive (- 1,9 % après - 0,4 % en 2019).

Graphique 2 : Variation de la production agricole hors subventions 2020/2019 en milliards d'euros



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

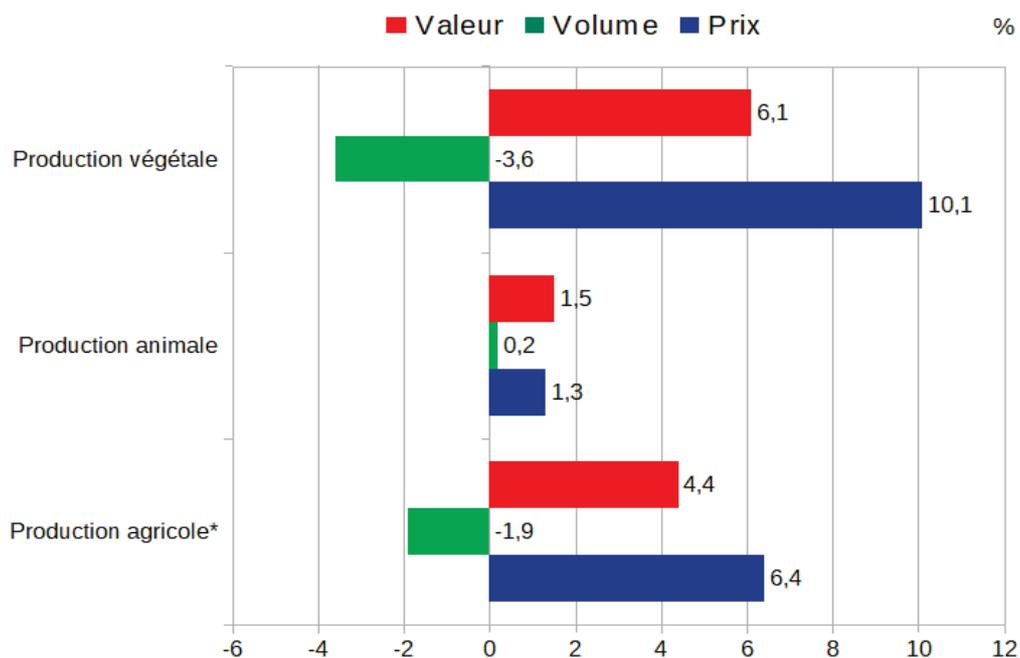
Graphique 3 : Évolution de la production agricole hors subventions en 2019 et 2020



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

Lecture : en 2020, la valeur de la production agricole hors subventions baisse de 1,9 % par rapport à 2019.

Graphique 4 : Évolution de la production hors subventions entre 2017 et 2020, en valeur, en volume et en prix



*Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

Lecture : entre 2017 et 2020, la valeur de la production agricole hors subvention augmente de 4,4 %

* Y compris la production de services

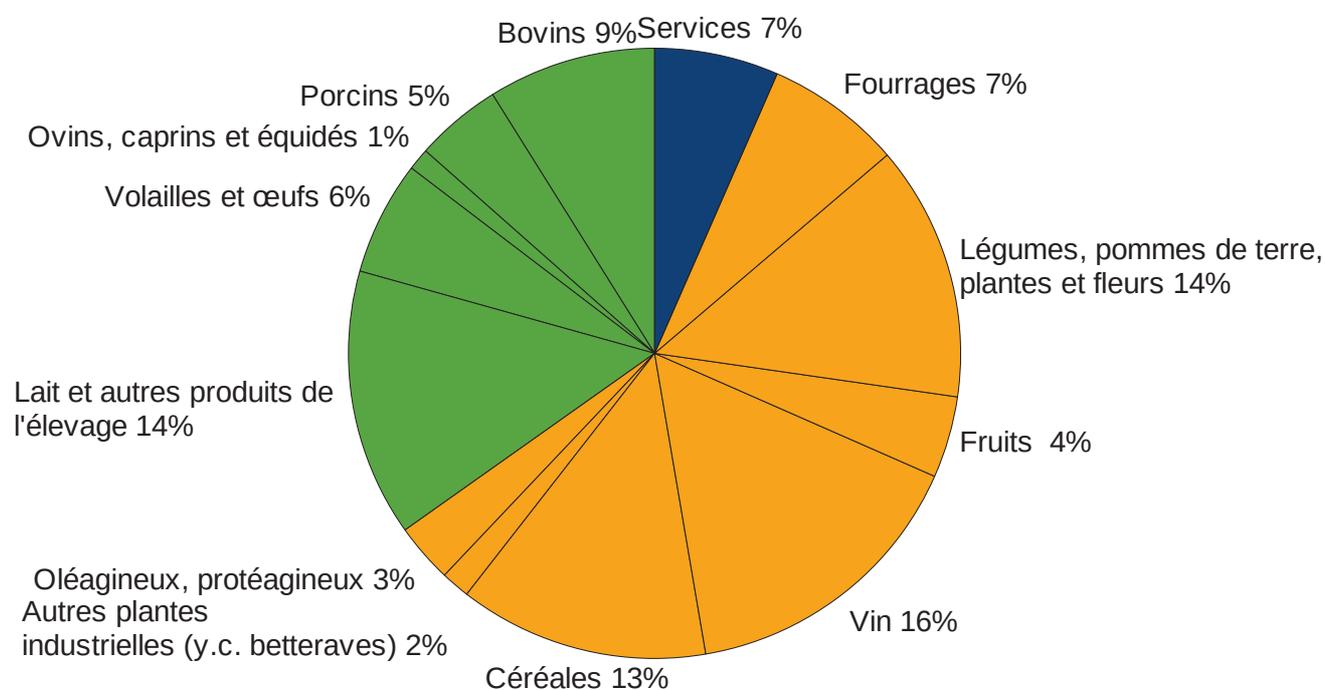
Tableau 4 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole de 2018 à 2020

(hors subventions, en %)

	2018	2019	2020
Céréales	13,7	14,2	13,2
Oléagineux, protéagineux	3,2	2,8	3,1
Autres plantes industrielles (y.c. betteraves)	2,0	1,8	1,5
Fourrages	6,7	7,2	7,2
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs	12,2	13,1	13,6
Fruits	4,0	4,1	4,3
Vin	18,4	15,7	15,7
Bovins	9,2	8,8	8,9
Porcins	3,8	4,6	4,6
Ovins, caprins et équidés	1,1	1,0	1,2
Volailles et œufs	6,2	6,1	6,0
Lait et autres produits de l'élevage	13,3	13,8	14,2
Services	6,3	6,6	6,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

Graphique 5 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole (hors subventions) en 2020



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

2 Détails par produits

2.1 Les céréales

Tableau 5 : Production hors subventions de céréales en 2020 (évolution en %)

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en point de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	9 962	- 18,8	12,2	- 8,9	- 18,8	12,2
Blé tendre	5 269	- 26,1	13,0	- 16,5	- 15,1	6,8
Maïs	2 486	6,6	12,3	19,7	1,3	3,1
Orge	1 541	- 24,1	9,8	- 16,7	- 4,1	1,5

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 4 juin 2021.

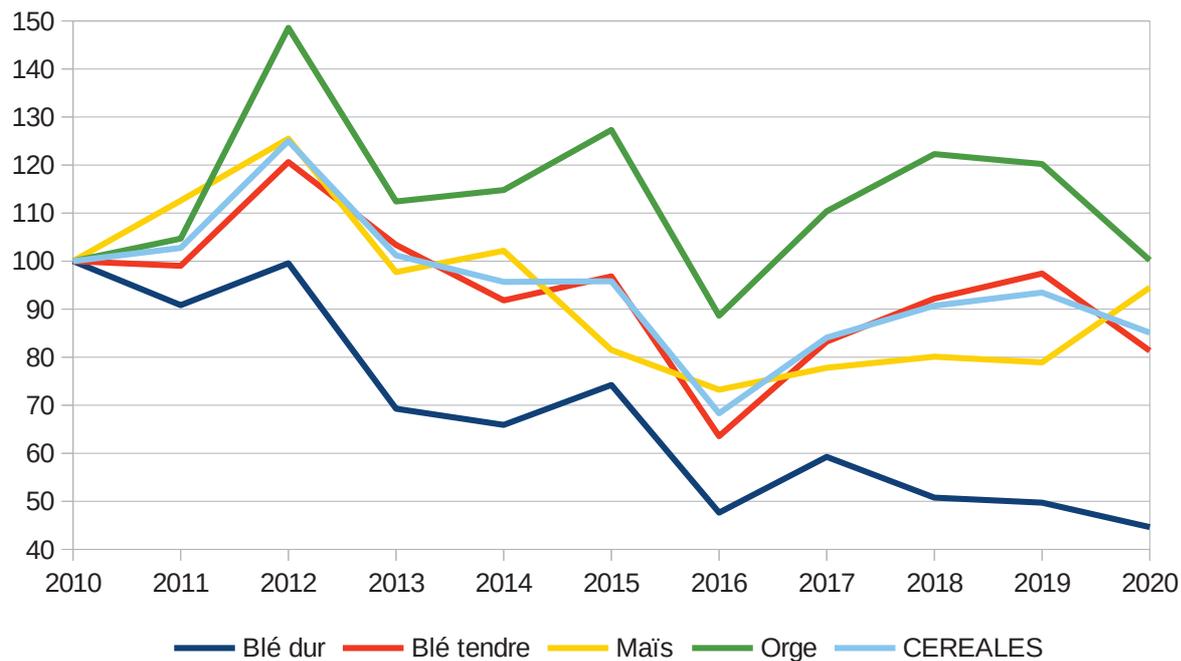
En 2020, la valeur de la production de **céréales** diminue nettement (- 8,9 %) après la hausse de 2019 (+ 3,0 %). La chute des récoltes en volume (- 18,8 %) est en partie atténuée par la nette augmentation des prix (+ 12,2 %).

En **volume**, la production de la plupart des céréales recule fortement du fait de conditions météorologiques défavorables qui ont affecté les rendements et entraîné le recul des surfaces des cultures d'hiver au profit de celles de printemps et d'été. La production de **blé tendre** diminue ainsi nettement (- 26,1 %, après + 15,9 % en 2019) sous l'effet de la baisse des surfaces d'ensemencement (- 14,7 %). La récolte d'**orge** décroît nettement (- 24,1 %) malgré la légère hausse des surfaces (+ 1,4 %). Seule la production de **maïs** croît (+ 6,6 %) grâce à l'augmentation des surfaces, malgré des rendements en forte baisse.

Le **prix** de production des céréales rebondit nettement (+ 12,2 % après - 10,0 % en 2019). La demande mondiale de céréales a été soutenue en 2020 du fait d'achats de précaution pour la constitution de stocks par les pays structurellement importateurs. Le prix du **blé tendre** augmente (+ 13,0 %) du fait de la baisse de la récolte européenne et de prix russes élevés. Le prix du **maïs** augmente (+ 12,3 %) tiré par la demande mondiale et en particulier chinoise. Le prix de **l'orge** se renchérit (+ 9,8 %) sous l'effet de la demande chinoise notamment adressée à la France. En effet, l'orge française est la seule disposant des autorisations pour l'exportation vers la Chine. En outre, des tensions diplomatiques avec l'Australie ont contribué aux achats chinois d'orges françaises.

Depuis 2014, la production de céréales en valeur hors subventions se situe en deçà de son niveau de 2010 (Graphique 6). L'écart s'est même creusé du fait des inondations de 2016. En 2020, le niveau de la production est ainsi 15 points de pourcentage au-dessous de celui de 2010. Le recul est marqué pour le blé tendre dont la production s'est contractée de 1/5e entre 2010 et 2020. Après avoir reculé jusqu'en 2016, la production de maïs tend à s'améliorer depuis 2017 légèrement puis plus franchement en 2020, et se rapproche de son niveau de 2010. Du fait de la nette contraction en 2020, la production d'orges revient à son niveau de 2010, le plus bas depuis 2017. Enfin, la production de blé dur décroît nettement tendanciellement et a été divisée par deux depuis 2010.

Graphique 6 : La production de céréales en valeur hors subventions depuis 2010 (base 100 en 2010)



Source : Insee, Comptes de l'Agriculture en 2020, Comptes nationaux annuels base 2014

2.2 Les plantes industrielles¹

Tableau 6 : Production hors subventions de plantes industrielles en 2020 (évolution en %)

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en point de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	3 506	- 7,0	6,8	- 0,7	- 7,0	6,8
Oléagineux	2 173	0,0	12,2	12,2	0,0	7,2
Protéagineux	189	- 9,8	12,7	1,6	- 0,5	0,6
Betteraves industrielles	567	- 30,8	12,7	- 22,0	- 6,3	1,9

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2021.

La valeur de la production d'**oléagineux** rebondit nettement en 2020 (+ 12,2 % après - 16,0 %) sous l'effet de la forte hausse des prix (+ 12,2 %). Dans le détail, la récolte de **colza** diminue (- 7,4 % en volume) en raison de la météo peu clémente et des attaques de ravageurs qui ont réduit les rendements, les surfaces restant au niveau de 2019. En revanche, celle de **tournesol** croît nettement en quantité (+ 20,1 %), du fait de la forte progression des surfaces (+ 28,8 %) alors même que les rendements baissent. Le prix du tournesol bondit (+ 24,4 %) sous l'effet de la nette baisse de la production mondiale en quantité (- 10,8 %, de 55 Mt en 2019 à 50 Mt en 2020).

La valeur de la production de **protéagineux** augmente (+ 1,6 %). Les quantités récoltées pâtissent de la forte baisse des rendements et se replient de 9,8 %. Le prix des protéagineux rebondit (+ 12,7 %, après - 2,9 % en 2019) du fait de récoltes limitées et de la demande soutenue.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** diminue nettement (- 22,0 %). La production se contracte fortement en volume (- 30,8 %). Les rendements sont les plus faibles depuis 2001 en raison de la sécheresse printanière et estivale ainsi que de la maladie de la « jaunisse », et dans une moindre mesure de la réduction des surfaces (- 6,5 %). Les prix augmentent (+ 12,7 %) après la baisse de l'année précédente (- 3,2 %).

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les « autres plantes industrielles » ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

2.3 Les fruits et légumes

Tableau 7 : Production hors subventions de fruits et légumes en 2020 (évolution en %)

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en point de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	10 639	- 1,6	3,9	2,3	- 1,6	3,9
Fruits	3 267	- 6,3	10,8	3,7	- 1,9	3,1
Légumes	3 393	- 3,1	6,7	3,5	- 1,0	2,1
Pommes de terre	3 978	3,4	- 3,1	0,2	1,3	- 1,2

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2021*.

La valeur de la production de **fruits** augmente (+ 3,7 %) : la hausse des prix (+ 10,8 %) fait plus que compenser la nette baisse de la production en volume (- 6,3 %). Du fait de la crise sanitaire et du confinement, différents facteurs ont agi sur la dynamique des prix, tels que, côté offre, des difficultés dans l'organisation logistique de la filière et la recherche de main d'œuvre qualifiée, et côté demande la mise en avant des produits français, l'accroissement de la consommation à domicile. La production de fruits baisse nettement en volume, du fait des **pommes, des abricots, des pêches, des prunes et des fraises**. La production de fruits d'été a été pénalisée par la trop grande douceur de l'hiver et le gel du printemps, ainsi que par les difficultés d'organisation lors de la période de confinement. En revanche, celle de **poires** a nettement crû.

La production de **légumes** croît en valeur (+ 3,5 %) sous l'effet de l'augmentation des prix (+ 6,7 %). Les hausses ont ainsi été importantes pour les **endives, échalotes, tomates et artichauts** tandis que les **salades laitues** ont baissé. La production se replie en volume (- 3,1 %) du fait des aléas climatiques (canicule, excès de précipitations à l'automne) et de l'indisponibilité d'une main d'œuvre saisonnière pendant le confinement. Dans le détail, les productions ont été inégales, même si la tendance est au repli. La production de **tomates** a ainsi nettement reculé, celle d'**oignons** a crû.

La valeur de la production de **pommes de terre** varie à peine en valeur (+ 0,2 %), la production ayant augmenté en volume (+ 3,4 %) tandis que les prix fléchissaient (- 3,1 %). Le marché de la pomme de terre a été fortement touché par la fermeture de la restauration hors-foyer et une demande moindre de l'industrie de la transformation, ce qui a pu infléchir les prix.

2.4 Les vins

Tableau 8 : Production hors subventions de vin en 2020 (évolution en %)

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Ensemble (100%)	11 860	1,4	- 3,4	- 2	1,4	- 3,4
Vins d'appellation d'origine	8 614	- 4,1	- 4,3	- 8,1	- 3,1	- 3,2
vins de Champagne*	2 114	- 19,4	- 0,7	- 20	- 4,2	- 0,1
autres vins d'appellation	6 499	2,0	- 5,4	- 3,5	1,1	- 3,0
Autres vins	3 247	20,1	- 1,0	19,0	4,5	- 0,3
vins pour eaux de vie AOC	1 587	27,5	- 0,3	27,1	2,8	0,0
autres vins de distillation	32	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
vins de table et de pays	1 627	14,2	- 1,6	12,4	1,7	- 0,2

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

* Vin calme et Champagne produits par les récoltants manipulant (activité secondaire).

En 2020, la **valeur** de la production de vin se replie de nouveau (- 2,0 % après - 15,0 % en 2019), du fait de prix en baisse (- 3,4 %).

Des facteurs d'incertitude sur les débouchés ont pesé sur les prix, concernant par exemple les droits de douanes aux États-Unis, le repli général des marchés extérieurs en lien avec la crise sanitaire, la concurrence des vins étrangers en Chine, le niveau de la consommation nationale entamée par le fort ralentissement du secteur des cafés et restaurants et de moindres occasions festives.

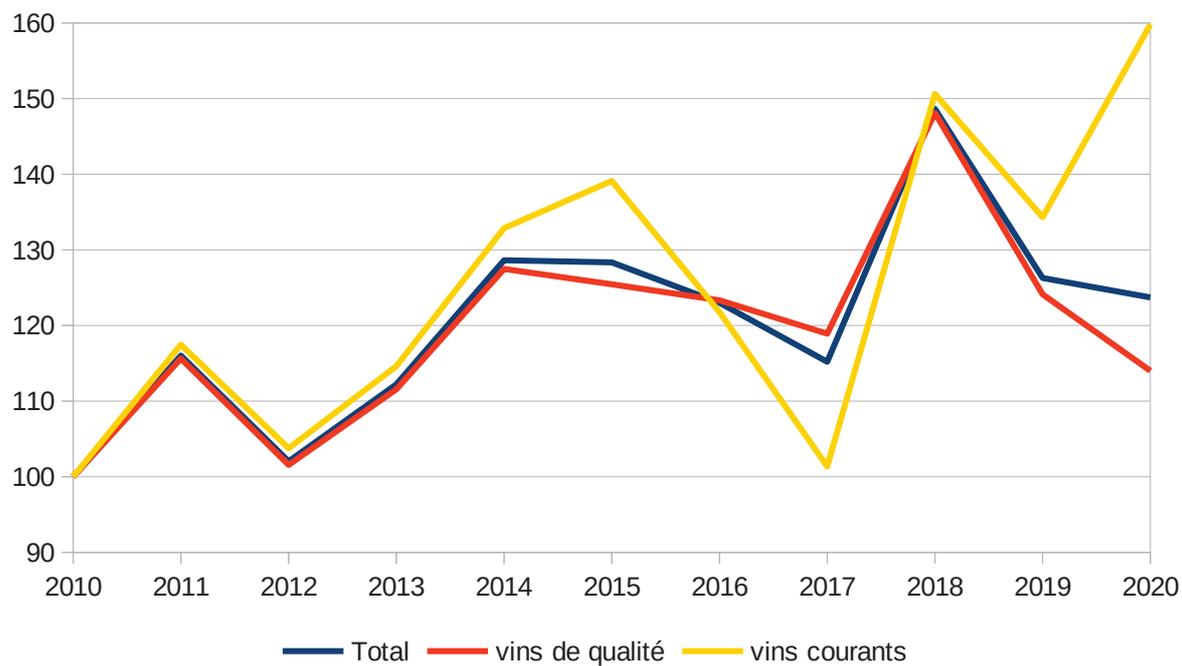
Coté offre, après la récolte réduite en 2019, la production viticole a bénéficié de meilleures conditions climatiques. Notamment, les vins pour eaux de vie contribuent largement à l'augmentation globale de la production de vins. Par conséquent, des disponibilités confortables pour certains vins du fait de récoltes en hausse et des stocks de report ont pu également contraindre les prix, ainsi que la concurrence de vins espagnols.

Dans le détail, la production de vins de Champagne se replie nettement en volume (- 19,4 %). En effet, une partie des raisins n'a pas été vendangée, l'interprofession du bassin ayant décidé de fixer le rendement à un niveau bas en raison du marché économique dégradé par la crise sanitaire pour soutenir les prix .

La production des autres vins (vins courants) rebondit nettement en volume (+ 20,1 % après - 13,2 %) et baisse en prix (- 1,0 %).

En 2020, la production de vins en valeur hors subventions se situe bien au-dessus de son niveau de 2010. Cependant, elle est au-dessous sa moyenne 2015-2019 (12 299 millions d'euros). Après avoir rebondi en 2018, la production s'est nettement repliée et retrouve en 2020 un niveau voisin de 2016. Les trajectoires des vins courants et des vins de qualité diffèrent néanmoins. Alors que la production de vins courants suit plutôt une tendance à la hausse malgré le net repli en 2017 et a crû de 60 % entre 2010 et 2020, celle de vins de qualité semble marquer le pas depuis 2015 et a progressé de 14 % entre 2010 et 2020.

Graphique 7 : La production de vins en valeur hors subventions depuis 2010 (base 100 en 2010)



Source : Insee, *Comptes de l'Agriculture en 2020, Comptes nationaux annuels base 2014*

2.5 Le bétail

Tableau 9 : Production hors subventions de bétail en 2020 (évolution en %)

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	11 027	0,2	- 1,4	- 1,2	0,2	- 1,4
Gros bovins	5 595	0,1	- 0,8	- 0,7	0,0	- 0,4
Veaux	1 106	- 3,2	- 1,3	- 4,4	- 0,3	- 0,1
Ovins – caprins	783	3,2	5,9	9,3	0,2	0,4
Porcins	3 451	1,6	- 4,8	- 3,3	0,5	- 1,6

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

La valeur de la production de **bétail** hors subventions fléchit (- 1,2 % après + 3,0 % en 2019). Les volumes évoluent peu (+ 0,2 %) alors que la baisse des prix est davantage marquée (- 1,4 %).

La production de **gros bovins** baisse en valeur de 0,7 % (après - 3,3 %) du fait principalement des prix alors que les volumes évoluent légèrement à la hausse. Les abattages sont repartis après la fin du premier confinement du fait de la reprise de la consommation hors domicile depuis juin.

La production de **veaux** baisse de nouveau en valeur sous l'effet conjugué du recul des prix et surtout des volumes. Le marché des veaux a été particulièrement pénalisé par la crise sanitaire, qui a orienté la consommation des ménages – demande de steaks hachés issus essentiellement des vaches laitières – au détriment de celle de viande de veau.

Les cours de l'**agneau** fragilisés par le premier confinement se sont ensuite affermis. En effet, la fermeture de la restauration hors foyer et la mise en avant de l'agneau français a eu pour conséquence l'augmentation de la consommation à domicile et la réduction des importations de viande ovine.

La production de **porcins** baisse en valeur après une croissance dynamique en 2019 (- 3,3 % après + 21,9 %). Les volumes augmentent un peu tandis que les prix, encore élevés en début d'année, ont diminué fortement pendant le premier confinement et se contractent au final après leur nette augmentation en 2019 (- 4,8 % après + 21,5 %). Les prix de la viande porcine baissent, conséquence probable de la demande intérieure déprimée par la fermeture de la restauration hors-domicile, que la consommation à domicile n'a pu compenser. La demande chinoise est vigoureuse du fait de déficit de production provoquée par la peste porcine ayant affecté son cheptel, mais les échanges avec l'UE sont moroses. L'écoulement d'importants stocks des abattoirs allemands à l'issue du premier confinement ainsi que la concurrence de l'offre américaine ont également pesé sur les prix.

2.6 Les produits avicoles

Tableau 10 : Production hors subventions de produits avicoles en 2020 (évolution en %)

	Valeur (en millions d'euros)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	4 562	- 1,0	- 2,5	- 3,5	- 1,0	- 2,5
Volailles	3 224	- 2,5	- 0,7	- 3,2	- 1,8	- 0,5
Œufs	1 339	2,5	- 6,8	- 4,4	0,8	- 2,1

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021*

La production de **volailles** baisse en valeur (- 3,2 % après + 1,4 % en 2019) sous l'effet conjugué de la contraction des volumes et de la baisse des prix. Certains produits comme les **canards à rôti**, **canards à gaver** et les **pintades**, déjà fragiles, ont souffert de la situation créée par la crise sanitaire. Les canards à rôti connaissent une crise des débouchés depuis l'été 2019, aggravée par la fermeture de la restauration hors domicile et la baisse des exportations. Le canard gras a pâti de l'application de mesures visant à lutter contre la réapparition de l'influenza aviaire qui ont réduit la production. Enfin, les pintades subissent une baisse annuelle tendancielle de la consommation et les restrictions à l'exportation.

La production des **œufs** se replie encore en valeur (- 4,4 % après - 7,8 %) du fait de la nette baisse des prix (- 6,8 %) alors que les volumes augmentent (+ 2,5 %) après s'être replié en 2019 (- 3,5 %). En 2020, les cours ont chuté en fin d'année contrairement à leur évolution habituelle. L'attentisme des acheteurs industriels compte tenu de la situation sanitaire et des annonces gouvernementales de confinement, la fermeture partielle de la restauration hors domicile, la restriction des marchés vers l'union européenne ont pu peser sur les prix.

2.7 Les autres produits animaux

Tableau 11 : Production hors subventions d'autres produits animaux en 2020 (évolution en %)

	Valeur (en millions d'euros)	Volume	Prix	Valeur
Ensemble	10 703	1,2	- 0,6	0,6
dont :				
Lait et produits laitiers**	10 013	0,9	- 0,6	0,2

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

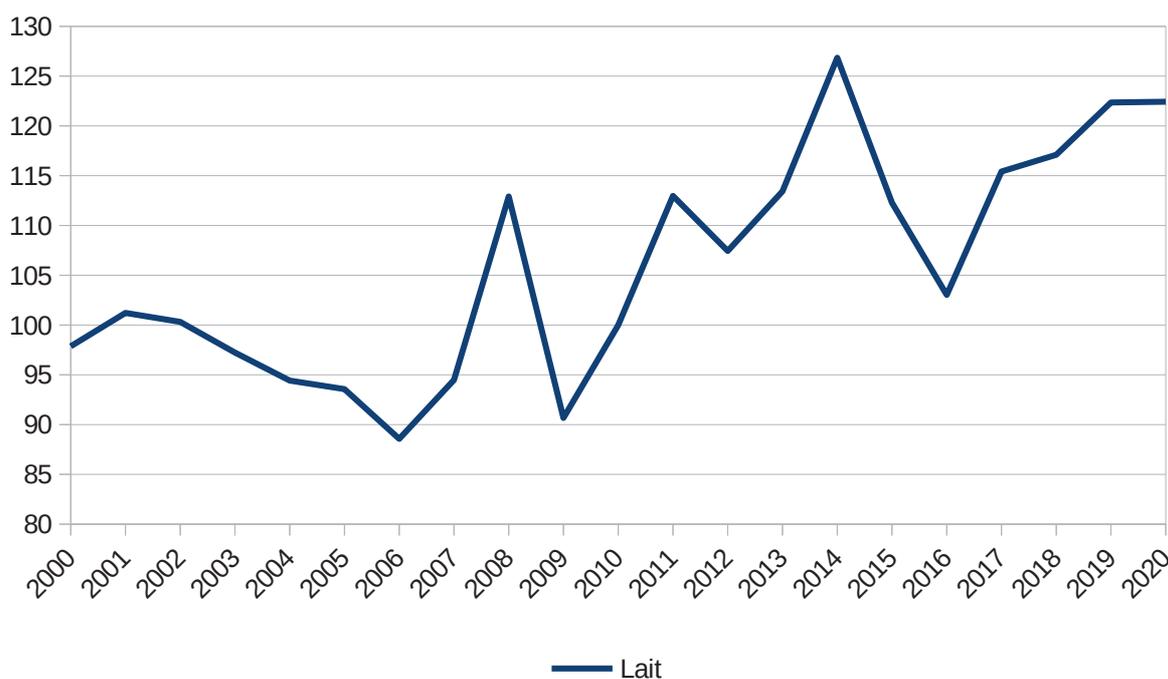
** Produits laitiers transformés par les exploitations.

La **production de lait, produits laitiers et autres produits animaux** croît légèrement en valeur (+ 0,6 % après + 3,8 %) du fait de la hausse des volumes (+ 1,2 %) qui excède la baisse des prix (- 0,6 %).

La production de **lait et produits laitiers** augmente en volume (+ 0,9 %), malgré la sécheresse printanière et estivale. La crainte de la contraction des débouchés pendant le confinement a également incité les éleveurs à réduire leur quantité de production. En outre, la collecte s'est repliée au deuxième trimestre, affectée par la baisse du prix du lait. Des mesures d'indemnisation ont également été mises en place par l'interprofession laitière pour inciter à la réduction de la collecte de lait en avril 2020 et maintenir les prix. Cependant, malgré la contraction de certains débouchés, la demande en produits frais s'est maintenue du fait de l'augmentation de la consommation à domicile.

Après avoir reculé jusqu'en 2006, la production de lait progresse tendanciellement malgré des a-coups prononcés. Ainsi, après deux années de hausse, elle atteint son plus haut niveau en 2014, plus de 25 points de pourcentage au-dessus de 2010, mais recule très nettement en 2015 et 2016 où elle se situe un peu au-dessus du niveau de 2010. La production s'est redressée les années suivantes et s'établit en 2020 22 points au-dessus de 2010.

Graphique 8 : Production en valeur hors subventions de lait (base 100 en 2010)



Source : Insee, Comptes de l'Agriculture en 2020, Comptes nationaux annuels base 2014

3 Les subventions sur les produits

En 2020, le montant des subventions sur les produits se replie légèrement par rapport à 2019 et s'élève à 1,1 milliard d'euros.

Tableau 12 : Subventions sur les produits*, en millions d'euros

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020**
Subventions sur les produits végétaux	311,6	276,1	295,7	324,4	307,3	289,9	297,6	307,6	303,1
Subventions sur les produits animaux	757,2	776,5	793,7	870,5	870,3	868,6	840,9	838,6	818,0
Total	1 068,8	1 052,6	1 089,4	1 194,9	1 177,6	1 158,5	1 138,4	1 146,2	1 121,1

Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles

* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

** Provisoire

4 La production de la branche agricole au prix de base

Tableau 13 : La production de la branche agricole au prix de base en 2020

	Valeur en millions d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	75 494	- 2,9	1,0	- 1,9
Subventions sur les produits*	1 121	- 1,6	- 0,6	- 2,2
Production au prix de base**	76 615	- 2,9	1,0	- 1,9

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

* Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume – prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

**Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

En valeur comme en volume, l'évolution de la **production au prix de base** reste très proche de celle de la production hors subventions, compte tenu du faible poids des subventions sur les produits.

La valeur ajoutée de la branche agricole

1 Les consommations intermédiaires

Tableau 14 : Les consommations intermédiaires en 2020

	Valeur en millions d'euros	Évolution en %			Contribution à l'évolution	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Consommations intermédiaires* : total	45 476	- 0,6	- 1,4	- 2,0	- 0,6	- 1,4
dont : aliments pour animaux intraconsommés	7 191	4,2	- 1,8	2,3	0,6	- 0,3
aliments pour animaux achetés **	8 066	- 1,2	0,6	- 0,7	- 0,2	0,1
énergie et lubrifiants	3 513	- 1,1	- 13,9	- 14,8	- 0,1	- 1,2
engrais et amendements	3 381	- 8,6	- 0,9	- 9,5	- 0,7	- 0,1
pesticides et produits agrochimiques	2 880	0,2	- 3,2	- 3,0	0,0	- 0,2
dépenses vétérinaires	1 460	- 1,1	2,5	1,4	0,0	0,1
Sous- total, hors aliments intraconsommés	38 285	- 1,5	- 1,4	- 2,8	- 1,2	- 1,1

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021*

* Y compris les services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

** Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

En 2020, les **consommations intermédiaires** de la branche agricoles reculent en valeur (- 2,0 %). Les volumes se replient légèrement et les prix baissent plus franchement. En volume, la diminution de la consommation d'engrais et amendements est contrebalancée par la hausse de l'intraconsommation d'aliments pour animaux. La baisse du prix total des intrants s'explique en bonne partie par le net recul du prix des énergies et lubrifiants.

Les **achats d'aliments pour animaux** diminuent un peu en valeur (- 0,7 %) du fait du recul des volumes (- 1,2 %) alors que les prix augmentent un peu (+ 0,6 %). En revanche, le recours aux **aliments intraconsommés**, produits directement par les exploitations agricoles, croît nettement en volume (+ 4,2 % après + 0,9 %) en particulier pour les fourrages et maïs, et vient en regard de la baisse des achats d'aliments pour animaux.

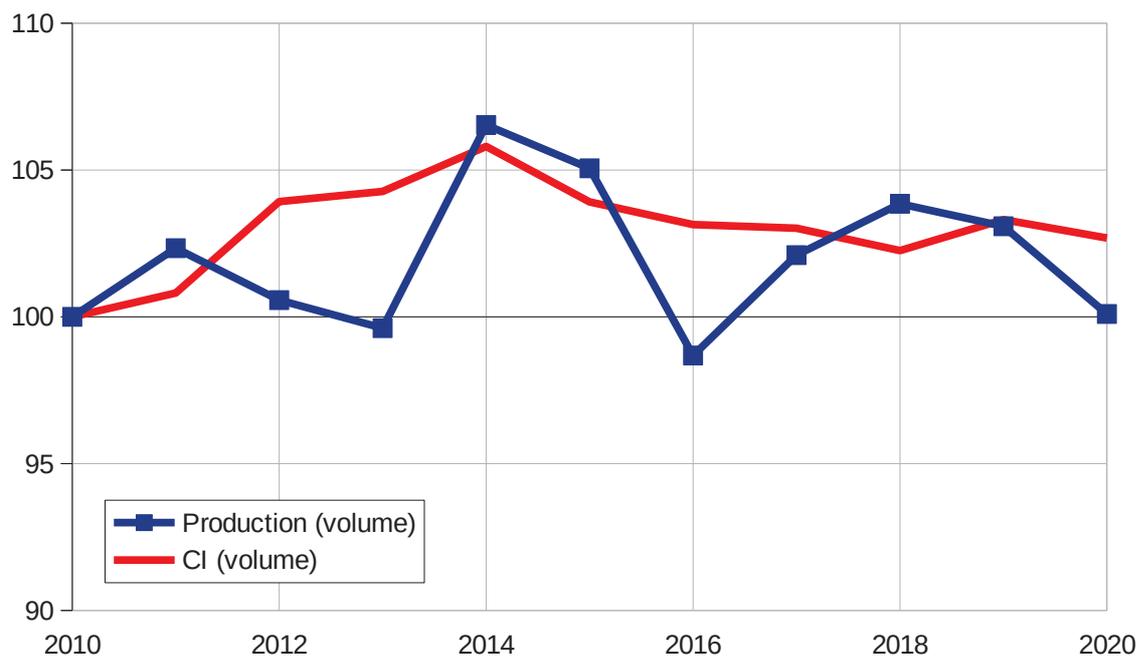
La **facture énergétique** se réduit nettement en 2020 (- 14,8 %) du fait essentiellement de la nette baisse des prix (- 13,9 %) liée au net recul des prix du pétrole du fait du ralentissement de l'activité mondiale en 2020. La baisse en volume est plus modérée (- 1,1 %).

Les consommations en **engrais et amendements** reculent de nouveau en volume (- 8,6 %) du fait de la baisse importante des livraisons d'engrais composés azotés. Les prix diminuent légèrement (- 0,9 % après + 9,0 %).

Les **prix des pesticides et produits agrochimiques** poursuivent leur baisse (- 3,2 % après - 2,5 %) tandis que les volumes consommés sont quasi stables.

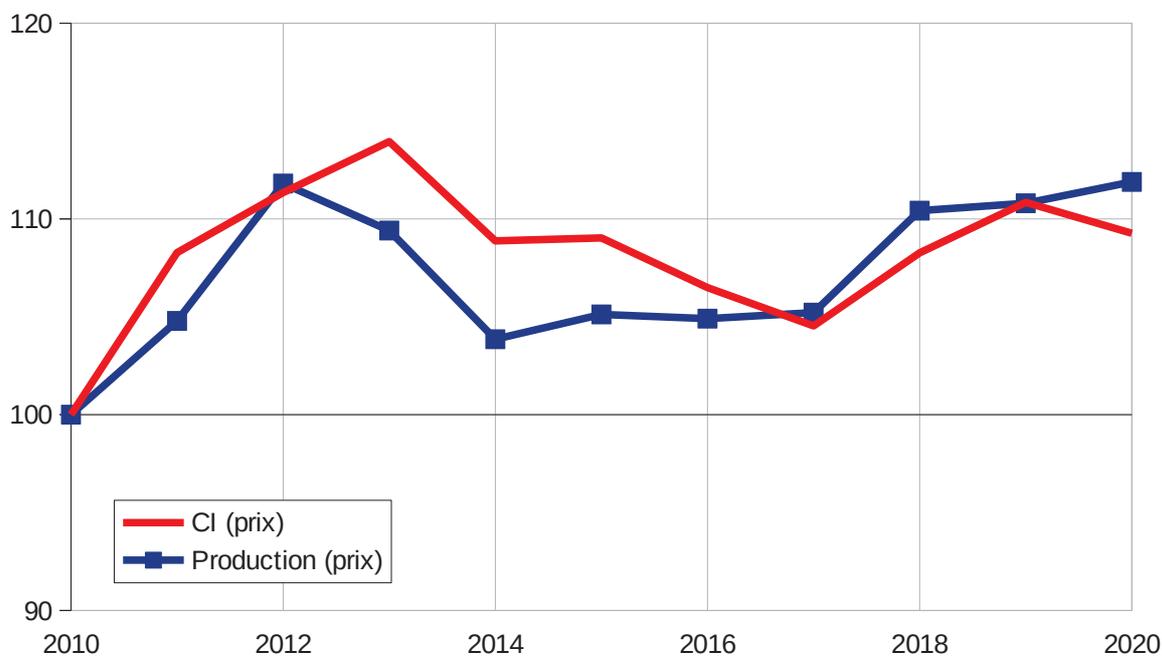
Enfin, le prix de l'entretien du matériel se renchérit (+ 3,2 %) ainsi que celui des dépenses vétérinaires (+ 2,5 %).

Graphique 9 : Évolution de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), en volume, base 100 en 2010



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

Graphique 10 : Évolution des prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), base 100 en 2010



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

Activité partielle du fait de la crise sanitaire

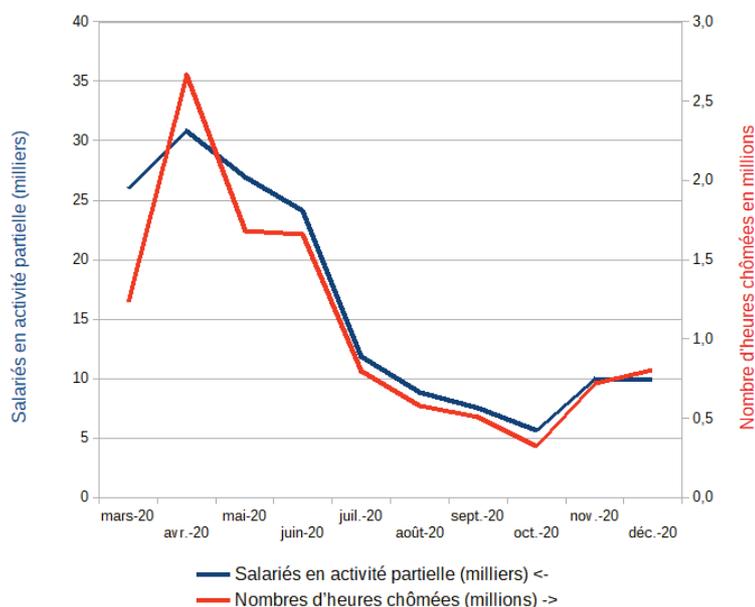
L'activité partielle, ou chômage partiel, a pour objectif de permettre aux employés concernés de conserver leur emploi et une partie de leur revenu (84 % du salaire net). Les travailleurs placés en activité partielle sont considérés en emploi mais leur volume horaire de travail est diminué.

Dans les comptes nationaux, l'activité partielle est considérée comme une prestation sociale en espèces (D.623) versée aux ménages par les administrations publiques. Ainsi, le dispositif d'activité partielle se traduit dans les comptes des entreprises par une diminution de la masse salariale. Au niveau de la branche agricole, cette baisse est enregistrée dans le compte d'exploitation et soutient l'excédent brut d'exploitation/revenu mixte calculé à partir de la valeur ajoutée au coût des facteurs, de laquelle on déduit la rémunération des salariés (salaires et cotisations à la charge des employeurs).

Le secteur économique de l'agriculture n'a pas été assujéti directement aux mesures de confinement. Il peut être même considéré comme en « première ligne » compte tenu des enjeux pour la population à se nourrir. L'évaluation du recours au chômage partiel est difficile à estimer car le recensement des demandes d'indemnisation est une démarche administrative pour laquelle les entreprises disposent d'un délai de déclaration. Sur l'année 2020, un peu moins de 10 millions d'heures ont été déclarées en activité partielle dans le secteur de l'agriculture, sylviculture et de la pêche (graphique). Le recours à l'activité partielle a essentiellement concerné la période du premier confinement.

Le compte spécifique de l'agriculture prend en compte l'emploi salarié permanent, occasionnel ou saisonnier des exploitations agricoles, des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation du matériel agricole, des coopératives viticoles. Le montant des salaires non versés du fait de l'activité partielle pour ce champ particulier est estimé à 70 millions d'€ environ pour la métropole.

Graphique : Activité partielle dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, entre mars et décembre 2020 : nombre de salariés en activité partielle et nombre d'heures chômées



Source : DARES, tableau de bord, situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire

2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole

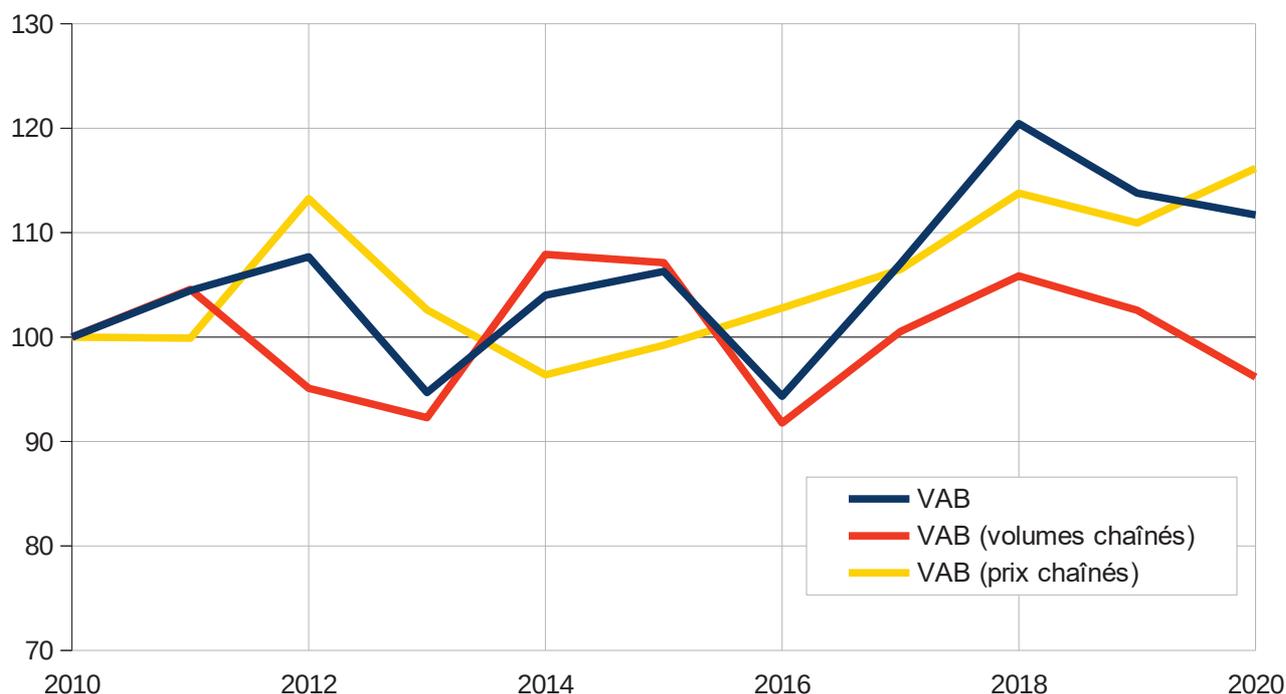
Tableau 15 : La valeur ajoutée brute de la branche agricole en 2020

	Valeur en millions d'euros	Évolution en %			Contribution à l'évolution en %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Production au prix de base	76 615	- 2,9	1,0	- 1,9	- 7,1	2,5
Consommations intermédiaires	45 476	- 0,6	- 1,4	- 2,0	0,9	2,2
Valeur ajoutée brute	31 139	- 6,3	4,7	- 1,8	- 6,3	4,7

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin

En 2020 la **valeur ajoutée brute** se replie en valeur (- 1,8 %), sous l'effet de la baisse de la production au prix de base - c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits et déduction faite des impôts sur les produits- (- 1,9 %), modérée cependant par de moindres consommations intermédiaires (- 2,0 %). La valeur ajoutée brute baisse nettement en volume (- 6,3 %) du fait du recul de la production au prix de base (- 2,9 %), et augmente en prix (+ 4,7 %) en raison de la hausse de la production au prix de base et de la baisse des consommations intermédiaires .

Graphique 11 : Évolution de la valeur ajoutée brute (VAB) de la branche agricole, base 100 en 2010



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

3 Les subventions d'exploitation

En 2020, les subventions d'exploitation en France métropolitaine devraient s'établir autour de 7,8 milliards d'euros, en baisse par rapport à 2019 du fait de la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) depuis le 1^{er} janvier 2019 en allègement de cotisations patronales, ainsi que, dans une moindre mesure de la baisse des subventions associées au paiement unique. Les indemnités au titre des calamités agricoles et l'Indemnité Compensatrice de handicap naturel (ICHN) varient peu. Après la période de réforme des aides de la PAC entre 2015 et 2019, l'année 2020 est une année de transition avant la prochaine programmation.

Tableau 16 : Les subventions d'exploitation* de la branche agriculture, en millions d'euros

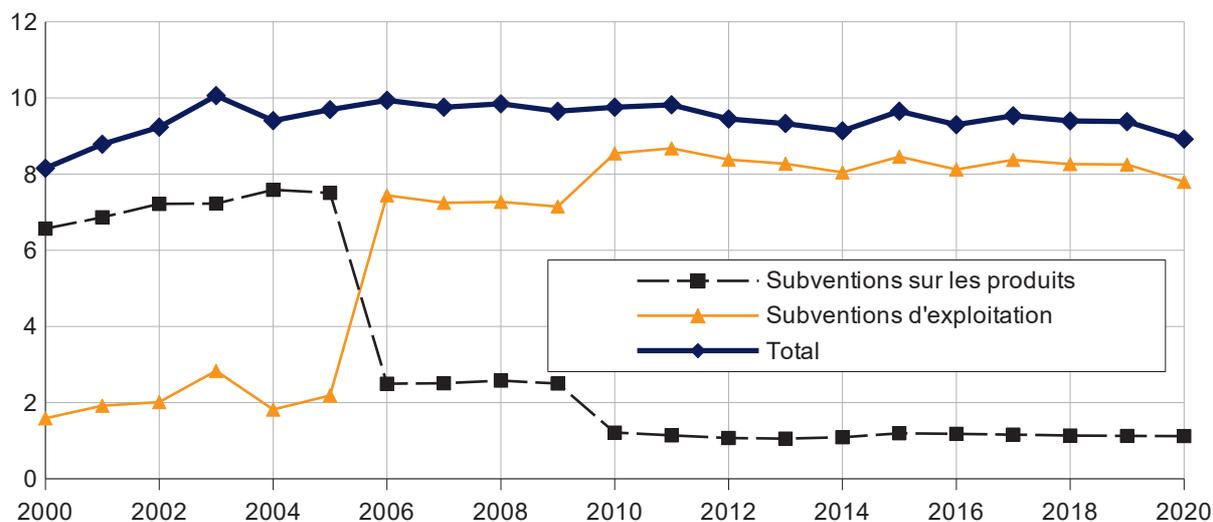
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Paiement unique – Aides découplées du 1er pilier**	6 289	6 074	5 997	5 983	5 741	5 730	5 642
dont paiement de base	6 200	3 523	3 118	3 096	2 939	2 916	2 884
paiement vert	0	2 141	2 112	2 126	2 034	2 041	2 012
paiement redistributif	89	364	718	711	686	681	671
paiement jeunes agriculteurs	0	46	48	51	82	92	76
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	610	904	975	1 033	1 031	1 101	1 092
Prime herbagère agri – environnementale (PHAE), PMSEE	208	0	0	0	0	0	0
Autres aides agri – environnementales, CTE, CAD	321	270	307	423	460	514	514
Aides aux éleveurs	51	247	237	201	128	73	71
Aides aux producteurs de fruits et légumes	4	6	3	3	3	2	2
Aides aux viticulteurs	0	0	0	0	0	0	0
Agriculteurs en difficulté	2	2	2	2	1	1	1
Indemnités au titre des calamités agricoles	49	179	44	97	200	185	200
Indemnités pour dégâts de gibier	23	26	26	33	30	30	30
Autres subventions d'exploitation	122	128	131	167	159	172	183
Prises en charge d'intérêt	0	0	0	0	0	0	0
Bonifications d'intérêt	123	263	22	21	52	42	30
CICE	220	334	349	354	419	373	0
Total métropole	8 020	8 433	8 091	8 316	8 224	8 223	7 765
Subventions dans les DOM	26	26	29	58	38	41	33
Total	8 045	8 458	8 120	8 374	8 263	8 265	7 798

Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles.

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés)

** À partir de 2015, les paiements uniques de la PAC ont été remplacés par un paiement de base (2 884 millions d'euros en 2020), un paiement vert adossé au paiement de base conditionné au respect de pratiques environnementales (2 012 millions d'euros), un paiement redistributif (671 millions d'euros) qui sur prime forfaitairement les 52 premiers hectares de chaque exploitation et un paiement en faveur des jeunes agriculteurs (76 millions d'euros)

Graphique 12 : Subventions à l'agriculture entre 2000 et 2020, en milliards d'euros



Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles

Lecture : en 2020, le total des subventions s'élève à 8,9 milliards d'euros

Traitement de la conversion du CICE en allègement de cotisations sociales sur les salaires

Le dispositif du CICE a été modifié à compter du premier janvier 2019 comme un allègement des cotisations sociales patronales. L'ancien dispositif de crédit d'impôt, à effet différé, disparaît des concours publics à l'agriculture pour 2020.

Rappelons la reprise de ces deux versements dans les comptes de production et d'exploitation.

Le premier était compté comme (autres) subventions d'exploitation, le second vient réduire la masse salariale à travers la baisse des cotisations.

Il convient donc d'examiner en corollaire les conséquences de ces différences de traitement sur les indicateurs publiés.

L'effet sur l'excédent d'exploitation/revenu mixte est identique : les deux contribuent à la hausse, l'un en augmentant les subventions d'exploitation, l'autre en diminuant la masse salariale des agriculteurs. Cependant, l'effet sur la valeur ajoutée au coût des facteurs (ou revenus des facteurs) diffère. Obtenue comme la production au prix de base à laquelle on ajoute les (autres) subventions d'exploitation nettes des (autres) impôts sur la production, le premier dispositif rehaussait la valeur ajoutée au coût des facteurs. En revanche, le second dispositif ne modifie pas la valeur ajoutée au coût des facteurs.

En 2019, les effets de ces deux dispositifs se sont cumulés. En 2020, on fait l'hypothèse que les agriculteurs auront choisi de percevoir le crédit d'impôt en quasi totalité en 2019 et donc que l'effet différé du CICE sera faible. On peut ainsi anticiper, en raison de la disparition du premier dispositif CICE, une baisse permanente sur la valeur ajoutée au coût des facteurs.

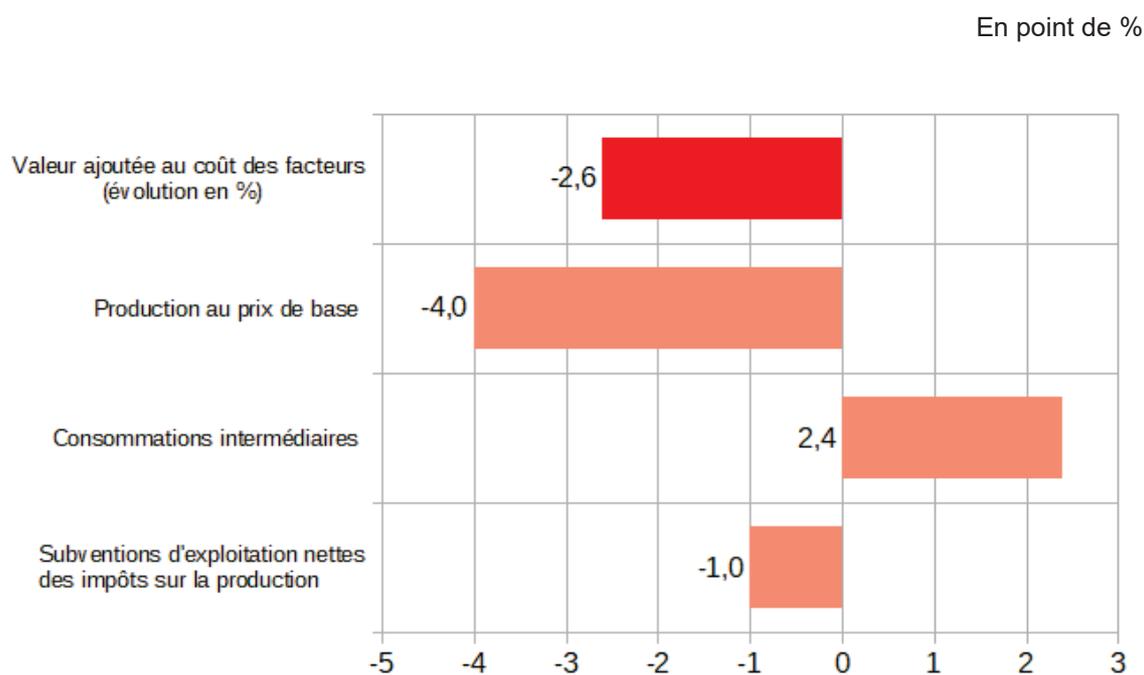
4 Les impôts sur la production

En 2020, les **autres impôts sur la production** s'élèvent à 1,6 milliard d'euros, en légère baisse par rapport à 2019 du fait de la diminution des impôts fonciers.

5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole

En 2020, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** (VABCF) baisse de nouveau, de 2,6 %² en valeur, après s'être déjà contractée en 2019 (- 4,7 %). La baisse de la production au prix de base est cependant compensée par de moindres consommations intermédiaires.

Graphique 13 : Contributions (en point de %) des différents postes à la baisse (en %) de la VABCF



Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021*

Compte tenu de la réduction de 1,7 % de l'emploi agricole total, la VABCF par actif décroît de 0,9 % après - 3,9 % en 2019. Corrigée de la hausse des prix, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels diminue de 3,3 % en 2020, après déjà une baisse de 5,1 % en 2019.

² La valeur ajoutée brute au coût des facteurs se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production.

Les résultats de la branche agricole

1 Le résultat brut de la branche agricole

En valeur, le **résultat brut de la branche agricole** baisse de 2,9 % en 2020 (après – 6,3 %). En termes réels, déflaté par l'indice d'évolution du prix du PIB (+ 2,5 %), il se contracte de 5,3 % (après – 7,5 % en 2019).

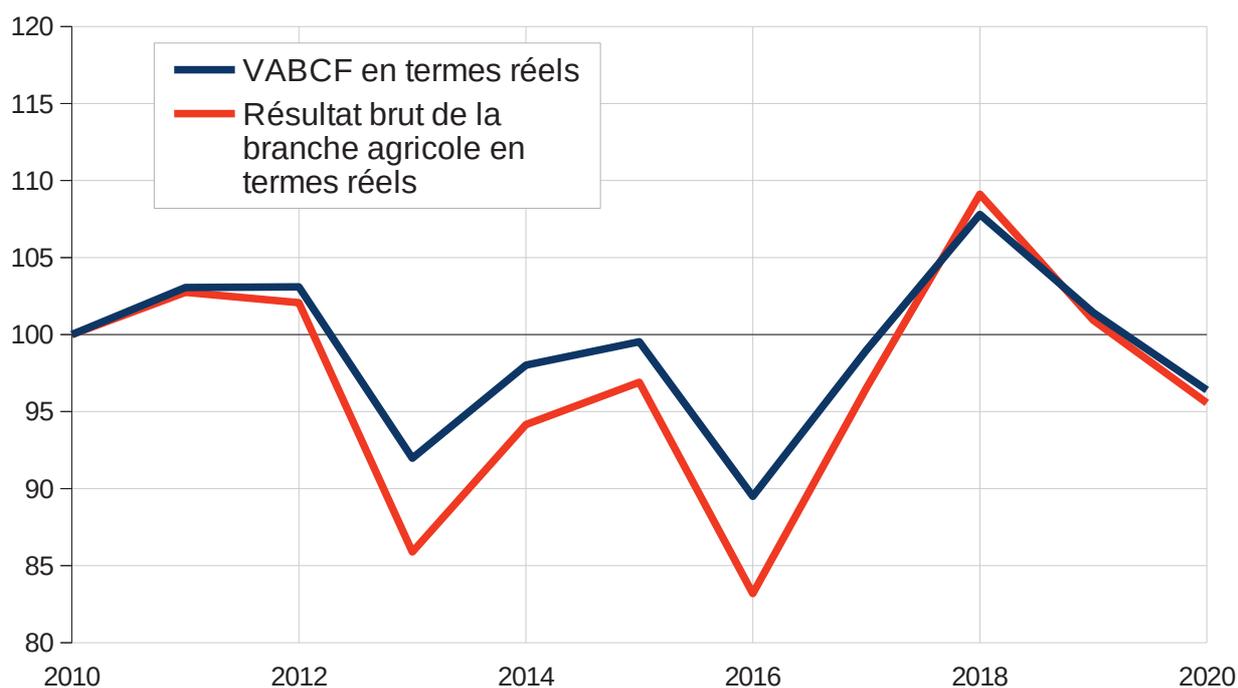
La baisse de l'emploi³ non salarié se poursuit (– 2,1 %) conduisant à une évolution du **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié** de – 0,9 % (après – 4,2 %). Le **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** recule de 3,3 % en 2020, après – 5,4 % en 2019.

Les salaires versés par les unités agricoles baisseraient en 2020 de 2,1 % sous l'effet de la baisse de l'emploi salarié (– 1,0 %) et dans une moindre mesure de l'activité partielle. Les cotisations sociales à la charge des employeurs baisseraient légèrement (– 0,3 %), après la nette diminution (– 17,0 %) en 2019 du fait de la conversion du CICE en allègement de cotisations patronales au 1^{er} janvier 2019.

En 2020, les **intérêts dus** par la branche baissent de 3,5 % ; le taux d'intérêt apparent moyen⁴, défini par le rapport des intérêts aux encours, diminue : 1,85 % en 2020, après 2 % en 2019.

Les charges locatives nettes⁵ augmentent de 1,1 % en 2020.

Graphique 14 : VABCF et résultat brut de la branche agricole en termes réels, base 100 en 2010



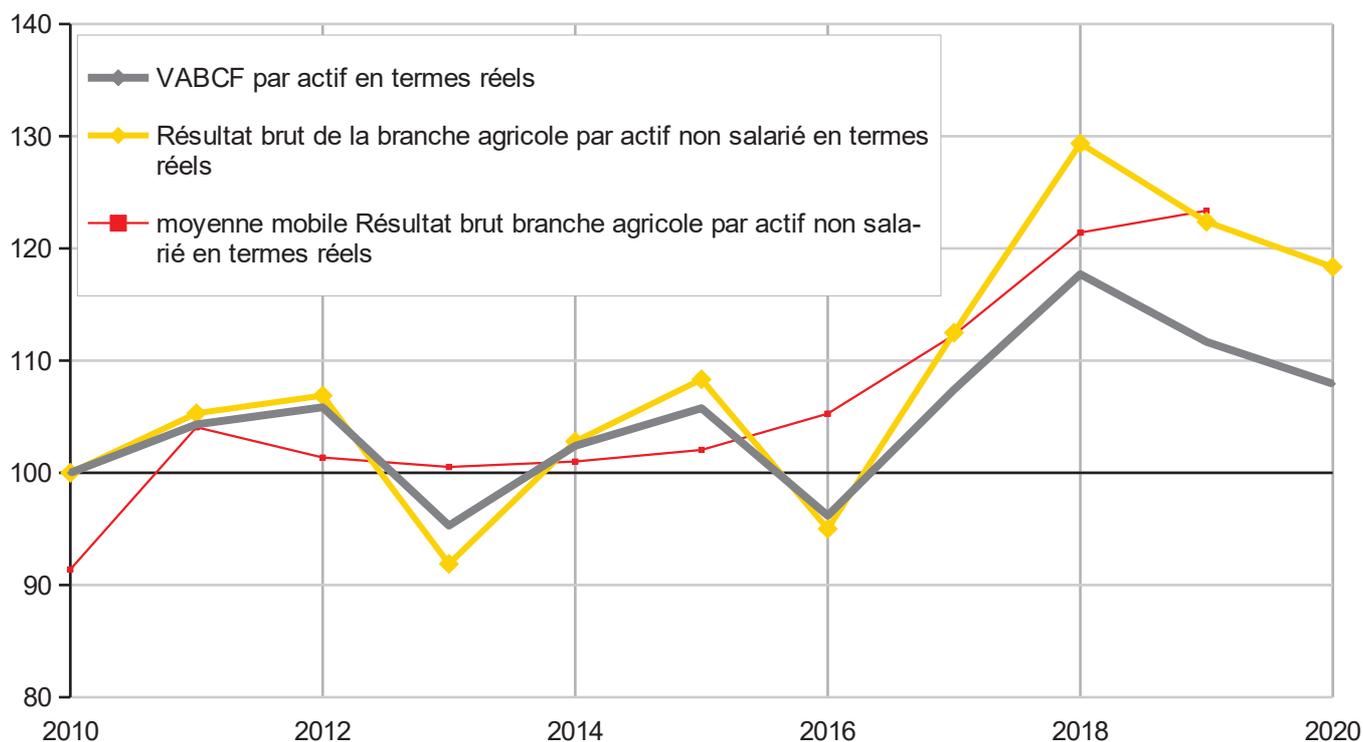
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

³ Les estimations d'emploi, salarié ou non salarié, sont encore fragiles au moment du compte prévisionnel.

⁴ Le taux d'intérêt apparent moyen est fourni par le Crédit Agricole.

⁵ Elles correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Elles sont basées en partie sur les revenus des années précédentes.

Graphique 15 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, en termes réels, base 100 en 2010



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

2 Le résultat net de la branche agricole

2.1 La consommation de capital fixe

Les agrégats comptables nets se déduisent des agrégats bruts en soustrayant la consommation de capital fixe (CCF). La consommation de capital fixe (CCF) mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement. L'estimation de ce poste est délicate, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. La consommation de capital fixe évolue peu en 2020 (+1,6 %).

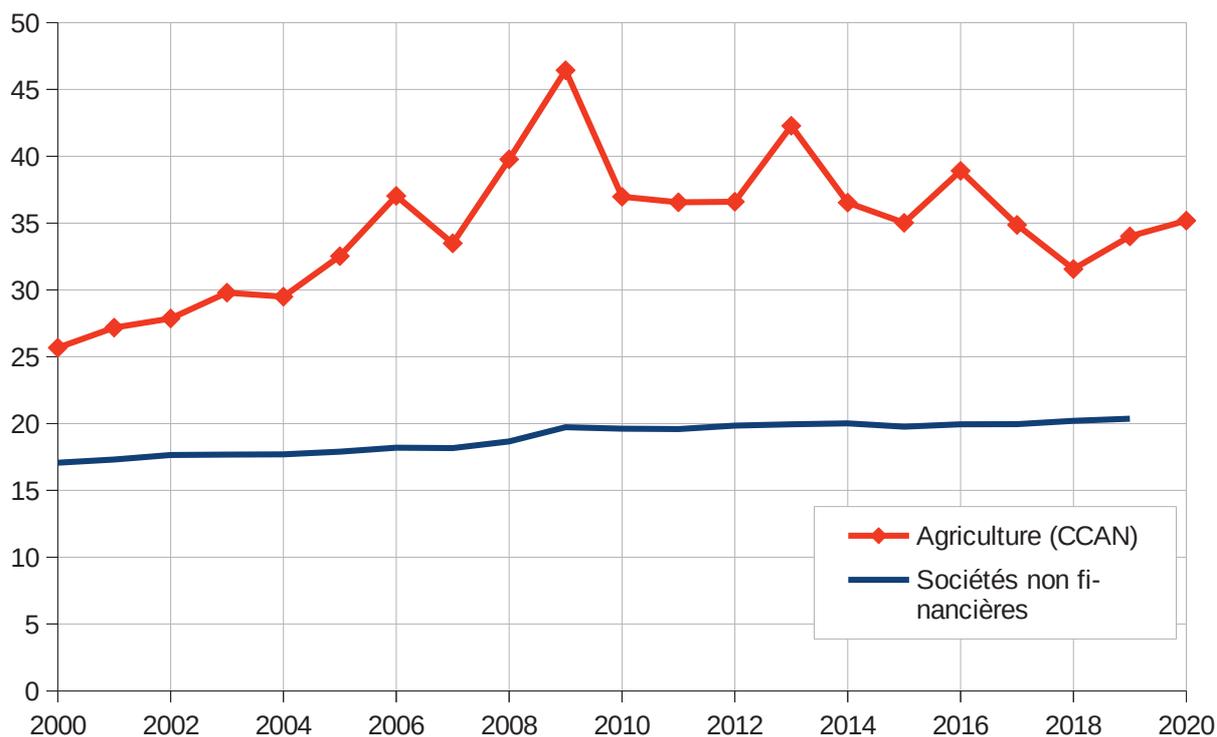
Tableau 17 : Consommation de capital fixe

En milliards d'euros

	Valeur 2019	Valeur 2020	Évolution 2020/2019 (en %)
Consommation de capital fixe	10,8	11,0	+1,6

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

Graphique 16 : Part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée brute, en %



Source : Insee, comptes nationaux base 2014, compte spécifique CCAN

La part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée est beaucoup plus importante dans l'agriculture que dans le reste de l'économie. De ce fait, les évolutions annuelles sont fortement amplifiées par le passage des agrégats bruts aux agrégats nets et les révisions entre les différentes versions d'un même compte (provisoire, provisoire, semi – définitif et définitif). Comme les résultats de l'agriculture sont très volatils, **les indicateurs exprimés en net enregistrent des variations pouvant aller jusqu'à 20 % dans un sens comme dans l'autre.**

2.2 La valeur ajoutée nette au coût des facteurs et le résultat net de la branche agricole

Eurostat utilise la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels, appelé **indicateur A**. En 2020, cet indicateur baisse de 5,0 % pour la France (après – 7,4 %).

Le résultat net se déduit du résultat brut en enlevant la consommation de capital fixe.

Tableau 18 : Évolutions des résultats en brut et en net, en termes réels

En %	Brut	Net
Valeur Ajoutée au Coût des Facteurs (VACF)	– 5,0	– 6,5
VACF par actif	– 3,3	– 5,0
Résultat de la branche agricole	– 5,3	– 8,2
Résultat de la branche agricole par actif non salarié	– 3,3	– 6,2

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

L'investissement agricole

La formation brute de capital fixe de la branche agriculture (FBCF) comprend d'une part l'investissement en produits de la branche agricole elle-même, c'est-à-dire les animaux reproducteurs et de trait ainsi que les plantations, et d'autre part les dépenses d'investissement en biens non agricoles, essentiellement le matériel et les bâtiments.

En 2020, l'investissement se contracte en valeur (- 5,2 % après + 4,6 %) et, mesuré à prix constants, se situe quasiment à son niveau de 2010. Comme les investissements en valeur baissent en proportion davantage que la valeur ajoutée brute au coût des facteurs, le taux d'investissement⁶ baisse de 0,8 point de pourcentage.

En 2020, la FBCF en biens agricoles s'établit à 1,0 milliard d'euros en nette hausse en valeur (+ 7,1 %) du fait des volumes (+ 9,1 %). En effet, l'investissement animal a été dynamique en volume (+ 37,1 %) du fait principalement de la FBCF en gros bovins (+ 31,9 %) et dans une moindre mesure en porcins. En valeur, il s'établit à 0,3 milliard d'euros. La FBCF en plantations augmente en volume (+ 1,1 %) et baisse en valeur du fait de moindres coûts de plantations, en particulier ceux liés à la traction et aux produits pétroliers.

La FBCF en biens non agricoles pèse bien davantage (9,6 milliards d'euros) soit plus de 90 % des investissements agricoles. L'investissement en bâtiments agricoles se contracte nettement en volume (- 18,0 %) du fait de la crise sanitaire qui a lourdement pénalisé le secteur de la construction. L'investissement en matériels agricoles baisse (- 2,2 % en valeur après + 9,4 % en 2019), du fait essentiellement du recul des volumes alors que les prix augmentent. Au total, la formation brute de capital fixe hors biens agricoles baisse de 5,2 % en valeur et de 6,5 % en volume.

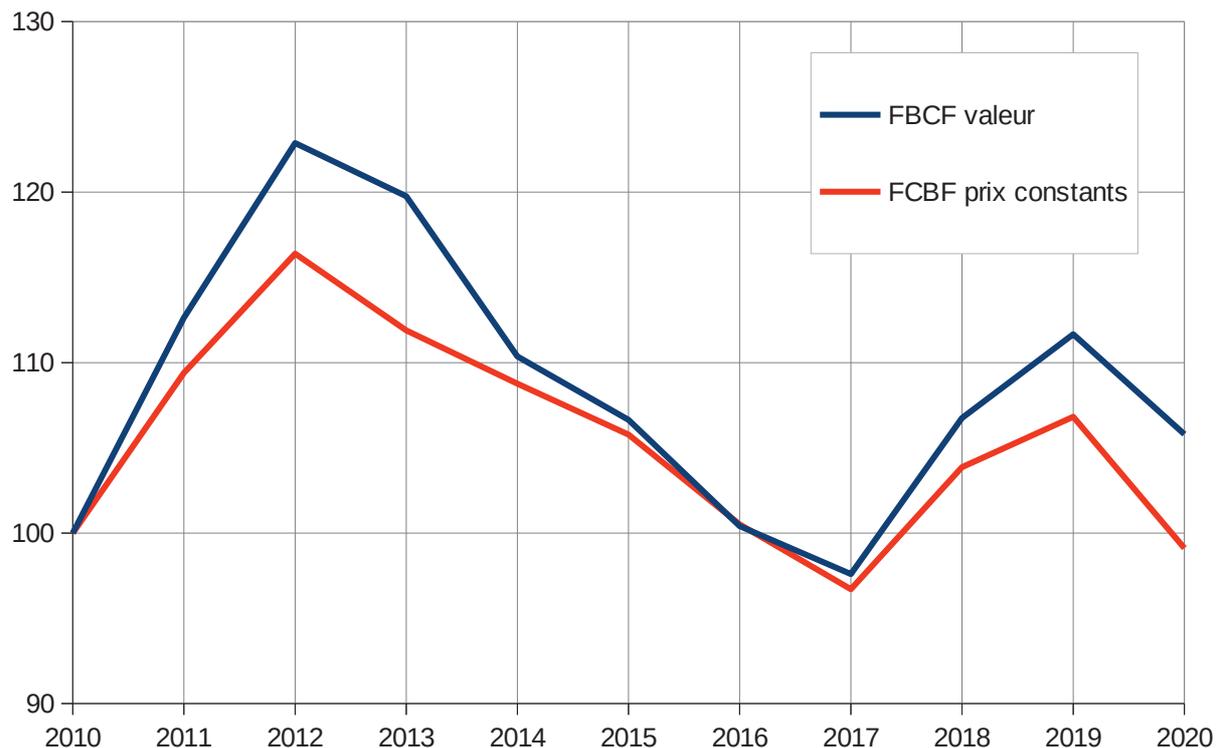
Tableau 19 : Formation brute de capital fixe de la branche agricole

	Montant 2020 (en milliards d'euros)	Évolution (en %)	
		En valeur	En volume
FBCF en biens agricoles	1,0	7,1	9,1
Plantations	0,7	- 0,2	1,1
Bétail	0,3	32,7	37,1
FBCF en biens non agricoles	9,6	- 6,3	- 7,9
dont : Matériels	6,8	- 2,2	- 4,8
Bâtiments	2,1	- 19,2	- 18,0
FBCF totale	10,5	- 5,2	- 6,5

source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 4 juin 2021

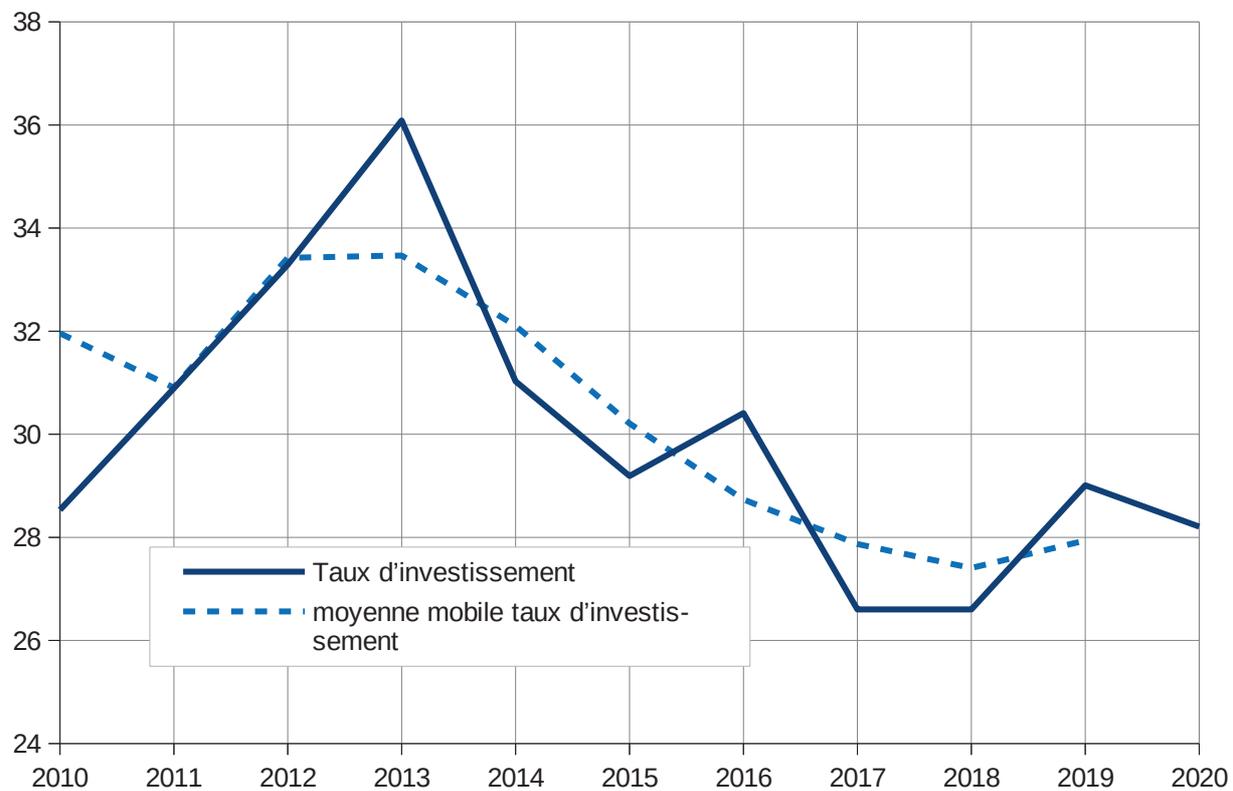
6 Le taux d'investissement rapporte en valeur la FBCF sur la valeur ajoutée brute au coût des facteurs

Graphique 17 : Formation Brute de capital fixe de la branche agricole en valeur et en volume, base 100 en 2010



source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 4 juin 2021

Graphique 18 : Taux d'investissement de la branche agricole (FBCF / VABCF)



source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 4 juin 2021

Le commerce extérieur des produits agricoles bruts⁷ en 2020

En 2020, l'excédent commercial des produits agricoles bruts s'élève à 2,3 milliards d'euros (Md€). Il se réduit de 0,4 Md€ par rapport à 2019 du fait essentiellement de la hausse des importations. En effet, celles-ci ont augmenté (+ 0,5 Md€, + 4 %) et atteignent 12,1 Md€, tandis que les exportations ont été quasi stables à 14,5 Md€ (+ 0,2 %). Si le solde commercial avec l'UE à 27 reste excédentaire (+ 2,6 Md€), il baisse néanmoins de 0,7 Md€ du fait principalement du recul de l'excédent des céréales (- 0,3 Md€) et de l'augmentation du déficit des fruits (+ 0,2 Md€). Avec les pays tiers, il est déficitaire (- 0,2 Md€) mais se réduit de 0,3 Md€ du fait de la hausse des exportations de céréales vers la Chine. Dans leur ensemble, en 2020, les exportations françaises en valeur se sont réorientées vers les pays tiers (+ 8,5 %) au détriment de l'UE (- 4,3 %).

Les **céréales** sont structurellement le point fort des échanges commerciaux français de produits agricoles bruts. En 2020, pour la troisième année consécutive, l'excédent commercial des céréales progresse (+ 0,2 Md€) et s'élève à 6,4 Md€, du fait principalement des exportations de blé tendre vers la Chine, alors qu'il se dégrade avec les pays de l'UE.

En effet, côté offre, les ventes de **céréales à paille** bénéficient d'une part de la récolte abondante en 2019 et d'autre part de la hausse des cours en 2020. La forte baisse de la récolte céréalière 2020 limite cependant les disponibilités à l'exportation au second semestre 2020.

Côté demande, le marché mondial est dynamique, alimenté par la Chine et la constitution par les pays structurellement importateurs de stocks de précaution dans le contexte de la crise sanitaire. Par ailleurs, les cours ont été soutenus au 1er semestre 2020 par la réduction des disponibilités à l'exportation chez les pays producteurs de la Mer noire (Ukraine et Roumanie).

Sur l'ensemble de l'année 2020, les ventes françaises de **blé tendre** à destination de l'étranger sont dynamiques (+ 171 millions d'euros (M€), soit + 5 % sur un an) et atteignent 3,7 Md€ au plus haut depuis 2015. Le prix moyen du blé français à l'exportation augmente de 3 % et les quantités vendues de 0,4 million de tonnes (Mt) pour s'établir à 18,6 Mt. En termes de volume, la principale hausse concerne la Chine (+ 1,9 Mt) vers laquelle les exportations s'élèvent à 0,5 Md€.

Les exportations de **maïs** augmentent nettement de 282 M€ sur un an (+ 23 %) pour atteindre 1,5 Md€ sous l'effet de la hausse des quantités exportées (+ 24 %); elles bénéficient notamment d'une compétitivité-prix accrue en alimentation animale par rapport au blé dans l'UE. Les ventes augmentent ainsi particulièrement vers l'Espagne (+ 0,4 Mt) et vers les Pays-Bas (+ 0,2 Mt).

En revanche, après deux années de croissance soutenue (+ 20 % en 2019, + 26 % en 2018) les exportations françaises d'**orges** reculent nettement par rapport à 2019, à 1,2 Md€ (- 159 M€, soit - 12 %) du fait des moindres expéditions vers l'UE. En particulier, les principaux clients dans l'UE, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne réduisent leurs achats (de - 0,1 Mt à - 0,3 Mt chacun). En revanche les volumes d'orges exportés vers la Chine augmentent de 0,8 Mt. La Chine devient le premier débouché pour les orges françaises devant la Belgique. Ses besoins et les tensions commerciales avec l'Australie l'obligent en effet à se tourner vers d'autres fournisseurs, et bénéficient aux ventes françaises.

Enfin, le solde commercial du **blé dur** se réduit de 82 M€, à 274 M€. Les exportations reculent (- 83 M€) sous l'effet de moindres quantités vendues (- 33 %) notamment en direction de l'Italie.

En 2020, le solde commercial des **oléagineux** perd 227 M€ et devient déficitaire, à - 125 M€, son plus bas niveau depuis 2017. En particulier, le solde des seuls échanges de **graines oléoprotéagineuses**⁸ recule de 236 M€ par rapport à 2019, sous l'effet conjugué de la hausse des importations (+ 123 M€) et de la diminution des exportations (- 113 M€). Ainsi les importations de **colza** croissent de 0,3 Mt (+ 23 %) atteignant leur plus haut niveau à 1,5 Mt, tandis que les exportations reculent de 0,5 Mt (- 33 %), du fait la faiblesse des disponibilités issues des productions françaises.

7 Voir la nomenclature de produits française en annexe

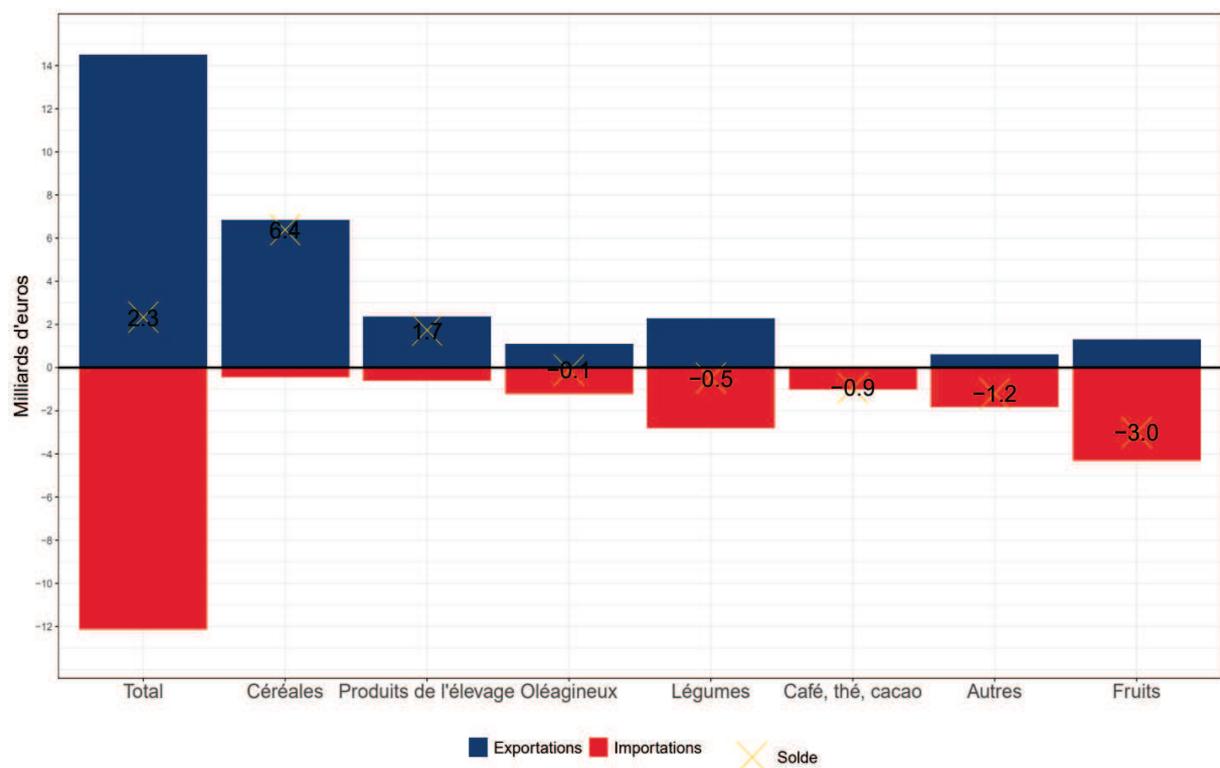
8 01.11.9 Autres oléagineux, Classification des activités française (CPF rév 2.1)

En 2020, le déficit des **fruits** se creuse, pour la cinquième année consécutive, de 303 M€ et atteint un niveau inédit de 3,0 Md€. Les importations ont augmenté (+ 339 M€, + 9 % sur un an) du fait du renchérissement du prix moyen (+9 %). Une offre insuffisante en début d'année (faibles rendements des productions espagnole et marocaine notamment), aggravée par la crise sanitaire et des problèmes de qualité de certains agrumes, a tiré les prix vers le haut. Ainsi les agrumes dont le prix a crû de 18 % contribuent pour plus de la moitié à la hausse des importations en valeur. Les exportations françaises ont aussi augmenté en valeur (+ 36 M€, + 3 %), certes bien moins que les importations, du fait des ventes de **pommes** (+ 8,9 %) qui ont bénéficié de la chute de la production européenne. Même si les quantités exportées par la France diminuent en 2020, la faiblesse de l'offre soutient les prix. La valeur des exportations croît vers l'Allemagne (+ 44 %), le Royaume-Uni (+ 14 %) et l'Espagne (+ 26 %). En revanche, les exportations baissent nettement vers le Vietnam, l'Arabie saoudite et les Émirats Arabes Unis, de presque 40 % chacun.

En 2020, le déficit du commerce des **légumes** s'accroît de 150 M€ et atteint 0,5 M€, du fait de la hausse des importations (+ 65 M€, + 2,4 %) et de la baisse des exportations (- 84 M€, - 3,6 %). Le prix moyen des importations a augmenté (+ 7 %). L'excédent commercial des **pommes de terre** se dégrade (- 77 M€, - 13 %) malgré la nette baisse des importations. La valeur des exportations de pommes de terre a reculé de 129 M€ (- 18 %), à 602 M€ du fait de la nette baisse des prix. L'abondance de la récolte 2019 et la réduction des besoins de l'industrie de la transformation en raison de la fermeture de la restauration hors foyer ont pesé sur les prix durant la majeure partie de l'année. L'arrivée de la récolte abondante de 2020 a accentué le repli des cours d'autant que la demande industrielle est restée inférieure au niveau d'avant la crise sanitaire.

Structurellement excédentaire, le solde commercial des **animaux vivants** (1,8 Md€) diminue un peu, de 70 M€, pénalisé par le recul des exportations de **bovins** (- 67M€ à 1,4 Md€) notamment vers l'Italie, principal débouché des bovins français. En revanche, l'excédent commercial des porcins s'améliore encore à 143 M€ (+ 38 M€) sous l'effet de la hausse des exportations (+ 36 M€).

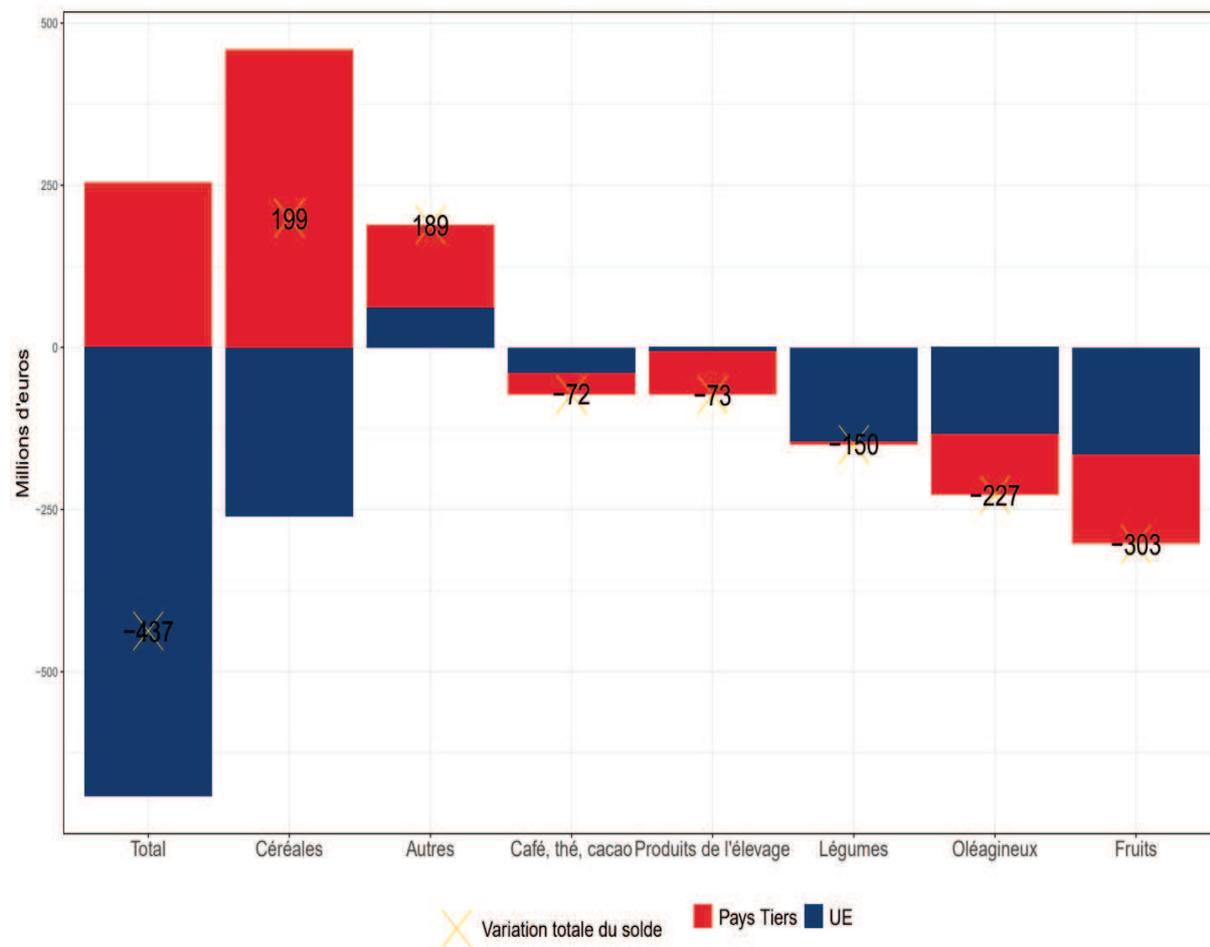
Graphique 19 : Échanges extérieurs de produits agricoles en 2020



Source : DGDDI

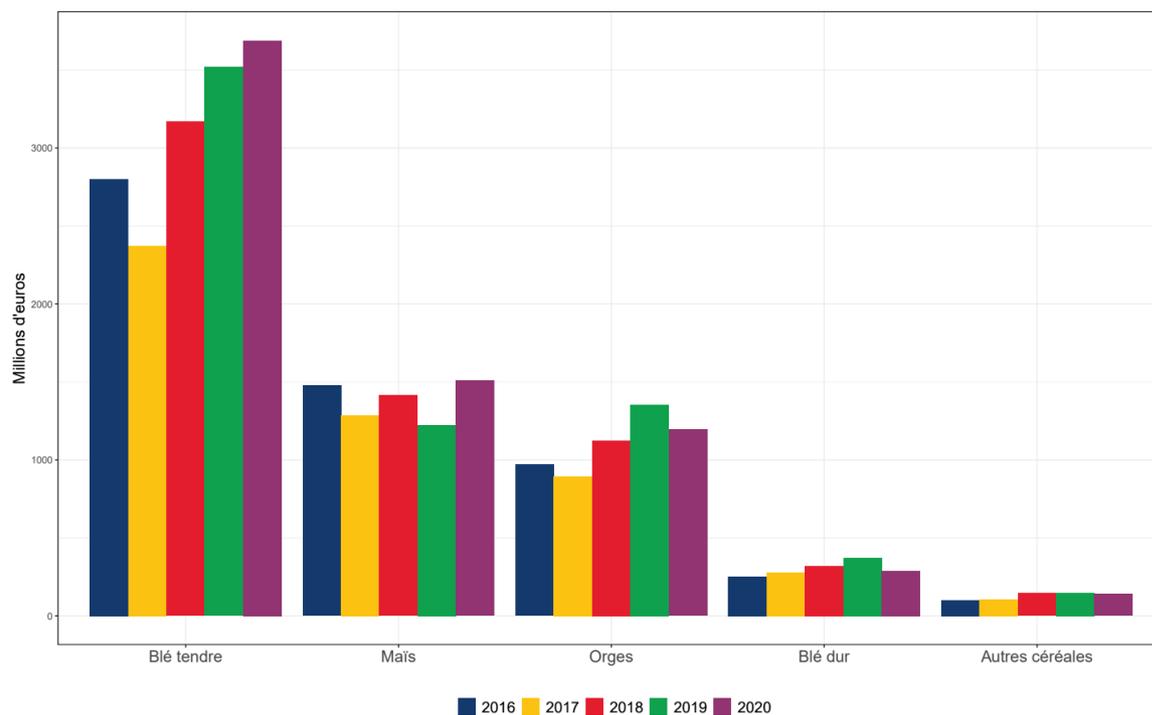
Lecture : En 2020, le solde commercial des céréales s'élève à 6,4 milliards d'euros

Graphique 20 : Variation du solde des échanges extérieurs de produits agricoles en 2020



Lectione : En 2020, le solde commercial des fruits s'est dégradé de 303 millions d'euros, avec les pays tiers et les pays de l'UE à 27

Graphique 21 : Exportations de céréales de 2016 à 2020



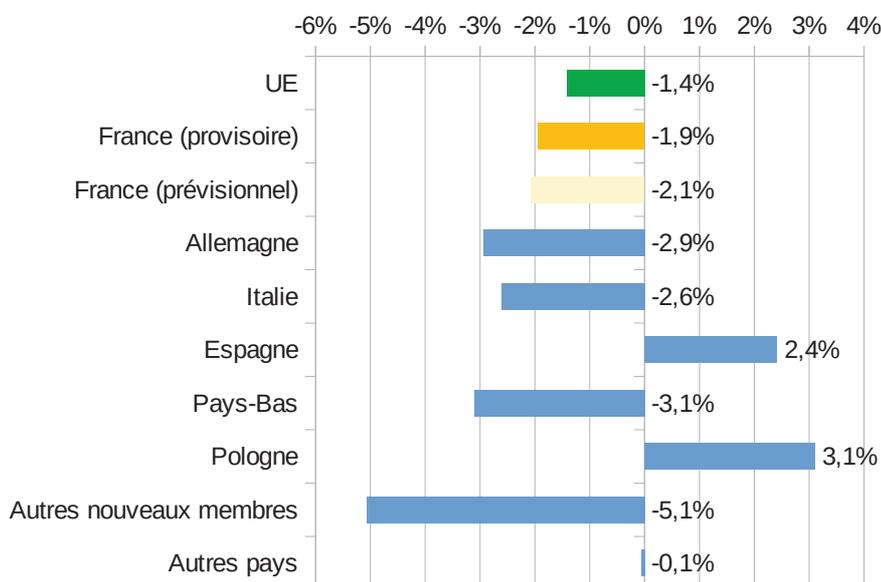
Comparaisons européennes

En 2020, dans l'ensemble de l'Union européenne, la production de la branche agricole baisse de 1,4 % par rapport à 2019 et se situe à 412 milliards d'euros (Md€) d'après les comptes économiques de l'agriculture publiés par Eurostat. La production avait atteint un niveau record en 2019 avec 418 milliards d'euros. En 2020, elle est pénalisée par la contraction combinée des volumes (- 0,8 %) et des prix (- 0,7 %).

Les productions végétale et animale ont décliné en valeur de 1,2 % et de 1,5 % respectivement. Parmi les produits végétaux, les principales baisses concernent les pommes de terre dont la production décroît nettement (- 14,6 % après + 19,8 % en 2019), les céréales (y compris semences) (- 2,7 % après + 4,6 %) et le vin qui se replie pour la deuxième année consécutive (- 1,6 % après - 17,2 %). La production de fruits rebondit nettement (+ 8,3 % après - 7,8 % l'année précédente). Côté productions animales, la baisse de celle des porcins (- 1,7 % après + 15,1 %) et des bovins (- 2,7 % après - 3,0 %) n'est pas compensée par la hausse des ovins et caprins (+ 2,0 %).

Parmi les pays de l'Union européenne, la France se maintient à la première place, avec une production de 75,5 milliards d'euros, soit 18,3 % de la production totale de l'UE. Elle est suivie par l'Allemagne (56,8 Md€), l'Italie (56,3 Md€) et en quatrième l'Espagne (52,9 Md€). La production de la branche agricole française (en valeurs, hors subvention) baisse de 1,9 % en 2020 d'après l'estimation du compte provisoire tirée à la fois par les productions végétale (- 2,4 %) et animale (- 0,9 %). La production allemande se contracte (- 2,9 %) du fait du contrecoup baissier des productions de pommes de terre (- 23,1 % après + 48,5 %) et des céréales (- 1,6 % après + 28,7 %). La production agricole italienne recule encore (- 2,6 % après - 1,2 %). Parmi les quatre grands pays producteurs, seule la production espagnole augmente de 2,4 %, portée par les fortes croissances céréalières (+ 28,9 %) et fruitières (+ 12,2 %). La production hollandaise décroît de 3,1 %, la production polonaise, elle, croît de 3,1 %. Au final, la France, l'Allemagne et l'Italie pèsent chacun négativement avec 0,4 point de pourcentage sur la baisse de la production agricole de l'Union européenne. L'Espagne contribue positivement de 0,3 point de pourcentage.

Graphique 22 : Évolution de la production en valeur de la branche agricole en 2020 (en %)



Source : Eurostat, comptes économiques de l'agriculture 2020, avril 2021

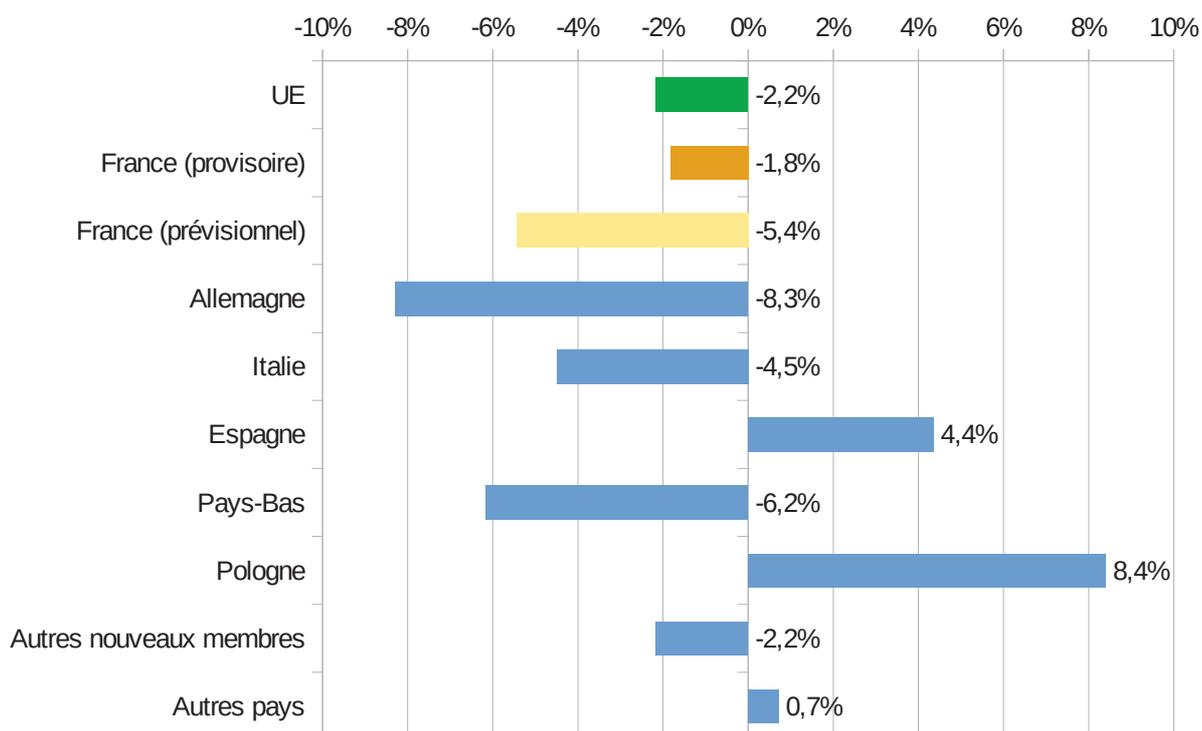
UE : ne contient pas le Royaume-Uni

Rappel : pour la France, le compte prévisionnel a été actualisé à l'aide des données disponibles en juin 2020 (compte « France provisoire »).

Dans l'ensemble de l'UE, les consommations intermédiaires baissent légèrement (- 0,8 %), après la hausse de l'année précédente (+ 1,0 %). Les postes des « énergies et lubrifiants » et des « engrais et amendements » baissent respectivement de 9,7 % et 4,8 %. L'alimentation animale totale qui représente près de 38,5 % des consommations intermédiaires, croît (+ 1,1 %).

Compte tenu de la baisse de la production supérieure à celles des charges, la valeur ajoutée brute de la branche agricole au niveau de l'ensemble de l'UE baisse de 1,7 % et s'élève à 178 milliards d'euros en 2020. Parmi les grands pays producteurs, les évolutions des valeurs ajoutées brutes seraient contrastées (graphique 22). D'un côté, l'Espagne et la Pologne augmenteraient (respectivement + 4,4 % et + 8,4 %), alors que la France, l'Allemagne et l'Italie se replieraient (respectivement - 2,5 %, - 8,3 %, - 4,5 %).

Graphique 23 : Évolution de la valeur ajoutée brute de la branche agricole en 2020 (en %)



Source : Eurostat, comptes économiques de l'agriculture 2020, avril 2021

UE : ne contient pas le Royaume-Uni

Annexes

Compte provisoire de la branche agriculture en 2020

Tableau A1 – 2020 : Production hors subventions (En millions d'euros)

A1 - PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2019 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/ (a)	Volume 2020 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/ (c)	Valeur 2020 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	82,1	0,2	109,4	0,3	89,8
Blé tendre	6,3	73,9	4,7	113,0	5,3	83,5
Maïs	2,1	106,6	2,2	112,3	2,5	119,7
Orge	1,8	75,9	1,4	109,8	1,5	83,3
Autres céréales	0,4	88,1	0,4	111,7	0,4	98,4
CEREALES	10,9	81,2	8,9	112,2	10,0	91,1
Oléagineux	1,9	100,0	1,9	112,2	2,2	112,2
Protéagineux	0,2	90,2	0,2	112,7	0,2	101,6
Tabac	0,0	77,6	0,0	100,7	0,0	78,2
Betteraves industrielles	0,7	69,2	0,5	112,7	0,6	78,0
Autres plantes industrielles	0,7	99,8	0,7	85,2	0,6	85,1
PLANTES INDUSTRIELLES	3,5	93,0	3,3	106,8	3,5	99,3
Maïs fourrage	1,0	101,2	1,0	97,3	1,0	98,5
Autres fourrages	4,5	102,1	4,6	96,3	4,5	98,3
PLANTES FOURRAGERES	5,5	101,9	5,6	96,5	5,4	98,3
Légumes frais	3,3	96,9	3,2	106,7	3,4	103,5
Plantes et fleurs	2,9	100,2	2,9	100,1	2,9	100,3
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	6,1	98,5	6,0	103,6	6,3	102,0
POMMES DE TERRE	4,0	103,4	4,1	96,9	4,0	100,2
FRUITS	3,1	93,7	2,9	110,8	3,3	103,7
Vins de champagne	2,6	80,6	2,1	99,3	2,1	80,0
dont vins calmes	2,0	80,6	1,6	95,7	1,5	77,2
dont champagne	0,6	80,5	0,5	110,2	0,6	88,7
Autres vins d'appellation	6,7	102,0	6,9	94,6	6,5	96,5
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	9,4	95,9	9,0	95,7	8,6	91,9
Vins pour eaux de vie AOC	1,2	127,5	1,6	99,7	1,6	127,1
dont vins de distillation	0,3	119,5	0,3	99,7	0,3	119,2
dont cognac	1,0	129,6	1,3	99,7	1,3	129,2
Autres vins de distillation	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Vins de table et de pays	1,4	114,2	1,7	98,4	1,6	112,4
VINS COURANTS	2,7	120,1	3,3	99,0	3,2	119,0
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	45,3	95,2	43,2	102,5	44,3	97,6
Gros bovins	5,6	100,1	5,6	99,2	5,6	99,3
Veaux	1,2	96,8	1,1	98,7	1,1	95,6
Ovins-caprins	0,7	103,2	0,7	105,9	0,8	109,3
Equidés	0,1	68,6	0,1	162,2	0,1	111,3
Porcins	3,6	101,6	3,6	95,2	3,5	96,7
BETAIL	11,2	100,2	11,2	98,6	11,0	98,8
Volailles	3,3	97,5	3,2	99,3	3,2	96,8
Œufs	1,4	102,5	1,4	93,2	1,3	95,6
PRODUITS AVICOLES	4,7	99,0	4,7	97,5	4,6	96,5
Lait et produits laitiers	10,0	100,9	10,1	99,4	10,0	100,2
dont lait	9,6	100,8	9,6	99,3	9,6	100,1
dont produits laitiers	0,4	102,4	0,4	101,6	0,4	104,1
Autres produits de l'élevage	0,6	105,8	0,7	100,4	0,7	106,2
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	10,6	101,2	10,8	99,4	10,7	100,6
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	26,5	100,4	26,6	98,7	26,3	99,1
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	71,9	97,1	69,8	101,1	70,5	98,2
Activités principales de travaux agricoles	4,9	98,0	4,8	100,0	4,8	98,0
Activités secondaires de services	0,2	74,7	0,2	95,0	0,2	71,0
PRODUCTION DE SERVICES	5,1	97,0	5,0	99,8	4,9	96,8
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	77,0	97,1	74,7	101,0	75,5	98,1
dont production des activités secondaires	2,3	105,2	2,4	102,0	2,5	107,3

Tableau A2 – 2020 : Subventions sur les produits (En millions d'euros)

A2 - SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS en milliards d'euros	Valeur 2019	Indice de volume	Volume 2020	Indice de prix	Valeur 2020	Indice de valeur
Blé dur	6,0	82,1	4,9	123,0	6,1	101,0
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0,4	100,0	0,4	100,0	0,4	100,0
CEREALES	6,4	83,3	5,4	121,1	6,5	100,9
Oléagineux	5,4	94,9	5,1	104,5	5,3	99,2
Protéagineux	57,3	90,2	51,7	111,2	57,5	100,2
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	74,0	94,7	70,1	105,3	73,8	99,7
PLANTES INDUSTRIELLES	136,7	92,8	126,9	107,6	136,6	99,9
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	12,7	96,9	12,3	98,0	12,1	95,1
Plantes et fleurs	1,3	98,5	1,3	91,6	1,2	90,3
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	14,1	97,1	13,7	97,4	13,3	94,6
POMMES DE TERRE	2,2	91,9	2,0	108,8	2,2	100,0
FRUITS	148,2	93,0	137,9	104,8	144,5	97,5
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS DE QUALITE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	307,6	92,9	285,8	106,1	303,1	98,5
Gros bovins	614,4	100,1	615,0	97,5	599,4	97,6
Veaux						
Ovins-caprins	125,4	103,2	129,5	95,6	123,7	98,7
Équidés						
porcins	3,2	94,2	3,0	106,5	3,2	100,3
BETAIL	743,0	100,6	747,4	97,2	726,3	97,8
Volailles	7,0	100,1	7,0	68,3	4,8	68,4
Oeufs	0,4	100,0	0,4	99,0	0,4	99,0
PRODUITS AVICOLES	7,4	100,1	7,4	69,9	5,2	70,0
Lait et produits laitiers	88,2	99,1	87,4	99,0	86,5	98,1
dont lait	88,2	99,1	87,4	99,0	86,5	98,1
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage	1,0	99,0	1,0	40,0	0,4	39,6
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	88,2	99,1	87,4	99,0	86,5	98,1
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	838,6	100,4	842,2	97,1	818,0	97,5
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	1 146,2	98,4	1128,0	99,4	1121,1	97,8
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
PRODUCTION DE SERVICES						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	1 146,2	98,4	1128,0	99,4	1121,1	97,8
dont production des activités secondaires						

Tableau A3 – 2020 : Production au prix de base (En milliards d'euros)

A3 - PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2019	Indice de volume	Volume 2020	Indice de prix	Valeur 2020	Indice de valeur
Blé dur	0,3	82,1	0,2	109,6	0,3	90,0
Blé tendre	6,3	73,9	4,7	113,0	5,3	83,5
Maïs	2,1	106,6	2,2	112,3	2,5	119,7
Orge	1,8	75,9	1,4	109,8	1,5	83,3
Autres céréales	0,4	88,1	0,4	111,7	0,4	98,4
CEREALES	10,9	81,2	8,9	112,2	10,0	91,1
Oléagineux	1,9	100,0	1,9	112,2	2,2	112,2
Protéagineux	0,2	90,2	0,2	112,3	0,2	101,3
Tabac	0,0	77,6	0,0	100,7	0,0	78,2
Betteraves industrielles	0,7	69,2	0,5	112,7	0,6	78,0
Autres plantes industrielles	0,7	99,3	0,7	87,2	0,6	86,6
PLANTES INDUSTRIELLES	3,7	93,0	3,4	106,8	3,6	99,4
Maïs fourrage	1,0	101,2	1,0	97,3	1,0	98,5
Autres fourrages	4,5	102,1	4,6	96,3	4,5	98,3
PLANTES FOURRAGERES	5,5	101,9	5,6	96,5	5,4	98,3
Légumes frais	3,3	96,9	3,2	106,7	3,4	103,4
Plantes et fleurs	2,9	100,2	2,9	100,1	2,9	100,3
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	6,2	98,5	6,1	103,6	6,3	102,0
POMMES DE TERRE	4,0	103,4	4,1	96,9	4,0	100,2
FRUITS	3,3	93,6	3,1	110,5	3,4	103,4
Vins de champagne	2,6	80,6	2,1	99,3	2,1	80,0
dont vins calmes	2,0	80,6	1,6	95,7	1,5	77,2
dont champagne	0,6	80,5	0,5	110,2	0,6	88,7
Autres vins d'appellation	6,7	102,0	6,9	94,6	6,5	96,5
VINS DE QUALITE	9,4	95,9	9,0	95,7	8,6	91,9
Vins pour eaux de vie AOC	1,2	127,5	1,6	99,7	1,6	127,1
dont vins de distillation	0,3	119,5	0,3	99,7	0,3	119,2
dont cognac	1,0	129,6	1,3	99,7	1,3	129,2
Autres vins de distillation	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Vins de table et de pays	1,4	114,2	1,7	98,4	1,6	112,4
VINS COURANTS	2,7	120,1	3,3	99,0	3,2	119,0
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	45,7	95,2	43,4	102,6	44,6	97,6
Gros bovins	6,2	100,1	6,3	99,1	6,2	99,1
Veaux	1,2	96,8	1,1	98,7	1,1	95,6
Ovins-caprins	0,8	103,2	0,9	104,4	0,9	107,7
Équidés	0,1	68,6	0,1	162,2	0,1	111,3
Porcins	3,6	101,6	3,6	95,2	3,5	96,7
BETAIL	11,9	100,2	11,9	98,5	11,8	98,7
Volailles	3,3	97,5	3,3	99,2	3,2	96,8
Œufs	1,4	102,5	1,4	93,2	1,3	95,6
PRODUITS AVICOLES	4,7	99,0	4,7	97,4	4,6	96,4
Lait et produits laitiers	10,1	100,8	10,2	99,4	10,1	100,2
dont lait	9,7	100,8	9,7	99,3	9,7	100,0
dont produits laitiers	0,4	102,4	0,4	101,6	0,4	104,1
Autres produits de l'élevage	0,7	105,8	0,7	100,3	0,7	106,1
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	10,7	101,1	10,8	99,4	10,8	100,6
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	27,4	100,4	27,5	98,7	27,1	99,1
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	73,0	97,1	70,9	101,1	71,7	98,1
Activités principales de travaux agricoles	4,9	98,0	4,8	100,0	4,8	98,0
Activités secondaires de services	0,2	74,7	0,2	95,0	0,2	71,0
PRODUCTION DE SERVICES	5,1	97,0	5,0	99,8	4,9	96,8
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	78,1	97,1	75,9	101,0	76,6	98,1
dont production des activités secondaires	2,3	105,2	2,4	102,0	2,5	107,3

Tableau A4 – 2020 : Consommations intermédiaires (En millions d'euros)

A4 - CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES	Valeur 2019	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2020	Indice de valeur
Semences et plants	2 589	104,1	2 694	100,4	2 705	104,5
Énergie et lubrifiants	4 122	98,9	4 079	86,1	3 513	85,2
Engrais et amendements	3 734	91,4	3 413	99,1	3 381	90,5
Pesticides (produits phytosanitaires)	2 970	100,2	2 976	96,8	2 880	97,0
Dépenses vétérinaires	1 441	98,9	1 425	102,5	1 460	101,4
Aliments pour animaux	15 148	101,3	15 342	99,4	15 257	100,7
<i>dont : intraconsommés</i>	7 028	104,2	7 324	98,2	7 191	102,3
<i>achetés en dehors de la branche</i>	8 119	98,8	8 018	100,6	8 066	99,3
Entretien du matériel	3 812	99,3	3 786	103,2	3 905	102,4
Entretien des bâtiments	350	100,0	350	101,5	356	101,5
Services de travaux agricoles	4 889	98,0	4 792	100,0	4 789	98,0
Autres biens et services	7 360	98,9	7 278	99,3	7 230	98,2
<i>dont : SIFIM</i>	704	101,0	711	93,6	666	94,5
Total	46 415	99,4	46 134	98,6	45 476	98,0

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A5 – 2020 : Compte de production (En milliards d'euros)

A5 - COMPTE DE PRODUCTION	Valeur 2019	Indice de valeur	Valeur 2020
Production	78,1	98,1	76,6
(-) Consommations intermédiaires	46,4	98,0	45,5
(=) Valeur ajoutée brute	31,7	98,2	31,1

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A6 – 2020 : Compte d'exploitation (En milliards d'euros)

COMPTE D'EXPLOITATION	Valeur 2019	Indice de valeur	Valeur 2020
Valeur ajoutée brute	31,7	98,2	31,1
(+) Subventions d'exploitation	8,3	94,4	7,8
(-) Autres impôts sur la production	1,7	96,0	1,6
Impôts fonciers	1,0	92,6	0,9
Autres	0,7	101,2	0,7
(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	38,3	97,4	37,4
(-) Rémunération des salariés	8,1	98,1	8,0
Salaires	6,9	97,9	6,7
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1,3	99,7	1,3
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'explo	30,2	97,3	29,4

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A7 – 2020 : Compte de revenu d’entreprise (En milliards d’euros)

COMPTE DE REVENU D’ENTREPRISE	Valeur 2019	Indice de valeur	Valeur 2020
Revenu mixte brut ou excédent brut d’exploitation	30,2	97,3	29,4
(-) Intérêts ¹	0,5	88,6	0,4
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1,1	96,5	1,1
(-) Charges locatives nettes ²	2,4	101,1	2,5
(=) Résultat brut de la branche agricole	27,3	97,1	26,5

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A8 – 2020 : Indicateurs de résultat brut

	Évolution 2020/ 2019 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-2,6	-5,0
par actif	-0,9	-3,3
Résultat de la branche agricole	-2,9	-5,3
par actif non salarié	-0,9	-3,3
Évolution du prix du PIB		2,5
Évolution du nombre d’UTA* totales		-1,7
Évolution du nombre d’UTA* non salariées		-2,1

* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l’agriculture).

** Déflaté de l’indice de prix du PIB.

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A9 – 2020 : Consommation de capital fixe (En milliards d’euros)

	Valeur 2019	Indice de valeur	Valeur 2020
Consommation de capital fixe	10,8	101,6	11,0

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A10 – 2020 : Indicateurs de résultat net

	Évolution 2020/ 2019 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-4,2	-6,5
par actif	-2,6	-5,0
Résultat de la branche agricole	-5,9	-8,2
par actif non salarié	-3,9	-6,2

** Déflaté de l’indice de prix du PIB.

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Compte semi-définitif de la branche agriculture en 2019

Tableau A1 – 2019 : Production hors subventions (En milliards d'euros)

A1 - PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2018 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2019 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2019 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	89,7	0,3	109,1	0,3	97,9
Blé tendre	6,0	115,9	6,9	91,1	6,3	105,7
Maïs	2,1	105,6	2,2	93,3	2,1	98,5
Orge	1,9	122,7	2,3	80,1	1,8	98,3
Autres céréales	0,4	119,1	0,4	95,3	0,4	113,5
CEREALES	10,6	114,5	12,2	90,0	10,9	103,0
Oléagineux	2,3	80,4	1,9	104,4	1,9	84,0
Protéagineux	0,2	122,2	0,2	97,1	0,2	118,6
Tabac	0,0	79,1	0,0	85,9	0,0	67,9
Betteraves industrielles	0,8	96,8	0,8	96,8	0,7	93,7
Autres plantes industrielles	0,7	108,4	0,8	83,8	0,7	90,8
PLANTES INDUSTRIELLES	4,0	90,4	3,6	97,8	3,5	88,4
Maïs fourrage	0,9	95,6	0,9	109,3	1,0	104,4
Autres fourrages	4,3	98,0	4,2	108,7	4,5	106,5
PLANTES FOURRAGERES	5,2	97,5	5,1	108,8	5,5	106,1
Légumes frais	3,1	102,5	3,2	103,1	3,3	105,6
Plantes et fleurs	2,9	97,8	2,8	101,0	2,9	98,8
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	6,0	100,2	6,0	102,1	6,1	102,3
POMMES DE TERRE	3,4	112,3	3,8	103,2	4,0	115,9
FRUITS	3,1	105,1	3,2	97,7	3,1	102,7
Vins de champagne	3,1	83,3	2,6	101,9	2,6	84,9
dont vins calmes	2,4	81,3	2,0	101,6	2,0	82,6
dont champagne	0,7	90,4	0,6	102,9	0,6	93,0
Autres vins d'appellation	8,1	86,2	7,0	96,7	6,7	83,4
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	11,2	85,4	9,6	98,1	9,4	83,8
Vins pour eaux de vie AOC	1,5	82,2	1,2	103,2	1,2	84,9
dont vins de distillation	0,3	87,4	0,2	105,4	0,3	92,1
dont cognac	1,2	81,0	1,0	102,7	1,0	83,2
Autres vins de distillation	0,0	100,0	0,0	100,1	0,0	100,1
Vins de table et de pays	1,6	90,8	1,4	102,4	1,4	93,0
VINS COURANTS	3,1	86,8	2,7	102,7	2,7	89,2
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	46,5	99,1	46,1	98,3	45,3	97,4
Gros bovins	5,8	97,0	5,7	99,7	5,6	96,7
Veaux	1,2	98,2	1,2	94,5	1,2	92,8
Ovins-caprins	0,7	96,8	0,7	99,1	0,7	95,9
Equidés	0,1	50,0	0,0	182,3	0,1	91,2
Porcins	2,9	100,3	2,9	121,5	3,6	121,9
BETAIL	10,8	97,6	10,6	105,5	11,2	103,0
Volailles	3,3	98,6	3,2	102,9	3,3	101,4
Œufs	1,5	96,5	1,5	95,5	1,4	92,2
PRODUITS AVICOLES	4,8	97,9	4,7	100,6	4,7	98,5
Lait et produits laitiers	9,6	100,9	9,6	103,5	10,0	104,4
dont lait	9,2	100,9	9,2	103,6	9,6	104,5
dont produits laitiers	0,4	100,7	0,4	102,4	0,4	103,1
Autres produits de l'élevage	0,7	92,9	0,6	101,7	0,6	94,5
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	10,3	100,3	10,3	103,4	10,6	103,8
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	25,9	98,8	25,6	103,7	26,5	102,5
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	72,4	99,0	71,7	100,2	71,9	99,2
Activités principales de travaux agricoles	4,6	103,8	4,8	101,3	4,9	105,2
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,5	0,2	101,5
PRODUCTION DE SERVICES	4,9	103,7	5,0	101,3	5,1	105,1
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	77,3	99,3	76,7	100,3	77,0	99,6
dont production des activités secondaires	2,5	88,5	2,2	102,6	2,3	90,8

Tableau A2 – 2019 : Subventions sur les produits (En millions d'euros)

A2 - SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS en milliards d'euros	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Blé dur	6,3	89,7	5,6	106,5	6,0	95,5
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0,4	100,0	0,4	100,0	0,4	100,0
CEREALES	6,7	90,4	6,1	106,0	6,4	95,8
Oléagineux	5,4	107,5	5,8	92,6	5,4	99,6
Protéagineux	48,1	122,2	58,8	97,5	57,3	119,1
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	74,0	110,5	81,7	90,6	74,0	100,0
PLANTES INDUSTRIELLES	127,5	114,8	146,4	93,4	136,7	107,2
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	12,2	102,5	12,5	101,5	12,7	104,0
Plantes et fleurs	1,4	99,4	1,3	99,9	1,3	99,3
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	13,6	102,2	13,9	101,3	14,1	103,5
POMMES DE TERRE	2,3	100,2	2,3	97,2	2,2	97,3
FRUITS	147,5	94,8	139,8	106,0	148,2	100,5
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS DE QUALITE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	297,6	103,6	308,4	99,8	307,6	103,4
Gros bovins	616,1	97,3	599,4	102,5	614,4	99,7
Veaux						
Ovins-caprins	126,6	96,8	122,5	102,4	125,4	99,0
Équidés						
porcins	3,3	101,7	3,3	95,6	3,2	97,2
BETAIL	745,9	97,2	725,3	102,4	743,0	99,6
Volailles	6,1	105,6	6,5	108,2	7,0	114,3
Oeufs	0,2	103,3	0,2	254,2	0,4	262,7
PRODUITS AVICOLES	6,3	105,5	6,6	111,7	7,4	117,8
Lait et produits laitiers	88,7	96,2	85,2	103,4	88,2	99,5
dont lait	88,7	96,2	85,2	103,4	88,2	99,5
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage	0,8	109,2	0,9	110,2	1,0	120,2
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	88,7	96,2	85,2	103,4	88,2	99,5
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	840,9	97,2	817,1	102,6	838,6	99,7
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	1 138,4	98,9	1125,5	101,8	1146,2	100,7
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
PRODUCTION DE SERVICES						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	1 138,4	98,9	1125,5	101,8	1146,2	100,7
dont production des activités secondaires						

Tableau A3 – 2019 : Production au prix de base (En milliards d'euros)

A3 - PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Blé dur	0,3	89,7	0,3	109,1	0,3	97,9
Blé tendre	6,0	115,9	6,9	91,1	6,3	105,7
Maïs	2,1	105,6	2,2	93,3	2,1	98,5
Orge	1,9	122,7	2,3	80,1	1,8	98,3
Autres céréales	0,4	119,0	0,4	95,3	0,4	113,4
CEREALES	10,6	114,4	12,2	90,0	10,9	103,0
Oléagineux	2,3	80,5	1,9	104,4	1,9	84,0
Protéagineux	0,2	122,2	0,3	97,2	0,2	118,8
Tabac	0,0	79,1	0,0	85,9	0,0	67,9
Betteraves industrielles	0,8	96,8	0,8	96,8	0,7	93,7
Autres plantes industrielles	0,8	108,6	0,9	84,5	0,7	91,7
PLANTES INDUSTRIELLES	4,1	91,1	3,8	97,6	3,7	89,0
Maïs fourrage	0,9	95,6	0,9	109,3	1,0	104,4
Autres fourrages	4,3	98,0	4,2	108,7	4,5	106,5
PLANTES FOURRAGERES	5,2	97,5	5,1	108,8	5,5	106,1
Légumes frais	3,1	102,5	3,2	103,1	3,3	105,6
Plantes et fleurs	2,9	97,8	2,8	101,0	2,9	98,8
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	6,0	100,2	6,0	102,1	6,2	102,3
POMMES DE TERRE	3,4	112,3	3,8	103,2	4,0	115,9
FRUITS	3,2	104,7	3,4	98,0	3,3	102,6
Vins de champagne	3,1	83,3	2,6	101,9	2,6	84,9
dont vins calmes	2,4	81,3	2,0	101,6	2,0	82,6
dont champagne	0,7	90,4	0,6	102,9	0,6	93,0
Autres vins d'appellation	8,1	86,2	7,0	96,7	6,7	83,4
VINS DE QUALITE	11,2	85,4	9,6	98,1	9,4	83,8
Vins pour eaux de vie AOC	1,5	82,2	1,2	103,2	1,2	84,9
dont vins de distillation	0,3	87,4	0,2	105,4	0,3	92,1
dont cognac	1,2	81,0	1,0	102,7	1,0	83,2
Autres vins de distillation	0,0	100,0	0,0	100,1	0,0	100,1
Vins de table et de pays	1,6	90,8	1,4	102,4	1,4	93,0
VINS COURANTS	3,1	86,8	2,7	102,7	2,7	89,2
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	46,8	99,1	46,4	98,3	45,7	97,5
Gros bovins	6,4	97,1	6,3	100,0	6,2	97,0
Veaux	1,2	98,2	1,2	94,5	1,2	92,8
Ovins-caprins	0,9	96,8	0,8	99,6	0,8	96,3
Équidés	0,1	50,0	0,0	182,3	0,1	91,2
Porcins	2,9	100,3	2,9	121,5	3,6	121,9
BETAIL	11,6	97,6	11,3	105,3	11,9	102,8
Volailles	3,3	98,6	3,2	102,9	3,3	101,4
Œufs	1,5	96,5	1,5	95,5	1,4	92,2
PRODUITS AVICOLES	4,8	97,9	4,7	100,6	4,7	98,5
Lait et produits laitiers	9,7	100,8	9,7	103,5	10,1	104,4
dont lait	9,2	100,8	9,3	103,6	9,7	104,4
dont produits laitiers	0,4	100,7	0,4	102,4	0,4	103,1
Autres produits de l'élevage	0,7	92,9	0,6	101,7	0,7	94,5
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	10,3	100,3	10,4	103,4	10,7	103,7
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	26,7	98,7	26,4	103,7	27,4	102,4
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	73,6	99,0	72,8	100,3	73,0	99,2
Activités principales de travaux agricoles	4,6	103,8	4,8	101,3	4,9	105,2
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,5	0,2	101,5
PRODUCTION DE SERVICES	4,9	103,7	5,0	101,3	5,1	105,1
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	78,4	99,3	77,9	100,3	78,1	99,6
dont production des activités secondaires	2,5	88,5	2,2	102,6	2,3	90,8

Tableau A4 – 2019 : Consommations intermédiaires (En millions d’euros)

A4 - CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Semences et plants	2 495	103,7	2 587	100,1	2 589	103,8
Énergie et lubrifiants	4 131	100,3	4 145	99,4	4 122	99,8
Engrais et amendements	3 455	99,2	3 426	109,0	3 734	108,1
Pesticides (produits phytosanitaires)	3 080	98,9	3 045	97,5	2 970	96,4
Dépenses vétérinaires	1 405	100,0	1 405	102,5	1 441	102,5
Aliments pour animaux	14 483	100,4	14 546	104,1	15 148	104,6
<i>dont : intraconsommés</i>	6 601	100,9	6 661	105,5	7 028	106,5
<i>achetés en dehors de la branche</i>	7 882	100,0	7 885	103,0	8 119	103,0
Entretien du matériel	3 683	100,7	3 708	102,8	3 812	103,5
Entretien des bâtiments	333	103,0	344	102,0	350	105,1
Services de travaux agricoles	4 647	103,8	4 826	101,3	4 889	105,2
Autres biens et services	7 159	102,0	7 302	100,8	7 360	102,8
<i>dont : SIFIM</i>	750	100,1	750	93,9	704	93,9
Total	44 871	101,0	45 334	102,4	46 415	103,4

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A5 – 2019 : Compte de production (En milliards d’euros)

A5 - COMPTE DE PRODUCTION	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
Production	78,4	99,6	78,1
(-) Consommations intermédiaires	44,9	103,4	46,4
(=) Valeur ajoutée brute	33,6	94,5	31,7

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A6 – 2019 : Compte d’exploitation (En milliards d’euros)

A6 - COMPTE D'EXPLOITATION	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
Valeur ajoutée brute	33,6	94,5	31,7
(+) Subventions d’exploitation	8,3	100,0	8,3
(-) Autres impôts sur la production	1,6	102,5	1,7
Impôts fonciers	1,0	101,9	1,0
Autres	0,6	103,3	0,7
(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	40,2	95,3	38,3
(-) Rémunération des salariés	8,0	101,2	8,1
Salaires	6,5	105,5	6,9
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1,5	83,0	1,3
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d’exploitation	32,2	93,8	30,2

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A7 – 2019 : Compte de revenu d’entreprise (En milliards d’euros)

A7 - COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	32,2	93,8	30,2
(-) Intérêts ¹	0,5	94,0	0,5
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1,2	94,3	1,1
(-) Charges locatives nettes ²	2,6	95,1	2,4
(=) Résultat brut de la branche agricole	29,1	93,7	27,3

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A8 – 2019 : Indicateurs de résultat brut

A8 - INDICATEURS DE RESULTAT BRUT	Évolution 2019/ 2018 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-4,7	-5,9
par actif	-3,9	-5,1
Résultat de la branche agricole	-6,3	-7,5
par actif non salarié	-4,2	-5,4
<i>Évolution du prix du PIB</i>	1,3	
<i>Évolution du nombre d'UTA* totales</i>	-0,8	
<i>Évolution du nombre d'UTA* non salariées</i>	-2,2	

* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

** Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A9 – 2019 : Consommation de capital fixe (En milliards d’euros)

	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
Consommation de capital fixe	10 595	101,8	10 783

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A10 – 2019 : Indicateurs de résultat net

	Évolution 2019/ 2018 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-7,0	-8,2
par actif	-6,2	-7,4
Résultat de la branche agricole	-10,9	-12,1
par actif non salarié	-8,9	-10,1

** Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Compte définitif de la branche agriculture en 2018

Tableau A1 – 2018 : Production hors subventions (En milliards d'euros)

A1 - PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2017 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2018 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2018 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	89,8	0,3	95,4	0,3	85,7
Blé tendre	6,0	84,2	5,0	118,8	6,0	100,0
Maïs	2,0	89,5	1,8	115,0	2,1	103,0
Orge	1,7	92,6	1,6	119,7	1,9	110,8
Autres céréales	0,4	86,8	0,3	117,0	0,4	101,6
CEREALES	9,8	92,0	9,1	117,3	10,6	107,9
Oléagineux	2,5	89,5	2,3	101,8	2,3	91,2
Protéagineux	0,2	77,9	0,2	103,7	0,2	80,7
Tabac	0,0	85,1	0,0	95,6	0,0	81,3
Betteraves industrielles	1,0	90,2	0,9	86,1	0,8	77,6
Autres plantes industrielles	0,7	102,8	0,7	104,8	0,7	107,7
PLANTES INDUSTRIELLES	4,4	91,2	4,0	98,9	4,0	90,2
Maïs fourrage	0,9	89,5	0,8	112,4	0,9	100,6
Autres fourrages	4,3	88,6	3,8	112,2	4,3	99,4
PLANTES FOURRAGERES	5,2	88,8	4,6	112,3	5,2	99,7
Légumes frais	3,0	95,7	2,8	109,3	3,1	104,5
Plantes et fleurs	2,8	101,3	2,8	101,8	2,9	103,2
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	5,8	98,4	5,7	105,6	6,0	103,9
POMMES DE TERRE	2,4	91,6	2,2	154,7	3,4	141,7
FRUITS	3,0	94,7	2,8	108,7	3,1	102,9
Vins de champagne	2,6	117,8	3,0	102,4	3,1	120,7
dont vins calmes	1,9	125,5	2,3	102,8	2,4	129,0
dont champagne	0,7	97,4	0,7	101,2	0,7	98,6
Autres vins d'appellation	6,4	128,9	8,3	97,9	8,1	126,1
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	9,0	125,7	11,3	99,1	11,2	124,5
Vins pour eaux de vie AOC	0,9	152,5	1,4	106,0	1,5	161,8
dont vins de distillation	0,2	143,5	0,2	112,4	0,3	161,2
dont cognac	0,7	154,7	1,1	104,7	1,2	161,9
Autres vins de distillation	0,0	119,7	0,0	100,4	0,0	120,2
Vins de table et de pays	1,1	131,3	1,5	105,6	1,6	138,6
VINS COURANTS	2,1	140,5	2,9	105,7	3,1	148,6
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	41,7	102,2	42,6	109,2	46,5	111,6
Gros bovins	5,8	100,1	5,8	100,0	5,8	100,1
Veaux	1,2	102,9	1,2	101,0	1,2	103,9
Ovins-caprins	0,7	103,7	0,7	101,4	0,7	105,2
Equidés	0,1	106,6	0,1	108,9	0,1	116,1
Porcins	3,3	101,2	3,3	88,3	2,9	89,3
BETAIL	11,1	101,0	11,2	96,8	10,8	97,8
Volailles	3,1	104,5	3,3	99,8	3,3	104,3
Œufs	1,6	96,5	1,6	97,2	1,5	93,8
PRODUITS AVICOLES	4,8	101,8	4,9	99,0	4,8	100,8
Lait et produits laitiers	9,4	100,4	9,5	101,1	9,6	101,5
dont lait	9,0	100,4	9,1	101,1	9,2	101,5
dont produits laitiers	0,4	101,3	0,4	100,7	0,4	102,1
Autres produits de l'élevage	0,6	106,4	0,7	102,9	0,7	109,5
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	10,1	100,8	10,1	101,2	10,3	102,0
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	25,9	101,1	26,2	98,9	25,9	100,0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	67,6	101,8	68,8	105,3	72,4	107,2
Activités principales de travaux agricoles	4,5	102,4	4,6	101,3	4,6	103,7
Activités secondaires de services	0,2	93,1	0,2	103,1	0,2	96,0
PRODUCTION DE SERVICES	4,7	101,9	4,8	101,4	4,9	103,3
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	72,3	101,8	73,6	105,0	77,3	106,9
dont production des activités secondaires	2,1	118,0	2,4	102,9	2,5	121,4

Tableau A2 – 2018 : Subventions sur les produits (En millions d'euros)

A2 - SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS en milliards d'euros	Valeur 2017	Indice de volume	Volume 2018	Indice de prix	Valeur 2018	Indice de valeur
Blé dur	6	89,8	5,8	107,8	6	96,9
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0	85,8	0,4	116,5	0	100,0
CEREALES	7	89,6	6,2	108,4	7	97,1
Oléagineux	6	96,0	5,4	99,9	5	95,9
Protéagineux	41	77,9	31,6	152,2	48	118,5
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	74	83,1	61,5	120,3	74	99,9
PLANTES INDUSTRIELLES	120	81,9	98,5	129,4	128	106,0
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	13	95,7	12,8	96,0	12	91,8
Plantes et fleurs			1,4	99,6	1,4	
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	13	105,8	14,1	96,3	14	102,0
POMMES DE TERRE	2	85,6	1,5	147,2	2	125,9
FRUITS	148	100,0	147,6	99,9	147	99,9
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS DE QUALITE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	290	92,4	268,0	111,0	298	102,6
Gros bovins	643	100,0	643,1	95,8	616	95,8
Veaux						
Ovins-caprins	128	103,7	132,6	95,5	127	99,0
Équidés						
porcins			3,0	107,6	3,3	
BETAIL	771	101,0	778,7	95,8	746	96,8
Volailles	5	104,8	5,2	118,5	6	124,1
Oeufs			0,0	375,0	0,2	
PRODUITS AVICOLES	5	105,6	5,2	120,4	6	127,2
Lait et produits laitiers	93	95,5	88,7	99,9	89	95,5
dont lait	93	95,5	88,7	99,9	89	95,5
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage					0,8	
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	93	95,5	88,7	99,9	89	95,5
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	869	100,5	872,7	96,4	841	96,8
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	1 158	98,5	1140,6	99,8	1 138	98,3
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
PRODUCTION DE SERVICES						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	1 158	98,5	1140,6	99,8	1 138	98,3
dont production des activités secondaires						

Tableau A3 – 2018 : Production au prix de base (En milliards d'euros)

A3 - PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2017	Indice de volume	Volume 2018	Indice de prix	Valeur 2018	Indice de valeur
Blé dur	0,4	89,8	0,3	95,6	0,3	85,9
Blé tendre	5,4	93,3	5,0	118,8	6,0	110,8
Maïs	2,0	89,5	1,8	115,0	2,1	103,0
Orge	1,7	92,6	1,6	119,7	1,9	110,8
Autres céréales	0,4	86,8	0,3	117,0	0,4	101,6
CEREALES	9,8	92,0	9,1	117,3	10,6	107,9
Oléagineux	2,5	89,6	2,3	101,8	2,3	91,2
Protéagineux	0,2	77,9	0,2	112,1	0,2	87,3
Tabac	0,0	85,1	0,0	95,6	0,0	81,3
Betteraves industrielles	1,0	90,2	0,9	86,1	0,8	77,6
Autres plantes industrielles	0,8	100,8	0,8	106,1	0,8	107,0
PLANTES INDUSTRIELLES	4,5	90,9	4,1	99,6	4,1	90,6
Maïs fourrage	0,9	89,5	0,8	112,4	0,9	100,6
Autres fourrages	4,3	88,6	3,8	112,2	4,3	99,4
PLANTES FOURRAGERES	5,2	88,8	4,6	112,3	5,2	99,7
Légumes frais	3,0	95,7	2,9	109,2	3,1	104,5
Plantes et fleurs	2,8	101,3	2,8	101,8	2,9	103,2
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	5,8	98,4	5,7	105,5	6,0	103,9
POMMES DE TERRE	2,4	91,6	2,2	154,6	3,4	141,6
FRUITS	3,1	95,0	3,0	108,3	3,2	102,8
Vins de champagne	2,6	117,8	3,0	102,4	3,1	120,7
dont vins calmes	1,9	125,5	2,3	102,8	2,4	129,0
dont champagne	0,7	97,4	0,7	101,2	0,7	98,6
Autres vins d'appellation	6,4	128,9	8,3	97,9	8,1	126,1
VINS DE QUALITE	9,0	125,7	11,3	99,1	11,2	124,5
Vins pour eaux de vie AOC	0,9	152,5	1,4	106,0	1,5	161,8
dont vins de distillation	0,2	143,5	0,2	112,4	0,3	161,2
dont cognac	0,7	154,7	1,1	104,7	1,2	161,9
Autres vins de distillation	0,0	119,7	0,0	100,4	0,0	120,2
Vins de table et de pays	1,1	131,3	1,5	105,6	1,6	138,6
VINS COURANTS	2,1	140,5	2,9	105,7	3,1	148,6
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	42,0	102,2	42,9	109,2	46,8	111,6
Gros bovins	6,5	100,1	6,5	99,6	6,4	99,7
Veaux	1,2	102,9	1,2	101,0	1,2	103,9
Ovins-caprins	0,8	103,7	0,9	100,5	0,9	104,2
Équidés	0,1	106,6	0,1	108,9	0,1	116,1
Porcins	3,3	101,3	3,3	88,3	2,9	89,4
BETAIL	11,9	101,0	12,0	96,7	11,6	97,7
Volailles	3,2	104,5	3,3	99,9	3,3	104,4
Œufs	1,6	96,5	1,6	97,2	1,5	93,8
PRODUITS AVICOLES	4,8	101,8	4,9	99,0	4,8	100,8
Lait et produits laitiers	9,5	100,4	9,6	101,1	9,7	101,4
dont lait	9,1	100,3	9,1	101,1	9,2	101,4
dont produits laitiers	0,4	101,3	0,4	100,7	0,4	102,1
Autres produits de l'élevage	0,6	106,4	0,7	103,0	0,7	109,6
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	10,1	100,7	10,2	101,2	10,3	101,9
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	26,8	101,0	27,1	98,8	26,7	99,9
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	68,8	101,7	69,9	105,2	73,6	107,0
Activités principales de travaux agricoles	4,5	102,4	4,6	101,3	4,6	103,7
Activités secondaires de services	0,2	93,1	0,2	103,1	0,2	96,0
PRODUCTION DE SERVICES	4,7	101,9	4,8	101,4	4,9	103,3
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	73,5	101,7	74,7	105,0	78,4	106,8
dont production des activités secondaires	2,1	118,0	2,4	102,9	2,5	121,4

Tableau A4 – 2018 : Consommations intermédiaires (En millions d'euros)

A4 - CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES	Valeur 2017	Indice de volume	Volume 2018	Indice de prix	Valeur 2018	Indice de valeur
Semences et plants	2 484	100,3	2 490	100,2	2 495	100,4
Énergie et lubrifiants	3 688	99,0	3 651	113,1	4 131	112,0
Engrais et amendements	3 351	102,9	3 449	100,2	3 455	103,1
Pesticides (produits phytosanitaires)	3 039	101,1	3 073	100,2	3 080	101,4
Dépenses vétérinaires	1 401	98,3	1 377	102,0	1 405	100,3
Aliments pour animaux	14 111	96,7	13 651	106,1	14 483	102,6
<i>dont : intraconsommés</i>	6 386	91,9	5 868	112,5	6 601	103,4
<i>achetés en dehors de la branche</i>	7 724	100,8	7 783	101,3	7 882	102,0
Entretien du matériel	3 515	102,2	3 591	102,5	3 683	104,8
Entretien des bâtiments	342	95,3	326	102,2	333	97,5
Services de travaux agricoles	4 481	102,4	4 587	101,3	4 647	103,7
Autres biens et services	7 237	98,5	7 129	100,4	7 159	98,9
<i>dont : SIFIM</i>	820	100,4	824	91,0	750	91,4
Total	43 648	99,3	43 325	103,6	44 871	102,8

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A5 – 2018 : Compte de production (En milliards d'euros)

A5 - COMPTE DE PRODUCTION	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
Production	73,5	106,8	78,4
(-) Consommations intermédiaires	43,6	102,8	44,9
(=) Valeur ajoutée brute	29,8	112,6	33,6

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A6 – 2018 : Compte d'exploitation (En milliards d'euros)

A6 - COMPTE D'EXPLOITATION	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
Valeur ajoutée brute	29,8	112,6	33,6
(+) Subventions d'exploitation	8,4	98,7	8,3
(-) Autres impôts sur la production	1,6	99,4	1,6
Impôts fonciers	1,0	95,8	1,0
Autres	0,6	105,5	0,6
(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	36,6	110,0	40,2
(-) Rémunération des salariés	7,9	101,2	8,0
Salaires	6,4	101,8	6,5
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1,5	98,8	1,5
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	28,6	112,4	32,2

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A7 – 2018 : Compte de revenu d’entreprise (En milliards d’euros)

A7 - COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	28,6	112,4	32,2
(-) Intérêts ¹	0,5	93,9	0,5
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1,3	89,5	1,2
(-) Charges locatives nettes ²	2,6	99,0	2,6
(=) Résultat brut de la branche agricole	25,5	114,2	29,1

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A8 – 2018 : Indicateurs de résultat brut

A8 - INDICATEURS DE RESULTAT BRUT	Évolution 2018/ 2017 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	10,0	8,9
par actif	10,7	9,6
Résultat de la branche agricole	14,2	13,0
par actif non salarié	16,1	15,0
Évolution du prix du PIB	1,0	
Évolution du nombre d'UTA* totales	-0,6	
Évolution du nombre d'UTA* non salariées	-1,7	

*UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

** Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A9 – 2018 : Consommation de capital fixe (En milliards d’euros)

	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
Consommation de capital fixe	10 397	101,9	10 595

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Tableau A10 – 2018 : Indicateurs de résultat net

	Évolution 2018/ 2017 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	13,2	12,1
par actif	13,9	12,8
Résultat de la branche agricole	22,6	21,4
par actif non salarié	24,7	23,5

Source : Insee, compte arrêté au 4 juin 2021

Les révisions de compte

En dehors des changements de base, les comptes d'une même année font l'objet de quatre estimations, en fonction des sources disponibles. La version **prévisionnelle** est présentée en décembre de l'année en cours, la version **provisoire** en juin de l'année n+1, la version **semi-définitive** en juin n+2 et la version **définitive** en juin n+3. Sont retracées ici les révisions des comptes publiés dans ce volume par rapport à la version de la campagne de comptes précédente pour deux indicateurs :

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole, qui est égale à :

valeur ajoutée brute + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production.

Le résultat brut de la branche agricole, qui est égal à :

valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole - rémunération des salariés - intérêts
- charges locatives nettes.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est exprimée par UTA (unité de travail annuel, équivalent temps plein de l'agriculture) et le résultat brut de la branche agricole par UTANS (unité de travail annuel non salarié). Ils sont exprimés en termes réels, c'est-à-dire déflatés par l'évolution du prix du PIB.

Le compte 2018 définitif

Dans le compte définitif 2018, les évolutions de la production en valeur hors subventions sont peu révisées, de - 0,3 point. Les consommations intermédiaires sont inchangées. Par conséquent, l'évolution de la valeur ajoutée brute est un peu revue à la baisse de 0,5 point, à + 12,6 % .

L'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est abaissée de + 10,4 % à + 10,0 %.

Du fait de la légère révision à la hausse de la rémunération des salariés, l'évolution du résultat brut de la branche agricole passe de + 15,2 % à + 14,2 %.

La baisse de l'emploi total est moins marquée que prévu (- 0,6 % au lieu de - 1,1 %) du fait la révision à la hausse de l'emploi salarié (de - 0,2 % à + 1,2 %).

L'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels est abaissée à + 9,6 % de même que le résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels à + 15,0 %.

Le compte 2019 semi-définitif

Dans le compte semi-définitif 2019, la baisse de la production en valeur hors subventions est révisée par rapport à la version provisoire du compte à - 0,4 % contre - 1,6 %. La production végétale a été rehaussée (+ 1,7 points).

L'évolution des consommations intermédiaires a été revue à la hausse à + 3,4 % (+ 2,2 points). Du fait de l'intégration des données du RICA et de la mise à jour d'autres données sur les intrants, un certain nombre de postes sont révisés : les dépenses d'engrais et amendement, d'entretien des bâtiments, de services des travaux agricoles sont rehaussées.

Les révisions sur la production et les consommations intermédiaires se compensant, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est quasi inchangée (- 0,1 point) à - 4,7 %. Du fait de la révision à la hausse de la rémunération des salariés, l'évolution du résultat brut de la branche agricole est abaissée de 0,7 point, de - 5,6 % à - 6,3 %.

La baisse de l'emploi agricole total a été revue à - 0,8 % au lieu de - 1,5 % du fait de la révision de l'emploi salarié à la hausse (de - 0,4 % à + 1,4 %).

L'évolution du prix du PIB passe de + 1,2 % à + 1,3 %.

Dans le compte semi-définitif 2019, compte tenu des révisions sur l'emploi, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels est estimée à

– 5,1 % au lieu de – 4,3 %, celle du résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels est abaissée à – 5,4 % au lieu de – 4,7 %.

Le compte 2020 provisoire

Dans la version provisoire du compte 2020, la baisse de production hors subventions a été légèrement revue, à – 1,9 %, contre – 2,1 % dans le compte prévisionnel (Tableau).

Tableau : révisions entre le compte prévisionnel et le compte provisoire de la production, des consommations intermédiaires et de la valeur ajoutée brute

	Valeur en millions d'€	Compte provisoire			Compte prévisionnel		
		Évolutions en %			Évolutions en %		
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur
Production hors subvention	75 494	– 2,9	1,0	– 1,9	– 2,6	0,5	– 2,1
Production au prix de base	76 615	– 2,9	1,0	– 1,9	– 2,6	0,6	– 2,0
Consommations intermédiaires	45 476	– 0,6	– 1,4	– 2,0	– 0,1	0,4	0,3
Valeur ajoutée brute	31 139	– 6,3	4,7	– 1,8	– 6,2	0,8	– 5,4

En revanche, l'évolution des consommations intermédiaires a été abaissée de + 0,3 % à – 2,0 % du fait des postes énergies et lubrifiants et engrais et amendements .

Compte tenu de ces modifications, l'évolution 2020 de la valeur ajoutée brute est rehaussée de 3,6 points à – 1,8 %.

Après prise en compte des subventions d'exploitation et des impôts sur la production, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est révisée de + 2,8 points, à – 2,6 %.

L'évolution des effectifs totaux a été abaissée à – 1,7 % au provisoire (– 0,8 % au prévisionnel) du fait de la baisse prévue de l'emploi salarié (–1,0 % contre 0,0 % au prévisionnel).

L'évolution du prix du PIB est revue de + 2,0 % à + 2,5 %.

Par conséquent, la baisse de la valeur ajoutée au coût des facteurs par actif agricole en termes réels est atténuée, à – 3,3 % (contre – 6,5 %).

Du fait de la révision à la baisse sur l'emploi salarié et les rémunérations, l'évolution du résultat brut de la branche agricole est rehaussée de 5,0 points à – 2,9 %. Par actif non salarié en termes réels, il est prévu de baisser de 3,3 % au lieu de 8,5 %.

Bilan des révisions des comptes

Tableau A11 : Évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels

	2018		2019		2020	
	brut	net	brut	net	brut	net
Prévisionnel	+ 6,7	+ 9,8	- 5,9	- 7,8	- 6,5	- 7,6
Provisoire	+ 7,0	+ 9,4	- 4,3	- 6,4	- 3,3	- 5,0
Semi-définitif	+ 10,6	+ 13,8	- 5,1	- 7,4		
Définitif	+ 9,6	+ 12,8				

Tableau A12 : Évolution du résultat de la branche agricole par actif non salarié en termes réels

	2018		2019		2020	
	brut	net	brut	net	brut	net
Prévisionnel	+ 10,8	+ 18,3	- 6,6	- 10,6	- 8,5	- 11,8
Provisoire	+ 10,9	+ 17,0	- 4,7	- 8,6	- 3,3	- 6,2
Semi-définitif	+ 16,0	+ 25,0	- 5,4	- 10,1		
Définitif	+15,0	+ 23,5				

Fiche : La production agricole depuis 2000

En 2020, la production agricole hors subventions en valeur s'élève à 75,5 milliards d'euros (Md€), légèrement au-dessus de sa moyenne 2015-2019 (74,1 Md€). La production végétale qui en constitue presque 60 % se situe à 44,3 Md€, la production animale est moindre, à 26,3 Md€ (Graphique 1). Enfin la production de services s'élève à 4,9 Md€. La production végétale se situe un peu au-dessus de sa moyenne 2015-2019 (43,6 Md€), de même que la production animale (26,3 Md€) et la production de services (4,9 Md€).

La production végétale est heurtée du fait des aléas climatiques. Certaines tendances peuvent cependant être dégagées. Elle est stable de 2000 à 2005, à environ 32 Md€. Elle croît fortement de 2006 à 2012 où elle atteint 45,6 Md€, malgré un net décrochage en 2009. De 2013 à 2020, la production varie peu et sa valeur en 2020 dépasse celle de 2013 de 1,8 Md€, les inondations en 2016 ayant nettement pénalisé la production de céréales.

Le profil de la production animale est régulier : située à 22,8 Md€ en 2000, elle est à peine au-dessus en 2010 (22,9 Md€) et progresse plus dynamiquement depuis (26,3 Md€ en 2020).

La production végétale tend à occuper une part croissante. Elle représentait 55,3 % de la production totale sur 2001-2005, contre 59,0 % en moyenne sur 2011-2020. La part de la production animale a quant à elle un peu reculé, de 36,5 % sur 2001-2005 à 34,7 % sur 2016-2020. La part des services croît légèrement (5,6 % en 2001-2005, 6,5 % en 2016-2020).

Les productions animales et végétales ont tendance à baisser en volume (Graphique 2). Après s'être globalement repliée de 2000 à 2006, la production animale est relativement stable depuis 2007, 5 points de pourcentage en deçà de son niveau de 2000. En 2020, la production végétale est également 5 points de pourcentage en deçà de son niveau de 2000. Les aléas climatiques sur les récoltes s'enchaînent depuis 2014, affectant notamment les céréales et le vin. La production de services croît régulièrement depuis 2000, cette activité étant moins tributaire des conditions météorologiques.

Les prix des productions animales et végétales présentent des tendances à la hausse, même si le profil est heurté (Graphique 3). Lorsqu'on corrige ces évolutions pour raisonner en termes réels en déflatant par le prix du PIB, les tendances sont alors baissières avec des prix réels qui ont diminué de 2000 jusqu'en 2009. En 2020, les prix corrigés de la production animale et de la production végétales seraient quasiment à leur niveau de 2010.

Les effets volumes-prix sont marqués côté production végétale, une mauvaise récolte pouvant être rattrapée par le renchérissement des prix. Ainsi, en 2020, la production végétale en valeur a peu varié par rapport à 2015 (+ 0,3 Md€). Le repli en volume (- 3,0 Md€) est compensé par l'accroissement des prix (+ 3,3 Md€).

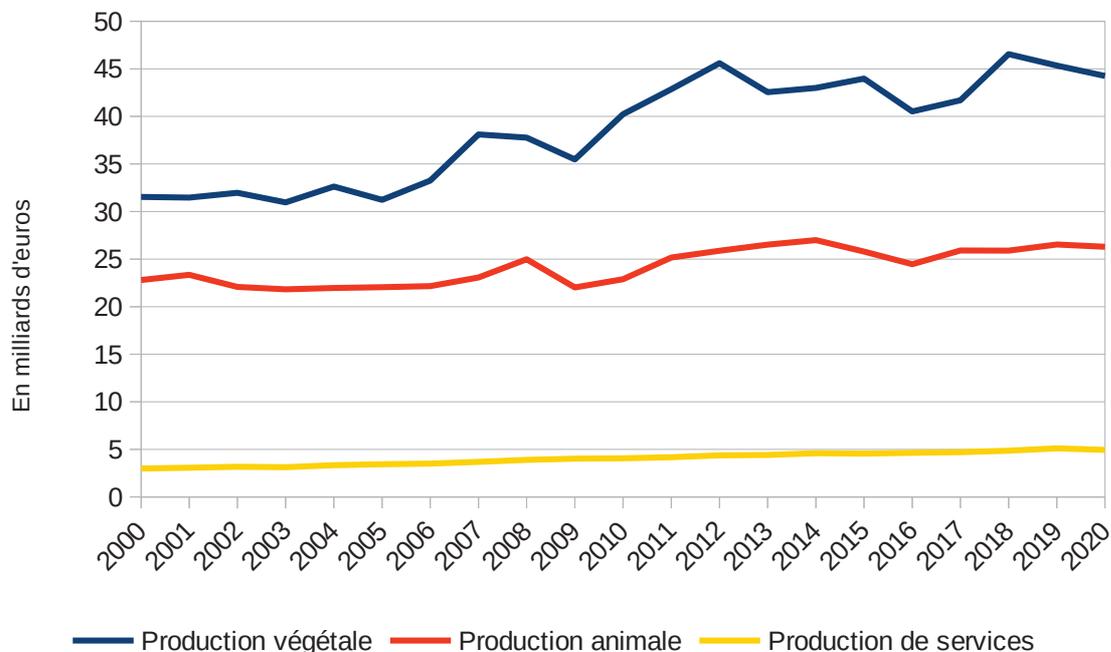
Même si la volatilité des quantités produites et des prix compliquent l'analyse de la production végétale, quelques tendances quant à sa composition peuvent émerger (Tableau). Ainsi, la part de la production de vins a été stable: elle représentait 29 % du total entre 2001-2005, pour 28 % pour 2016-2020. La production de céréales a été marquée par les inondations de 2016. Elle occupait une part croissante (20 % en 2001-2005, 28 % en 2011-2015) qui a été ramenée à 23 % en 2016-2020.

À plus court terme, la production végétale moyenne entre 2016-2020 a peu varié par rapport à 2011-2015 (+0,2 %), les productions de pommes de terre et de vins ayant compensé le repli concernant les céréales (Graphique 5). Au contraire, la production de céréales avait joué un rôle moteur dans les hausses des années 2006-2010 et 2011-2015.

Depuis 2015, la dynamique des prix devient plus favorable à la branche agricole. La valeur ajoutée brute croît ainsi en prix à un rythme moyen annuel inédit de 3,2 %. La tendance au début des années 2000 était plutôt à la baisse avant une période heurtée de 2009 à 2012. Alors que le prix des consommations intermédiaires a reculé de 2015 à 2017, celui de la production au prix de base a été stable. Depuis 2018, il augmente et cet effet l'emporte sur le renchérissement des intrants.

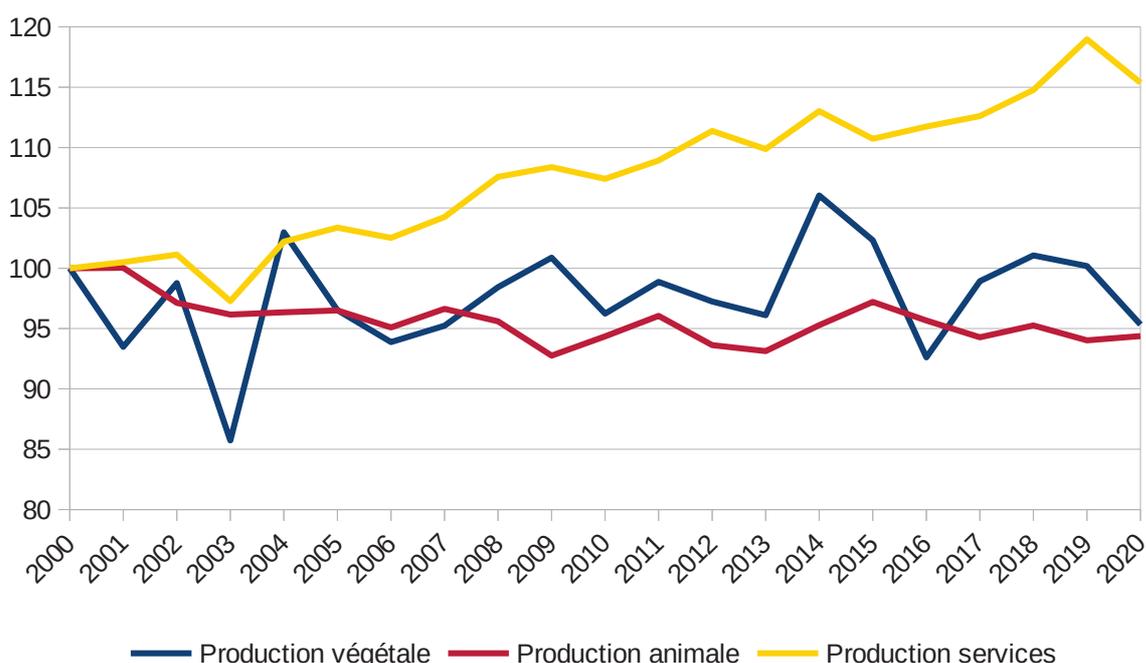
La dynamique des prix des consommations intermédiaires a ainsi nettement changé depuis 2014. En effet, ces prix avaient crû quasiment continûment des années 2000 au début des années 2010 à un rythme annuel moyen de 2,9 %, pénalisant de fait la branche agricole. Dans le même temps, ceux de la production avaient eu tendance à être stables de 2000 à 2006, puis s'étaient redressés entre 2007 et 2012 en moyenne annuelle de 2,6 %, soit un peu en deçà de la hausse des intrants. En 2006, la mise en œuvre du paiement unique et du découplage des aides, en substitution des aides directes aux surfaces et à l'élevage a pu conduire les acteurs de la branche agricole à ajuster leurs prix pour mieux répercuter les coûts.

Graphique 1 : Les composantes de la production agricole hors subventions en valeur



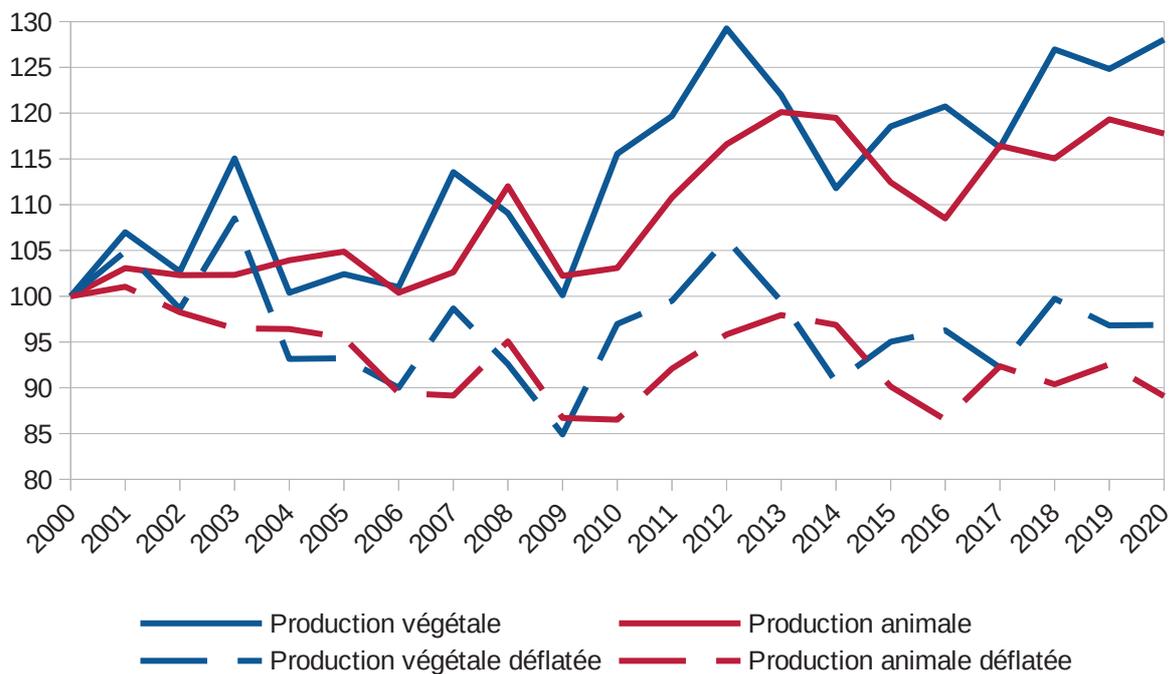
Source : Insee, Comptes de l'Agriculture en 2020, Comptes nationaux annuels base 2014

Graphique 2 : Les composantes de la production agricole hors subventions en volumes chaînés (base 100 en 2000)



Source : Insee, Comptes de l'Agriculture en 2020, Comptes nationaux annuels base 2014

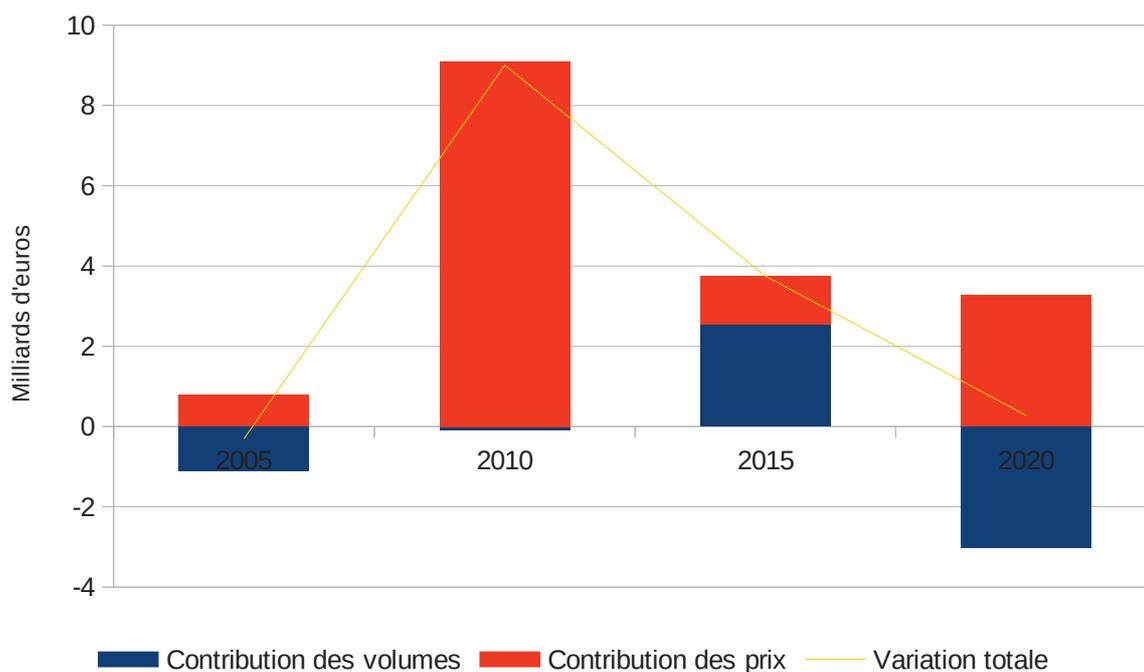
Graphique 3 : Les prix de base des productions animales et végétales (base 100 en 2000)



Source : Insee, Comptes de l'Agriculture en 2020, Comptes nationaux annuels base 2014

Note : on obtient les séries déflatées en divisant les évolutions par celles du prix du PIB

Graphique 4 : Les contributions des volumes et des prix à la variation de la production végétale hors subventions



Source : Insee, Comptes de l'Agriculture en 2020, Comptes nationaux annuels base 2014

Lecture : en 2020, la production végétale a augmenté de 0,3 milliards d'euro par rapport à 2015. Le recul en volume (- 3,0 Md€) a été compensé par la hausse des prix (+ 3,3 Md€).

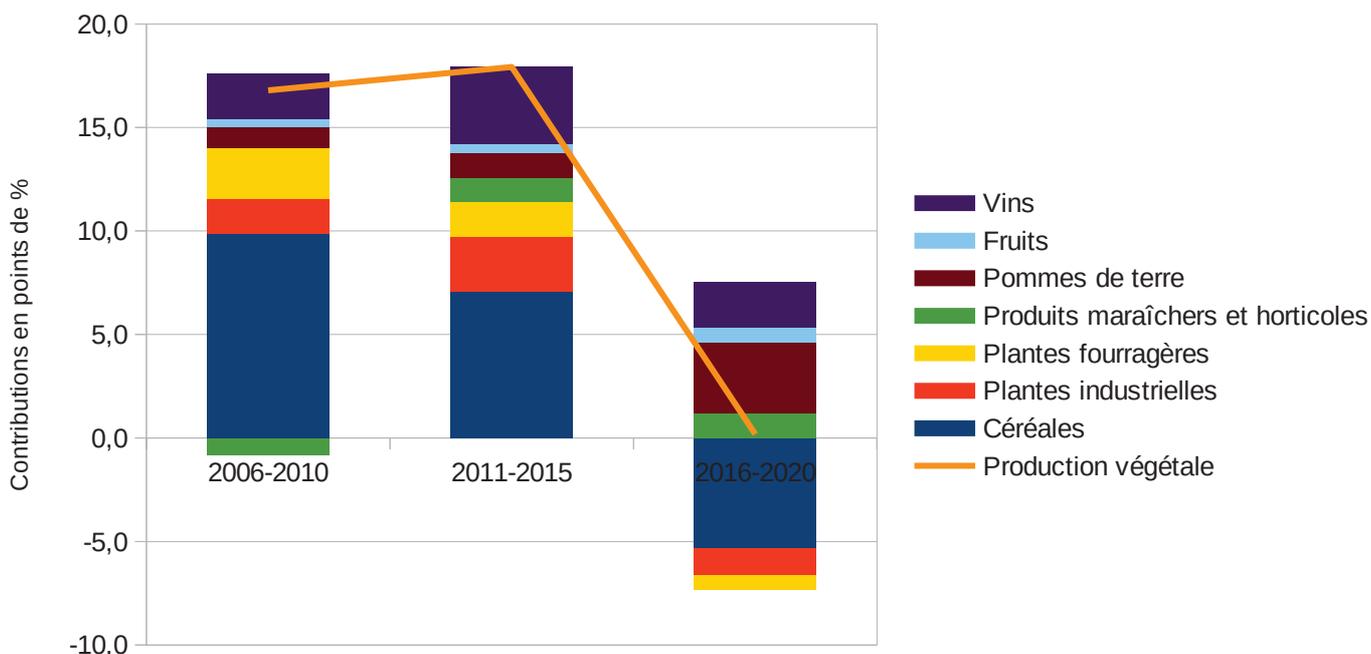
Tableau : les parts (%) moyennes des produits dans la production végétale hors subventions

	2001-2005	2006-2010	2011-2015	2016-2020
Céréales	20	26	28	23
Plantes industrielles	9	9	10	9
Plantes fourragères	13	14	13	12
Produits maraîchers et horticoles	17	14	13	14
Pommes de terre	3	4	4	7
Fruits	8	7	6	7
Vins	29	27	26	28
Production végétale	100	100	100	100

Source : Insee, Comptes de l'Agriculture en 2020, Comptes nationaux annuels base 2014

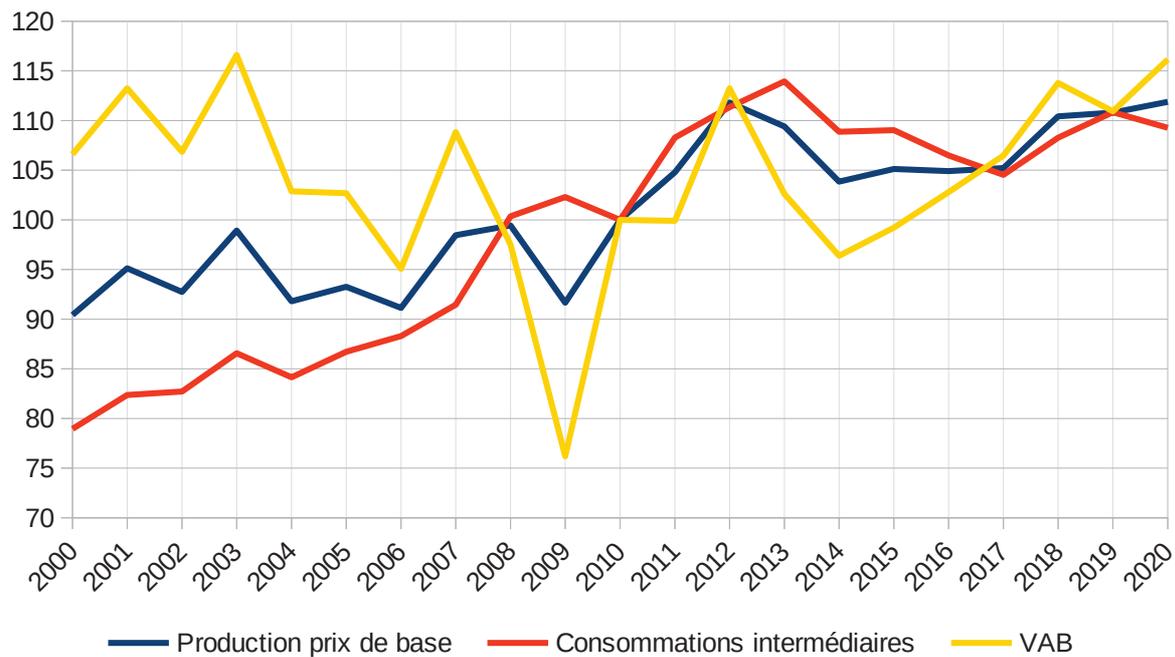
Lecture : la production de vins représente 29 % de la production végétale totale entre 2001 et 2005

Graphique 5 : Contribution par produit à la variation de la production végétale hors subventions en valeur sur des périodes de 5 ans



Source : Insee, Comptes de l'Agriculture en 2020, Comptes nationaux annuels base 2014

Graphique 6 : Les prix de la production au prix de base, des consommations intermédiaires et de la valeur ajoutée brute (base 100 en 2010)



Source : Insee, Comptes de l'Agriculture en 2020, Comptes nationaux annuels base 2014

Fiche : La consommation des ménages en produits alimentaires en 2020

La crise sanitaire et les mesures appliquées pour lutter contre sa propagation ont modifié les comportements de consommation alimentaire en France. En 2020, l'activité de la branche hébergement restauration a ainsi reculé de 34,8 % en volume. La consommation à domicile a pris le relai dans une certaine mesure de la restauration hors domicile. L'activité des industries agro-alimentaires a certes reculé en volume (- 2,6 %) mais nettement moins que le reste de l'économie. La consommation des ménages a ainsi augmenté du fait de produits agricoles bruts comme les fruits et les légumes, de produits de l'industrie manufacturière. En revanche, la consommation de vins, et en particulier ceux associés à des occasions festives, a nettement reculé.

En 2020, la consommation des ménages en produits agricoles bruts alimentaires (tableau 1) a bondi en 2020 (+ 12,2 %), du fait des volumes (+ 5,0 %) et des prix (+6,9 %). Les légumes frais ont été les premiers contributeurs à cet accroissement de la consommation des ménages (+ 4,6 % en volume, +8,7 % en prix) devant les fruits des climats tempérés (+ 3,4 % en volume, + 10,1 % en prix). La consommation de pommes de terre a également crû en volume (+ 8,3 %) de même que celle des œufs (+ 9,1 %). Si les prix ont été dynamiques pour les légumes et les fruits, ils ont en revanche peu varié pour les œufs (+ 0,7 %) voire baisser pour les pommes de terre.

Tableau 1 : Consommation des ménages en produits agricoles bruts alimentaires en 2020, en millions d'euros

	Valeur en millions d'euros	Évolution en %			Contribution à l'évolution en %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Total	27 830	5,0	6,9	12,2	5,0	6,9
Pommes de terre	2 558	8,3	-3,0	5,1	0,8	-0,3
Légumes à cosse, légumes secs	149	21,9	-3,2	18,0	0,1	0,0
Légumes frais	11 213	4,6	8,7	13,7	1,8	3,5
Fruits tropicaux et oléagineux	2 692	4,2	4,4	8,7	0,4	0,4
Fruits des climats tempérés	9 289	3,4	10,1	13,9	1,1	3,3
Œufs	1 632	9,1	0,7	9,9	0,5	0,0
Miel	297	13,2	-0,2	13,0	0,1	0,0

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

La consommation de produits de la transformation et conservation de viandes (Tableau 2) a nettement augmenté en valeur (+ 8,5 %) du fait des volumes (+ 5,2 %) et des prix (+ 3,1 %). La consommation de viande de bœuf croît nettement en volume (+ 7,6 %) ainsi que celle de viande de porc (+ 6,0 %), de veau (+8,7 %) et de volailles (+ 9,3 %). En revanche, la consommation de viande de mouton a reculé en volume (- 2,6 %). Les prix ont augmenté de manière relativement contenue, sauf pour la viande de porc (+ 4,6 %).

Tableau 2 : Consommation des ménages en viandes en 2020, en millions d'euros

	Valeur en millions d'euros	Évolution en %			Contribution à l'évolution en %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Transformation et conservation de viandes et préparation de produits à base de viande	37492	5,2	3,1	8,5	5,2	3,1
Boeuf	6933	7,6	1,8	9,5	1,4	0,3
Veau	1409	8,7	1,5	10,3	0,3	0,1
Mouton	1029	-2,6	1,8	-0,9	-0,1	0,0
Porc	2517	6,0	4,6	10,9	0,4	0,3
Volailles	6118	9,3	0,9	10,2	1,5	0,1

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

La consommation des ménages en vin de raisin a nettement reculé en valeur (– 9,4 %) du fait des volumes (– 10,3 %), les prix ayant peu évolué (+ 1,0 %). La consommation de Champagne a ainsi fortement baissé, de presque 1/5^e en volume en lien avec de moindres occasions festives. La diminution pour les vins d'appellation d'origine contrôlée et de qualité supérieure a aussi été importante (– 11,7 % en volume).

Tableau : Consommation des ménages en boissons en 2020, en millions d'euros

	Valeur en millions d'euros	Évolution en %			Contribution à l'évolution en %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Fabrication de boissons	29 560	0,3	0,4	0,7	0,3	0,4
Boissons alcooliques distillées	7 860	5,3	0,7	6,1	1,3	0,2
Dont Eaux de vie	5 888	6,1	0,6	6,7	1,1	0,1
Dont Liqueurs et apéritifs	1 971	3,1	1,1	4,2	0,2	0,1
Vin (de raisin)	7 875	– 10,3	1,0	– 9,4	– 3,1	0,3
Dont Champagne et mousseux	1 542	– 19,7	1,8	– 18,3	– 1,3	0,1
Dont Vins de consommation courante	1 952	1,7	1,8	3,6	0,1	0,1
Dont Vins d'appellation d'origine contrôlée et de qualité supérieure	4 065	– 11,7	0,6	– 11,2	– 1,8	0,1
Dont Vins doux naturels	141	– 3,8	-0,1	-3,8	0,0	0,0
Cidre et vins de fruits	221	– 4,0	2,3	-1,8	0,0	0,0
Dont Cidre	146	– 6,2	2,4	-4	0,0	0,0
Autres boissons fermentées non distillées	468	– 4,6	1,7	– 2,9	– 0,1	0,0
Fabrication de bière	5 274	11,1	– 0,7	10,4	1,8	– 0,1

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Fiche : En 2020, la demande chinoise de céréales françaises bondit, celle de vins et spiritueux se contracte nettement⁹

En 2020, les exportations françaises de **céréales** vers la Chine ont été multipliées par quasiment 2,5 en valeur (Graphique). La Chine est la première destination des exportations françaises de céréales. Celles-ci s'élèvent à 853 M€, soit 12,5 % du total des exportations céréalières françaises, devant la Belgique (832 M€) et l'Algérie (809 M€). Les flux et la part de la Chine est cependant variable : huitième débouché en 2019 (343 M€), troisième en 2015 (786 M€).

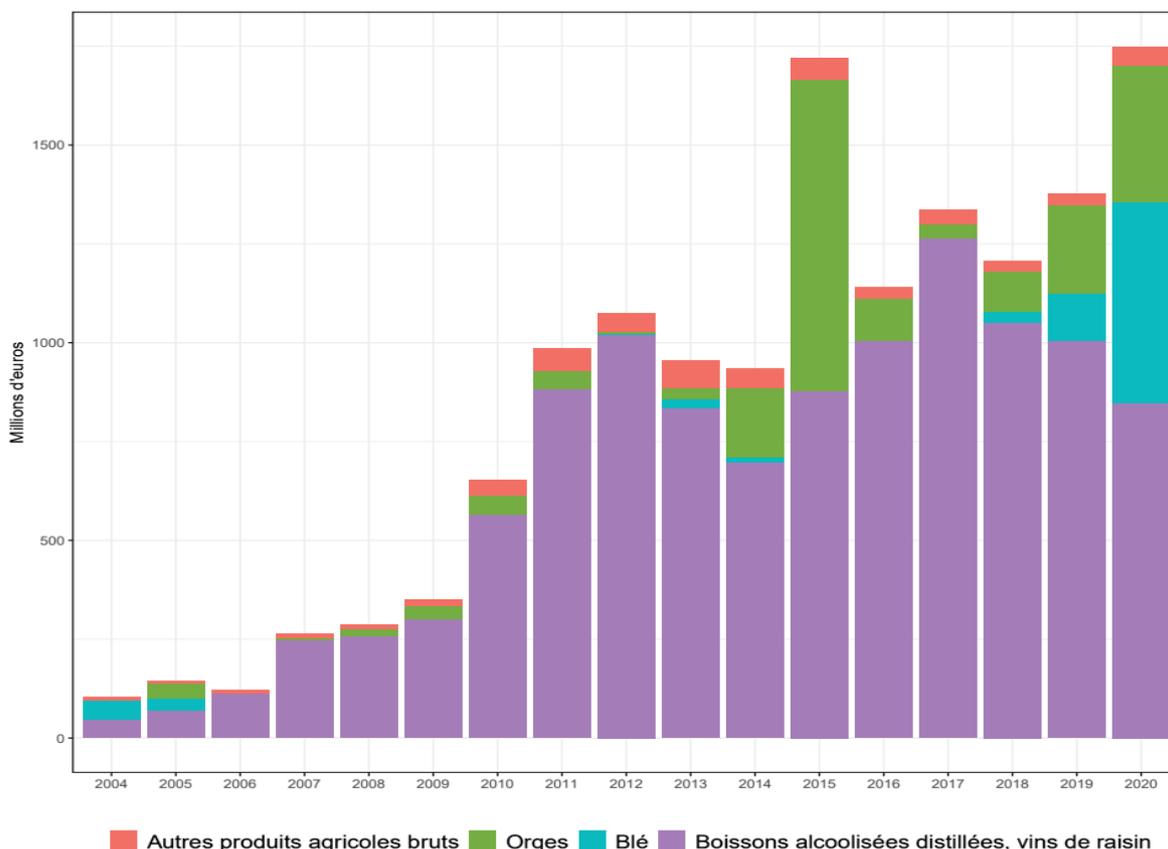
En particulier, les exportations françaises de **blé** vers la Chine ont bondi en 2020. Elles ont plus que quadruplé par rapport à 2019 (+ 323,6 %), en hausse de 389 M€ pour atteindre 509 M€. Les ventes d'**orge** ont elles aussi été très dynamiques (+ 55,3 % par rapport à 2019) et atteignent 343 M€. La Chine se classe en deuxième position pour les exportations de blé (soit 12,8 % des exportations françaises de blé), derrière l'Algérie (777 M€) et devant la Belgique (375 M€) alors qu'elle se classait neuvième en 2019 (120 M€). La Chine est la première destination pour l'orge (343 M€), destinataire de 28,8 % des exportations françaises d'orge, devant la Belgique (280 M€). En 2019, elle était déjà au deuxième rang (221 M€). La reconstitution du cheptel porcin et la constitution de stocks de sécurité ont accru la demande chinoise, notamment d'origine française. En outre, des tensions diplomatiques avec l'Australie ont conduit la Chine à s'orienter vers d'autres producteurs et notamment la France.

Au contraire, les exportations françaises de **vins et spiritueux** ont largement reculé en 2020 (- 15,8 %) à 847 M€. Après avoir atteint un point haut en 2017, elles diminuent depuis. La crise sanitaire, les stocks accumulés sur le marché chinois du fait de l'annulation des fêtes du Nouvel An et la concurrence de vins d'autres pays expliquent le repli des ventes françaises.

En 2020, la Chine se situe au 7^e rang pour le total des ventes françaises de produits agricoles bruts (902 M€) et de vins et spiritueux (847 M€) et absorbe 6,4 % de l'ensemble des exportations françaises de produits bruts agricoles et de vins et spiritueux. L'augmentation est dynamique malgré des a coups : cette part représentait 4,4 % en 2018 et 3 % en 2010.

Graphique :

Exportations françaises vers la Chine de produits agricoles bruts et de boissons alcoolisées distillées et vins de raisin.



Source : DGDDI

Fiche : Le blé, pilier de l'excédent commercial agricole français

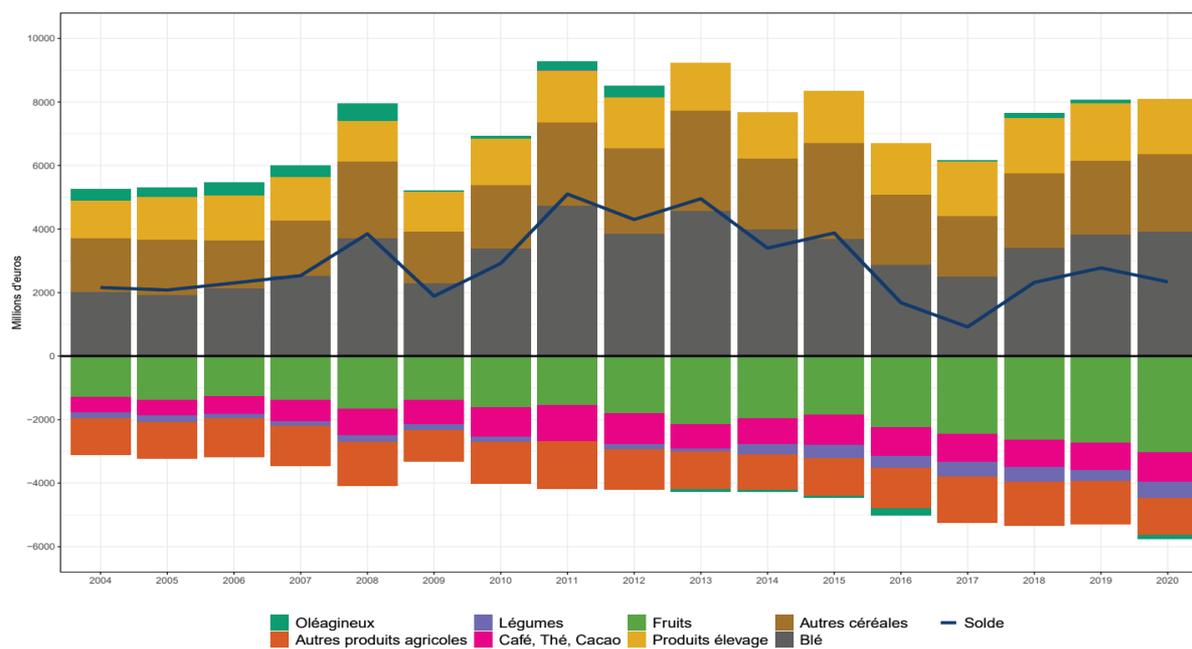
Les **céréales** et en particulier le **blé** sont structurellement les principaux contributeurs au solde commercial français des produits agricoles bruts (Graphique 1). En 2020, l'excédent total s'élève à 2 339 millions d'euros (M€) et celui du blé à 3 911 M€, ce dernier étant au plus haut depuis 2015. En particulier, les exportations de blé augmentent pour la troisième année consécutive (+ 2,3 %, + 88 M€) et s'élèvent à 3 979 M€ mais ralentissent nettement après deux années de fort rebond consécutives aux années difficiles du fait d'inondations 2016 et 2017 (+ 31,7 % en 2018 et + 11,4 % en 2019) (Graphique 2). En 2020, la hausse des exportations est avant tout le fait de celle des prix (+ 3,1 %) alors que les quantités diminuent un peu (- 0,8 %). Le fait marquant est le bond des exportations vers la Chine (Graphique 3). En quantité, elles ont ainsi quadruplé vers la Chine, à un niveau inédit, alors qu'elles diminuent vers certains débouchés historiques : l'Algérie (- 11,1 %), l'Espagne (- 17,8 %), l'Italie (- 25,2 %), les Pays-Bas (- 18,1 %). Les quantités exportées augmentent cependant vers le Maroc (+ 4,7 %) et sont quasiment stables vers l'Égypte. Dès lors, la Chine devient en 2020 le deuxième débouché pour le blé français et est destinataire de 12,8 % des exportations françaises en quantité, après l'Algérie (19,6 % en quantité).

Au niveau européen, la France est toujours le premier exportateur avec 32,9 % du total des exportations de froment et méteil de l'UE à 27, mais son poids relatif diminue (Graphique 4). En effet, les ventes françaises ont augmenté de 13,2 % entre 2010 et 2020, alors qu'elles ont crû de moitié pour l'ensemble de l'UE à 27 sous l'effet de la dynamique des exportations des Nouveaux États Membres (+ 167 %, à 5,2 Md€).

Au niveau mondial, la France demeure l'un des principaux pays exportateurs de blé et méteil, 4^e en 2019 (Graphique 5) avec 11 % des parts de marché. Entre 2010 et 2019, les exportations mondiales de blé et de méteil ont augmenté presque 1/4, à environ 40 milliards de \$. Les ventes françaises ont perdu 4 points de parts de marché sur la période. Ces résultats pour 2019 ne sont cependant pas généralisables car tributaires de la volatilité des cours du fait d'un marché concentré sur quelques producteurs.

Au niveau européen, la France demeure le premier producteur mais le paysage s'est quelque peu modifié avec l'intégration des nouveaux états membres (NEM). En effet, la production en valeur des NEM a crû rapidement entre 2010 et 2020 (+ 51,7 %) (Graphique 6) et excède la production française depuis 2015. L'écart se creuse depuis. La production française a de son côté perdu 27,9 % sur la période.

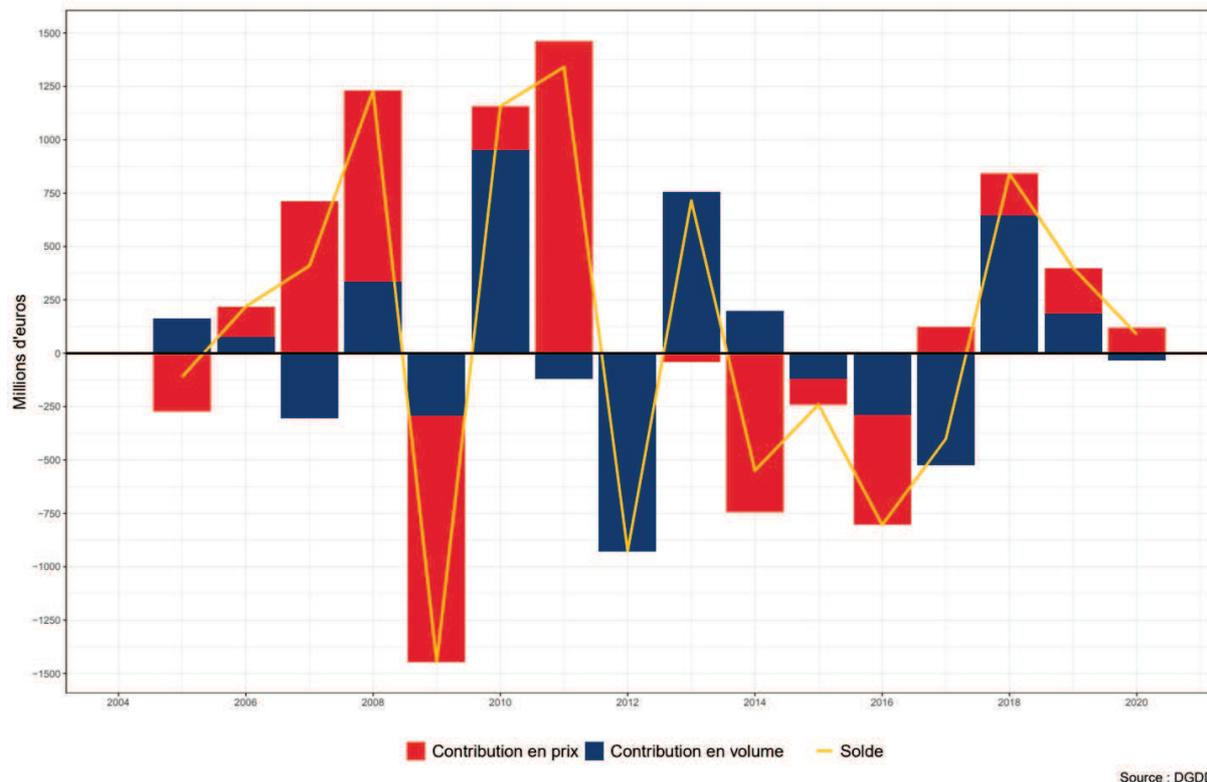
Graphique 1 : Décomposition du solde commercial des produits agricoles bruts



Source : DGDDI

Lecture : En 2020, le solde commercial français des produits agricoles bruts se replie de 437M€, à 2 339 M€. Celui du blé augmente de 102 M€, à 3 911 M€.

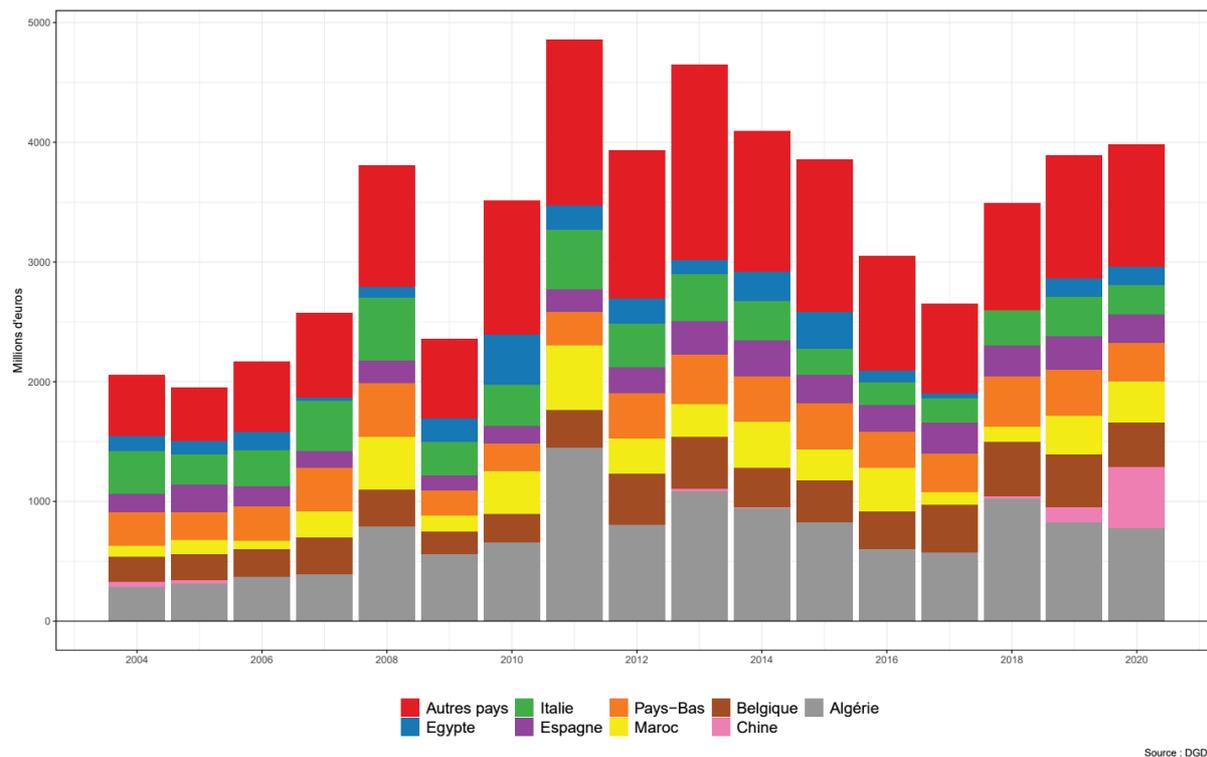
Graphique 2 : Variations annuelles des exportations françaises de blé



Lecture : En 2020, en valeur, les exportations françaises de blé augmentent pour la troisième année d'affilée mais ralentissent. Les prix contribuent positivement à l'augmentation alors que les volumes contribuent légèrement à la baisse.

Graphique 3 : Exportations françaises de blé en valeur : principales destinations

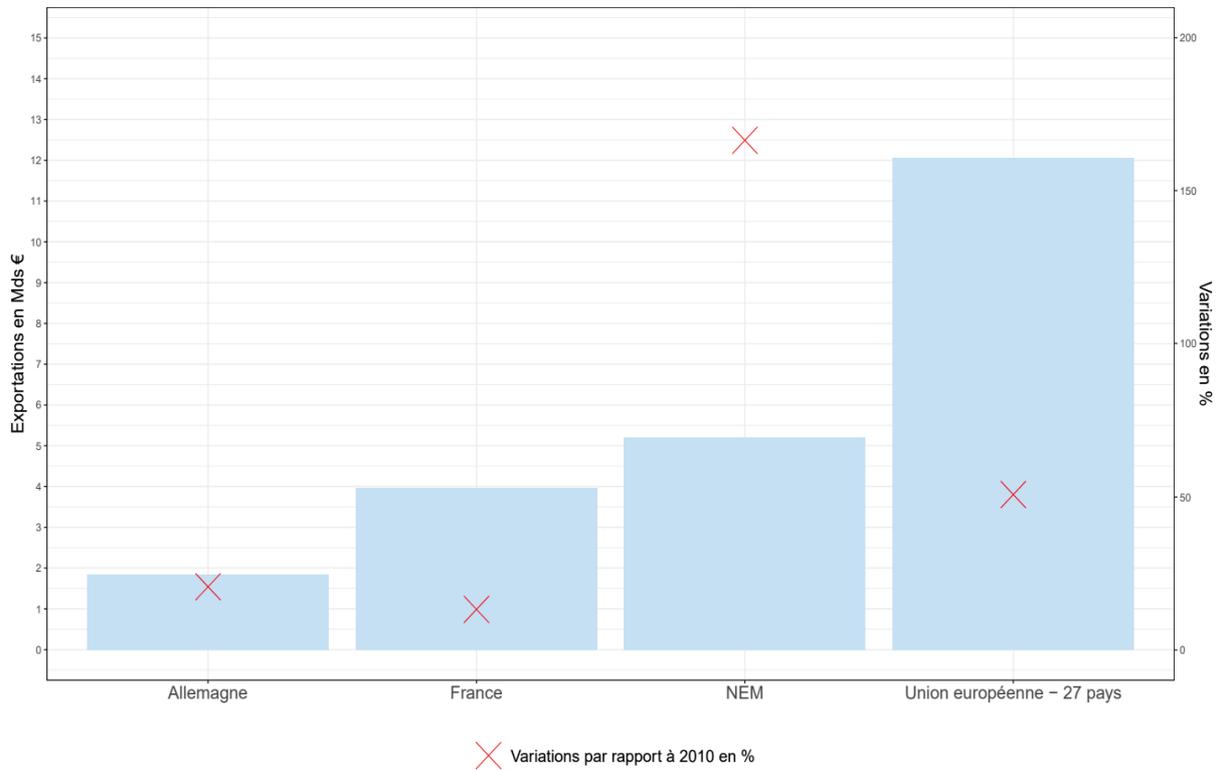
Exportations françaises de blé en valeur : principales destinations



Lecture : En 2020, les exportations en valeur de blé vers la Chine ont quadruplé.

Graphique 4 : Exportations en 2020 de froment et méteil : Allemagne, France, NEM

Niveaux en milliards d'euros et évolutions en % par rapport à 2010

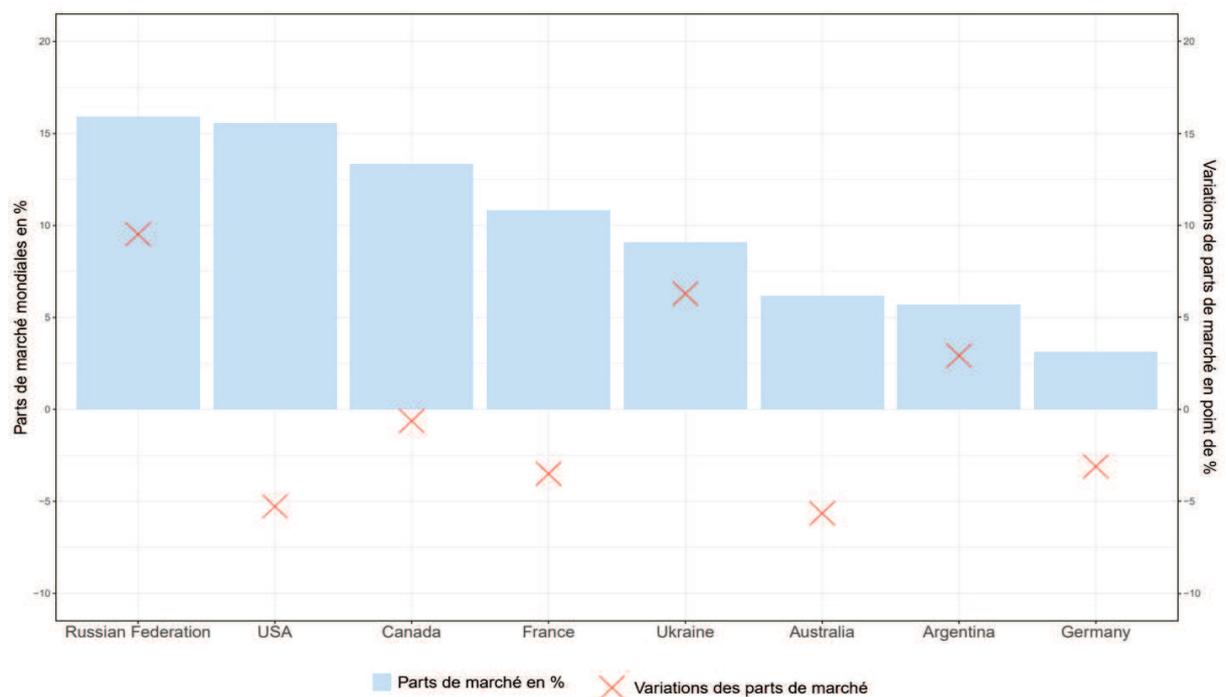


Source : Eurostat

Lecture : En 2020, les exportations de froment et méteil des NEM s'élèvent à 5,2 Md€ et ont augmenté de 167 % depuis 2010.

Note : Les nouveaux états membres (NEM) : Chypre, Bulgarie, Hongrie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Estonie, Lettonie, Slovaquie, Malte, Tchéquie

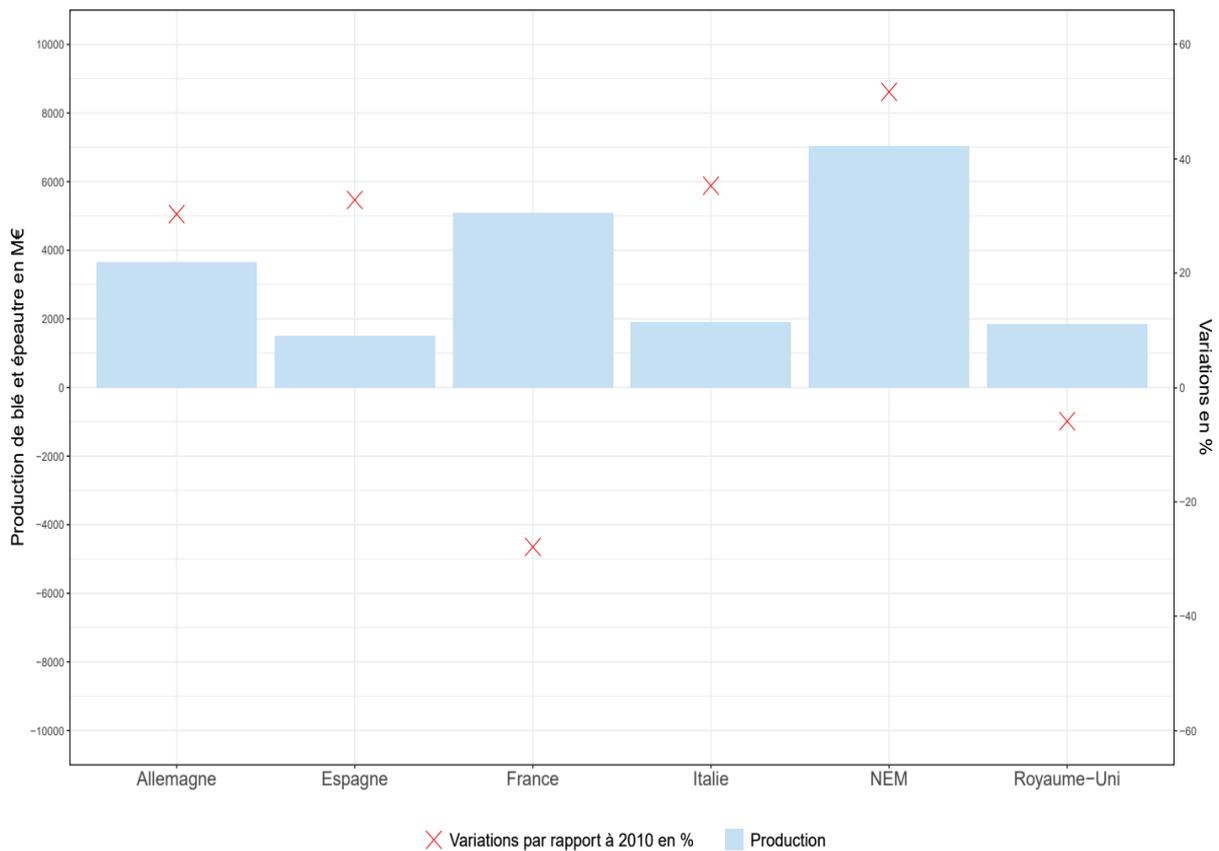
Graphique 5 : En 2019, parts de marché mondiales et variations des parts de marché depuis 2010



Source : Comtrade (ONU)

Lecture : Les exportations russes représentent 16 % des exportations mondiales, en hausse de 10 points de % par rapport à 2010.

Graphique 6 : En 2020, production de blé et épeautre de quelques pays européens et variations par rapport à 2010



Source : Eurostat

Lecture : En 2020, la production de blé et épeautre des NEM s'élève à 7 milliards d'euros, en augmentation de plus de 50 % par rapport à 2010

Fiche : En 2020, les exportations de vins et spiritueux se replient de 13,5 % en valeur.

Les exportations de **vins et spiritueux** (11.01 et 11.02 de la Classification Française des Produits) sont en net recul en 2020 (- 13,5 %) et s'élèvent à 12 715 M€ (Tableau 1). Cette baisse interrompt brutalement cinq années consécutives de hausse (Graphique 1). Les ventes pâtissent d'une part de la crise sanitaire qui du fait de mesures de confinement ou de fermetures de lieux de consommation a fortement réduit la demande et d'autre part des taxes mises en place par les États-Unis depuis la mi-octobre 2019 sur les vins tranquilles en bouteille. Ce repli, général à toutes les destinations, est cependant d'intensité variable. Particulièrement important pour les ventes vers les États-Unis (- 17,8 %), il est plus contenu vers l'UE à 27 (- 6,9 %) et le Royaume-Uni (- 6,3 %). De même, les produits sont diversement affectés : les ventes de boissons alcoolisées distillées (- 19 %) reculent plus nettement que celles des vins de raisins (- 10,8 %). Les importations américaines de spiritueux reculent de 12,3 %, celles de l'UE à 27 de 18,3 %. Les ventes de vins de raisins vers l'UE à 27 se contractent (- 3,9 %) mais résistent bien mieux que d'autres destinations.

Enfin, les exportations de **Champagne** se contractent de 20,4 % à 2 468 M€ (Graphique 2). Elles se replient de 30 % vers les États-Unis, de 21,6 % vers la Grande-Bretagne et de 13 % vers l'UE à 27. Ce recul est à la fois le fait de la baisse des quantités vendues mais aussi du recul des prix.

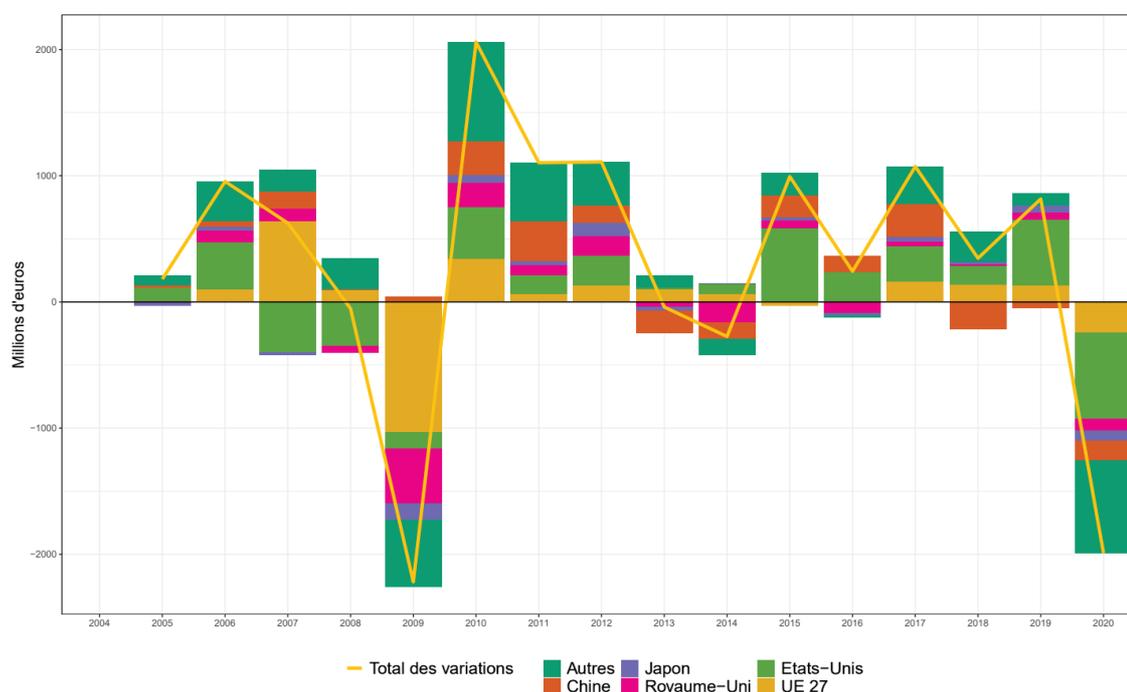
Tableau 1 : Les exportations de boissons alcoolisées distillées et de vins de raisins en 2020 (en M€)

	Exportations en niveau (M€)			Évolutions par rapport à 2019 en %		
	Total	Spiritueux	Vins	Total	Spiritueux	Vins
Toutes destinations	12 715	3 973	8 742	- 13,5	- 19	- 10,8
UE à 27	3 351	607	2 744	- 6,9	- 18,3	- 3,9
États-Unis	3 131	1 691	1 439	- 17,8	- 12,3	- 23,5
Royaume-Uni	1 349	178	1 171	- 6,3	- 6,2	- 6,3

Lecture : Les exportations françaises de vins et spiritueux baissent de 13,5 % en 2020, à 12 715 M€. Les ventes de vins vers l'UE à 27 reculent de 3,9 %.

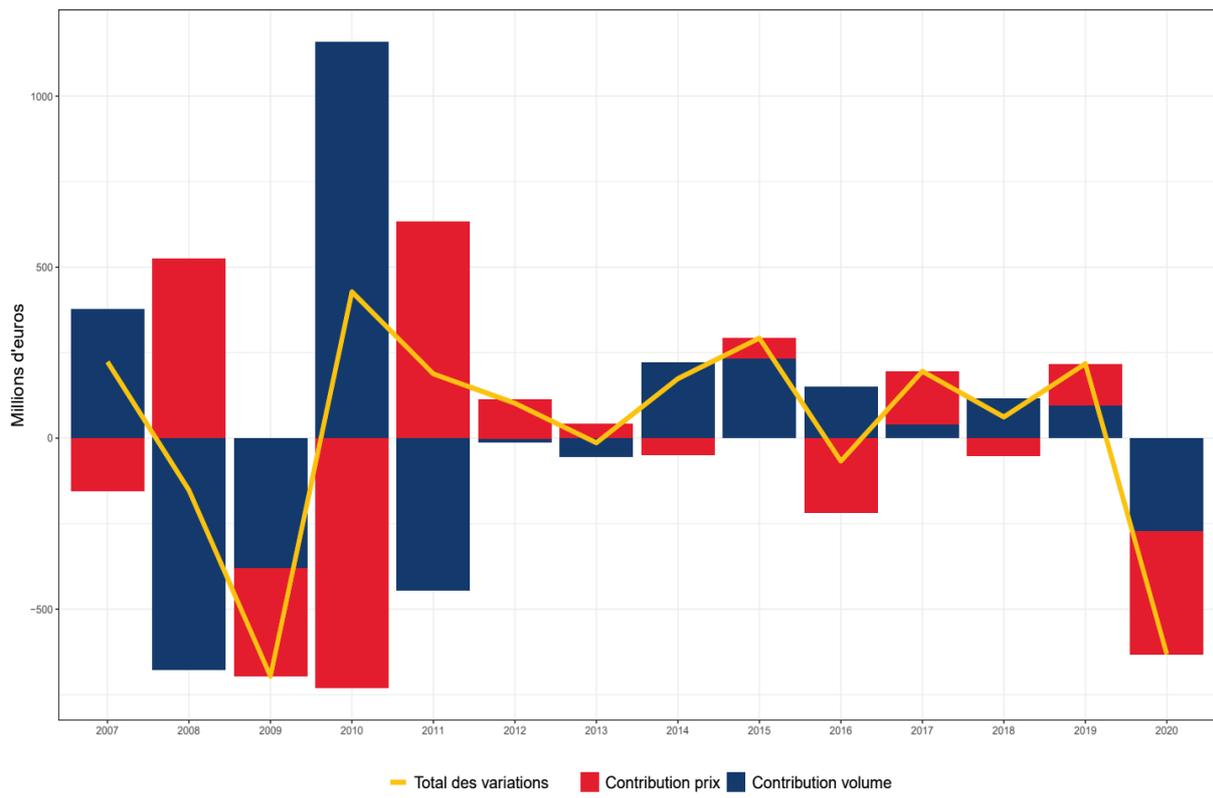
Source : Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

Graphique 1 : Variations en valeur des exportations de boissons alcoolisées distillées et de vins de raisin



Source : DGDDI

Graphique 2 : Variations en valeur des exportations de Champagne



Source : DGDDI

Fiche : Le déficit commercial structurel des fruits s'accroît en 2020

En 2020, après trois années de quasi-stabilité, les importations de fruits ont augmenté de 343 millions d'euros (M€) par rapport à 2019, soit + 8,6 %, et se situent à 4,3 milliards d'euros (Md€) (Tableau), leur plus haut niveau historique. La France dépend structurellement de ses importations, la production française ne subvenant pas à la consommation intérieure.

Entre 2012 et 2020, les importations totales de fruits ont quasiment crû de moitié en valeur, + 47,6 %, soit +1 388 M€ (Graphique 1). Celles en provenance de l'UE à 27 ont augmenté de 34,7 % (+ 600 M€) et s'élèvent à 2 327M€ en 2020. Les achats en provenance de pays tiers ont été encore plus dynamiques (+ 66,5 %, + 788 M€), soit 1 974 M€ en 2020. Ainsi, les importations en provenance de l'UE représentent 54,1 % des importations totales de fruits, en recul de 5,2 points de pourcentage par rapport à 2012.

La croissance des importations en valeur en provenance de l'UE à 27 depuis 2012 est essentiellement le fait du renchérissement du prix moyen (+ 34 %) alors que l'effet volume est nul (Graphique 2). Cette croissance se fonde en particulier sur les agrumes. En effet, leur prix a augmenté de plus de 40 % sur la période tandis que les volumes ont reculé de 8 %. Au final, les achats d'agrumes contribuent pour près du tiers à la croissance des importations fruitières, soit 12,1 points de pourcentage (Graphique 3). Les importations de fruits en provenance d'Espagne se sont largement développées sur la période (+ 32,8 %), contribuant aux 2/3 de la hausse des importations en provenance de l'UE (Graphique 4). Ainsi, en 2020, elles représentent presque 70 % des achats à l'UE.

Concernant les achats de fruits de pays tiers, la hausse est à la fois le fait des volumes (+ 31,3 %) et des prix (+ 26,8 %). En particulier, les fruits tropicaux et subtropicaux ont crû en valeur de 82,3 % (+ 31,7 % en volume, + 38,4 % en prix) et contribuent à 39,5 points de pourcentage de la croissance des importations fruitières en provenance des pays tiers. Le Maroc et la Côte d'Ivoire ont largement contribué à la hausse (respectivement 12,6 et 10,5 points de pourcentage). Les importations en provenance du Maroc représentent 13,3 % des importations de pays tiers, celles de Côte d'Ivoire 10,9 %.

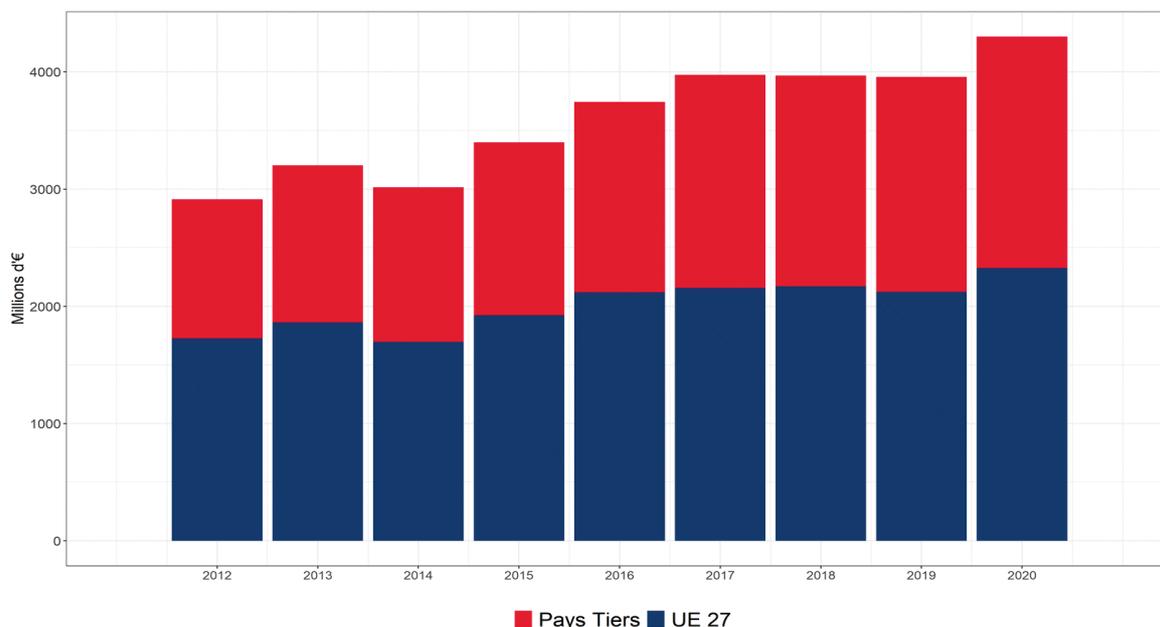
Tableau : Importations de fruits en 2020, en millions d'euros

	UE à 27	Pays Tiers	Ensemble
Melons	193	127	321
Raisin	158	34	192
Fruits tropicaux et subtropicaux	315	1037	1352
Agrumes	857	332	1189
Fruits à pépins et à noyaux	384	123	507
Cultures d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	413	302	715
Culture de fruits oléagineux	8	17	25
Total	2 327	1 974	4 301

Source : DGDDI

Graphique 1

Importations françaises de fruits en valeur entre 2012 et 2020

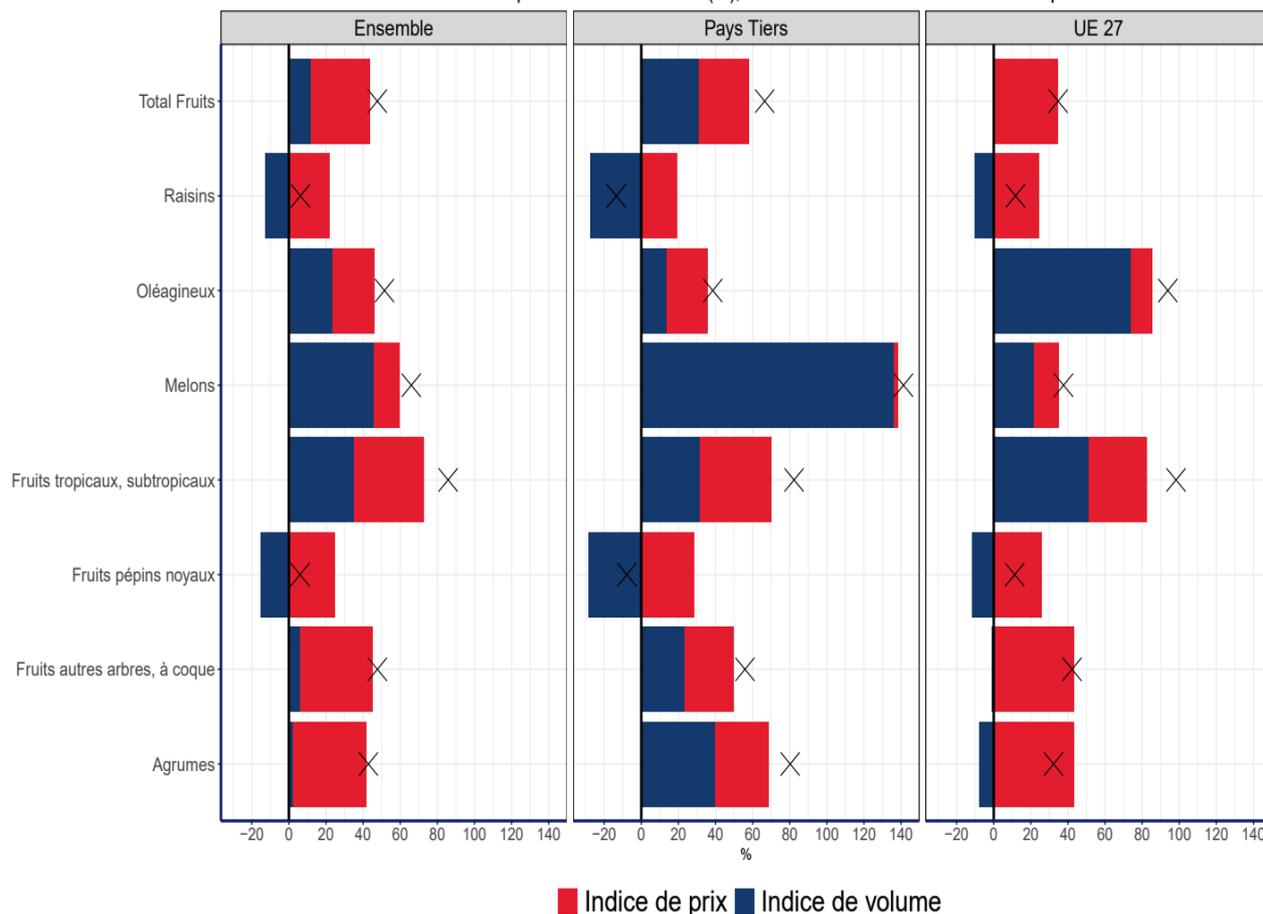


Source : DGDDI

Graphique 2

Importations de fruits : indices d'évolution des prix et des volumes des importations françaises selon la provenance et les espèces, entre 2012 et 2020

La croix marque l'évolution en valeur (%), les barres les indices de volume et de prix



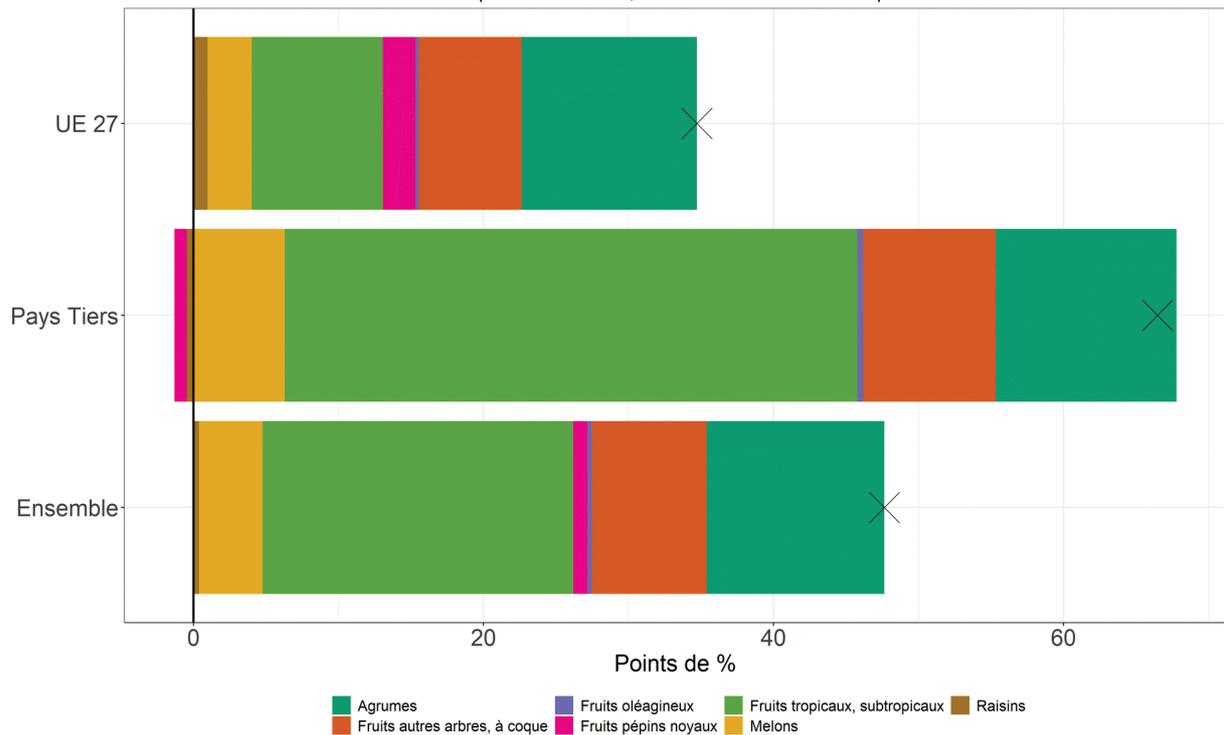
Source : DGDDI

Lecture : Entre 2012 et 2020, le total des importations (Pays Tiers + UE à 27) a augmenté en volume de 12 %, en prix de 31,8 %, soit en valeur de 47 %.

Entre 2012 et 2020, le total des importations d'agrumes en provenance de l'UE à 27 a baissé en volume de 7,7 %, augmenté prix de 43,3 % soit en valeur 32,2 %

Graphique 3

Contribution des différents fruits à l'évolution des importations fruitières en valeur selon la provenance, entre 2012 et 2020
La croix marque l'évolution en %, les barres les contributions en points de %.



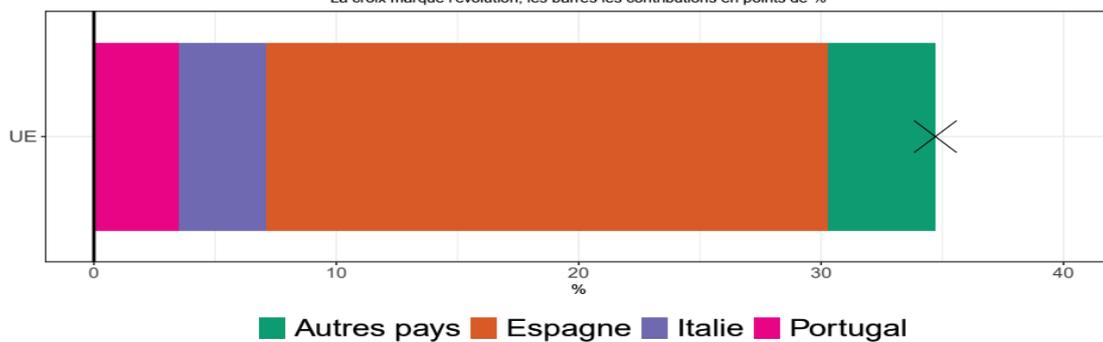
Source : DGDDI

Lecture : Les importations de fruits tropicaux et subtropicaux ont contribué pour 39,5 points de % à la croissance des importations en provenance de pays tiers entre 2012 et 2020.

Graphique 4

Contribution de différents pays à la croissance en valeur des importations de fruits en provenance de l'UE à 27 entre 2012 et 2020

La croix marque l'évolution, les barres les contributions en points de %

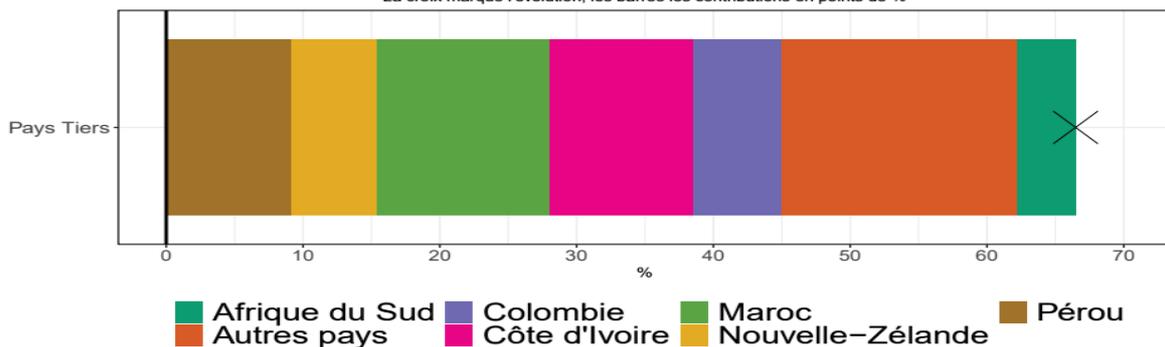


Source : DGDDI

Lecture : Les importations de fruits d'Espagne ont contribué aux 2/3 de la hausse des importations en provenance de l'UE entre 2012 et 2020

Contribution de différents pays à la croissance en valeur des importations de fruits en provenance de pays tiers entre 2012 et 2020

La croix marque l'évolution, les barres les contributions en points de %



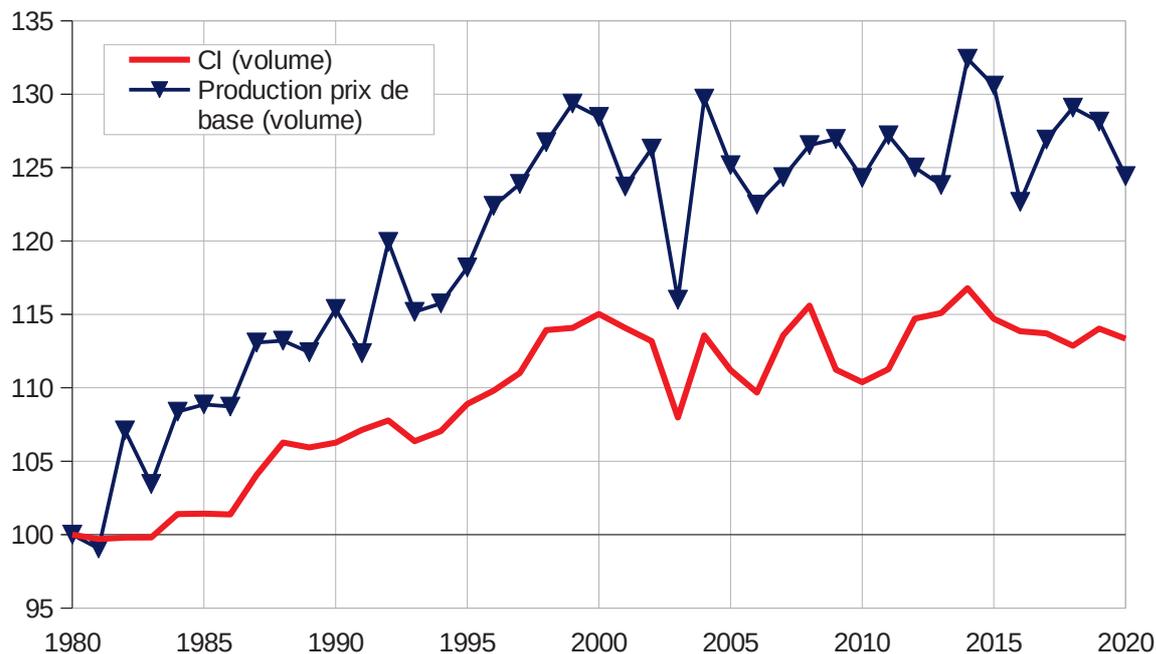
Source : DGDDI

Nomenclature de produits française (CPF rév. 2.1)

Produits agricoles bruts	01.1 Cultures non permanentes 01.2 Cultures permanentes 01.3 Plants : plants de pépinière, bulbes, tubercules et rhizomes, boutures et greffons ; blanc de champignon 01.4 Produits de l'élevage
Céréales	01.11.1 Blé 01.11.2 Maïs 01.11.3 Orge, seigle et avoine 01.11.4 Sorgho, millet et autres céréales 01.11.5 Paille et balles de céréales
Oléagineux	01.12 Riz, non décortiqué 01.11.8 Fèves de soja et arachides 01.11.9 Autres oléagineux
Légumes	01.11.6 Légumes à cosse, verts 01.11.7 Légumes à cosse, secs 01.13.1 Légumes à feuilles ou à tiges 01.13.3 Autres légumes à fruits 01.13.4 Légumes à racine, à bulbe ou à tubercules 01.13.5 Racines et tubercules à amidon ou inuline comestibles 01.13.6 Plants et semences potagers, à l'exclusion des semences de betteraves 01.13.8 Champignons et truffes 01.13.9 Légumes frais n.c.a.
Fruits	01.13.2 Melon 01.21 Raisin 01.22 Fruits tropicaux et subtropicaux 01.23 Agrumes 01.24 Fruits à pépins et à noyau 01.25 Autres fruits d'arbres ou d'arbustes et fruits à coque 01.26 Fruits oléagineux
Produits animaux	01.4 Produits de l'élevage
Café, thé, cacao	01.27 Plantes à boisson
Autres	01.30.10 Plants : plants de pépinière, bulbes, tubercules e 01.13.71 Betteraves à sucre 01.13.72 Semences de betteraves à sucre 01.14 Cannes à sucre 01.15 Tabac brut etc

Graphiques sur longue période

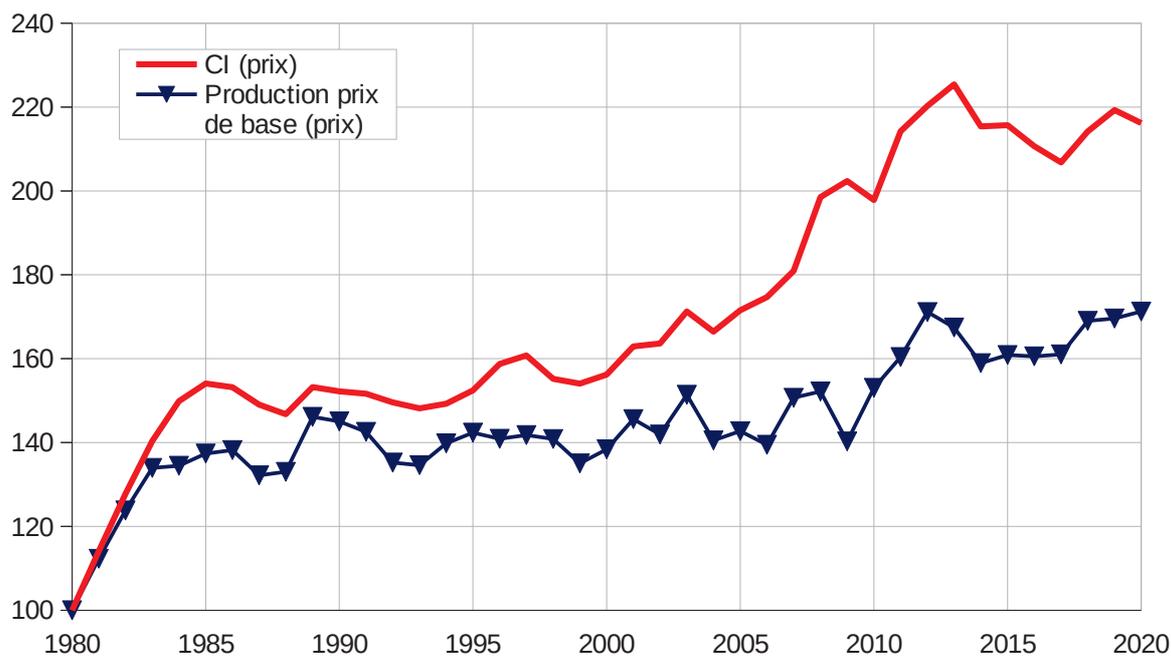
Graphique 1 : Production agricole (prix de base) et consommations intermédiaires, en volume



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

Base 100 : 1980

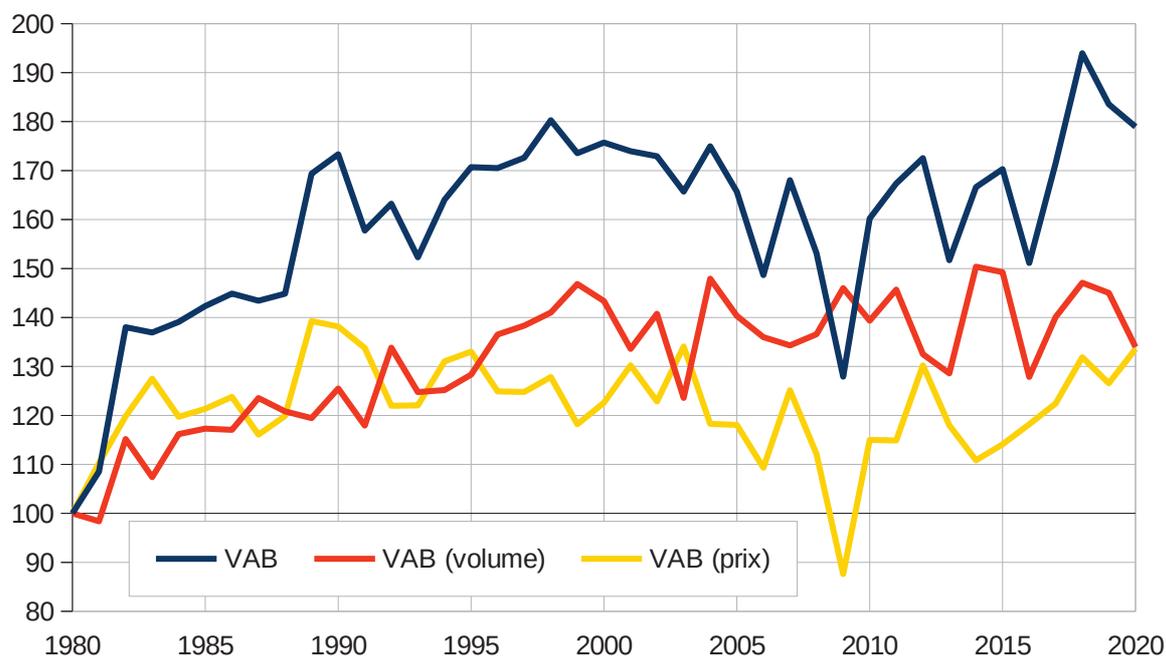
Graphique 2 : Prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

Base 100 en 1980

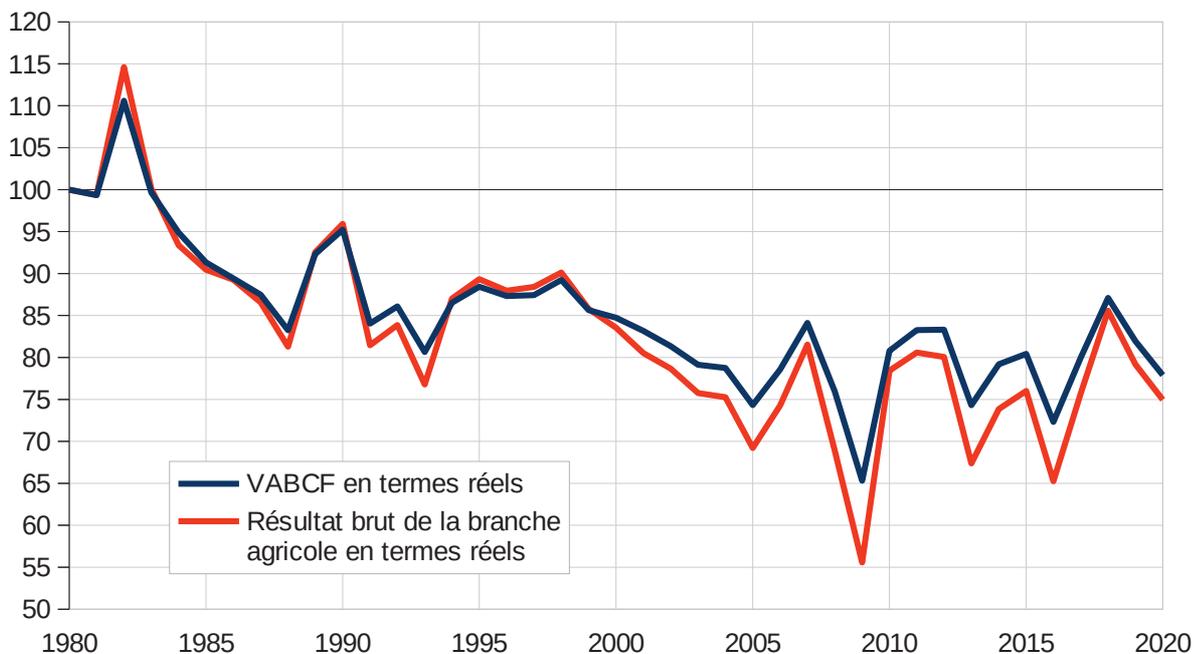
Graphique 3 : Valeur ajoutée brute de la branche agricole



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

Base 100 en 1980

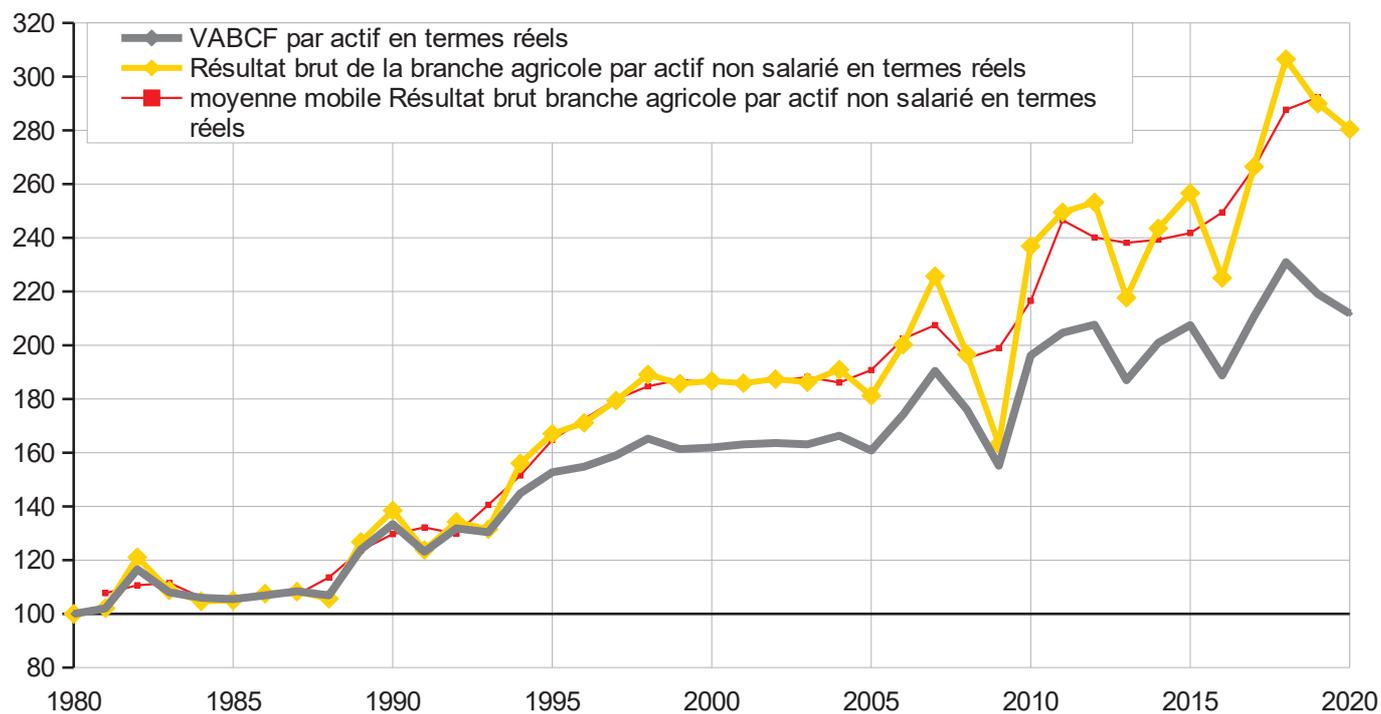
Graphique 4 : VABCF et du résultat brut de la branche agricole



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

Base 100 en 1980

Graphique 5 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 4 juin 2021

Base 100 en 1980

Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole

Le compte spécifique de la branche agricole, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon. Elle **exclut donc la sylviculture et la pêche**.

- La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. **Le prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, **plus les subventions sur les produits** qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

- Les subventions à la branche agriculture sont scindées **en subventions sur les produits et subventions d'exploitation** : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

- Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.

- La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. Les durées de vie des actifs sont des durées de vie économique et non fiscale. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie. **L'estimation de ce poste est délicate**, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. *Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

- La **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte impôts sur la production et subventions d'exploitation. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA), au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur**. L'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein). Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- Le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée – salaires – cotisations sociales sur les salaires – intérêts versés – charges locatives. Il peut être rapporté au nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein). Ce ratio est aussi appelé revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS). Il est aussi présenté en termes réels.

- Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Comptes de la branche agricole

Compte de production

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires (y c. SIFIM) Valeur ajoutée (brute/nette)²	Production au prix de base¹
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
Autres impôts sur la production – Impôts fonciers – Autres Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs (1)	Valeur ajoutée (brute/nette) Subventions d'exploitation (y c. bonifications d'intérêts)
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Emplois	Ressources
Rémunération des salariés – Salaires bruts – Cotisations sociales à la charge des employeurs Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/ net)	Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Compte de revenu d'entreprise

Emplois	Ressources
Intérêts (y c. bonifications) hors SIFIM Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage) Résultat (brut/net) de la branche agricole (2)	Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Évolution du nombre d'UTA ³ totales	(3)
Évolution du nombre d'UTA ³ non salariées	(4)
Évolution du prix du PIB	(5)

Indicateurs de résultat bruts (évolution en %)

	En valeur	En termes réels ⁴
Valeur ajoutée au coût des facteurs	(1)	(1) / (5)
par actif	(1) / (3)	(1) / (3) / (5)
Résultat de la branche agricole	(2)	(2) / (5)
par actif non salarié	(2) / (4)	(2) / (4) / (5)

Indicateurs de résultat nets (évolution en %)

	En valeur	En termes réels ⁴
Valeur ajoutée au coût des facteurs		
par actif		(A)
Résultat de la branche agricole		(C)
par actif non salarié		(B)

La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de résultat **net en termes réels** : Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit (« revenu des facteurs de la branche agricole par actif ») (indicateur A), Index of real net agricultural entrepreneurial income, per unpaid annual work unit (« revenu net de la branche agricole par actif non salarié ») (indicateur B), Net entrepreneurial income of agriculture (« revenu net de la branche agricole ») (indicateur C).

1 Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

2 Les agrégats nets sont calculés en soustrayant la consommation de capital fixe aux agrégats bruts.

3 UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

4 Déflatés par l'indice de prix du PIB.

Liens vers Internet

Le contexte européen

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data>

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>

Compte national de l'Agriculture, *chiffres détaillés*

<https://insee.fr/fr/statistiques/4996790?sommaire=4996819>

<https://www.insee.fr/fr/recherche?q=Compte+de+l%27agriculture+en+2020&debut=0>

Méthodologie des comptes nationaux en base 2014

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1030/>

Comptes nationaux annuels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=33&geo=FRANCE-1>

Comptes nationaux trimestriels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=32&geo=FRANCE-1>